

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P1
2- SURVEILLANCE DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES	P2
2.1 - REJETS CHEMINÉE	P2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P12
2.4 – DIVERS	P12



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation.

Les résultats des dosimètres en clôture du troisième trimestre 2014, non encore reçus de l'IRSN, seront présentés ultérieurement.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	$3,0 \cdot 10^{-2}$	$2,2 \cdot 10^4$
Bêta total (hors K40)			$1,8 \cdot 10^{-2}$	$2,0 \cdot 10^5$
Activité H3			500	$1,5 \cdot 10^{10}$
Activité C14			7 *	$3,0 \cdot 10^8$
Activité I129			$2,0 \cdot 10^{-3} *$	$4,0 \cdot 10^4$

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)					Total mensuel
	S01	S02	S03	S04	S05	
Alpha total	$\leq 1,3 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,3 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 9,7 \cdot 10^{-6}$	$\leq 3,1 \cdot 10^{-5}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 3,4 \cdot 10^{-5}$	$\leq 3,5 \cdot 10^{-5}$	$\leq 5,7 \cdot 10^{-5}$	$\leq 3,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,5 \cdot 10^{-5}$	
Activité H3	1,15	1,51	1,15	$\leq 0,54$	13,38	
Activité C14	$\leq 0,36$	$\leq 0,90$	1,09	$\leq 0,38$	$\leq 0,35$	0,62
Activité I129	$\leq 1,0 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,8 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 4,5 \cdot 10^{-5}$

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des moyens de mesures utilisés.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

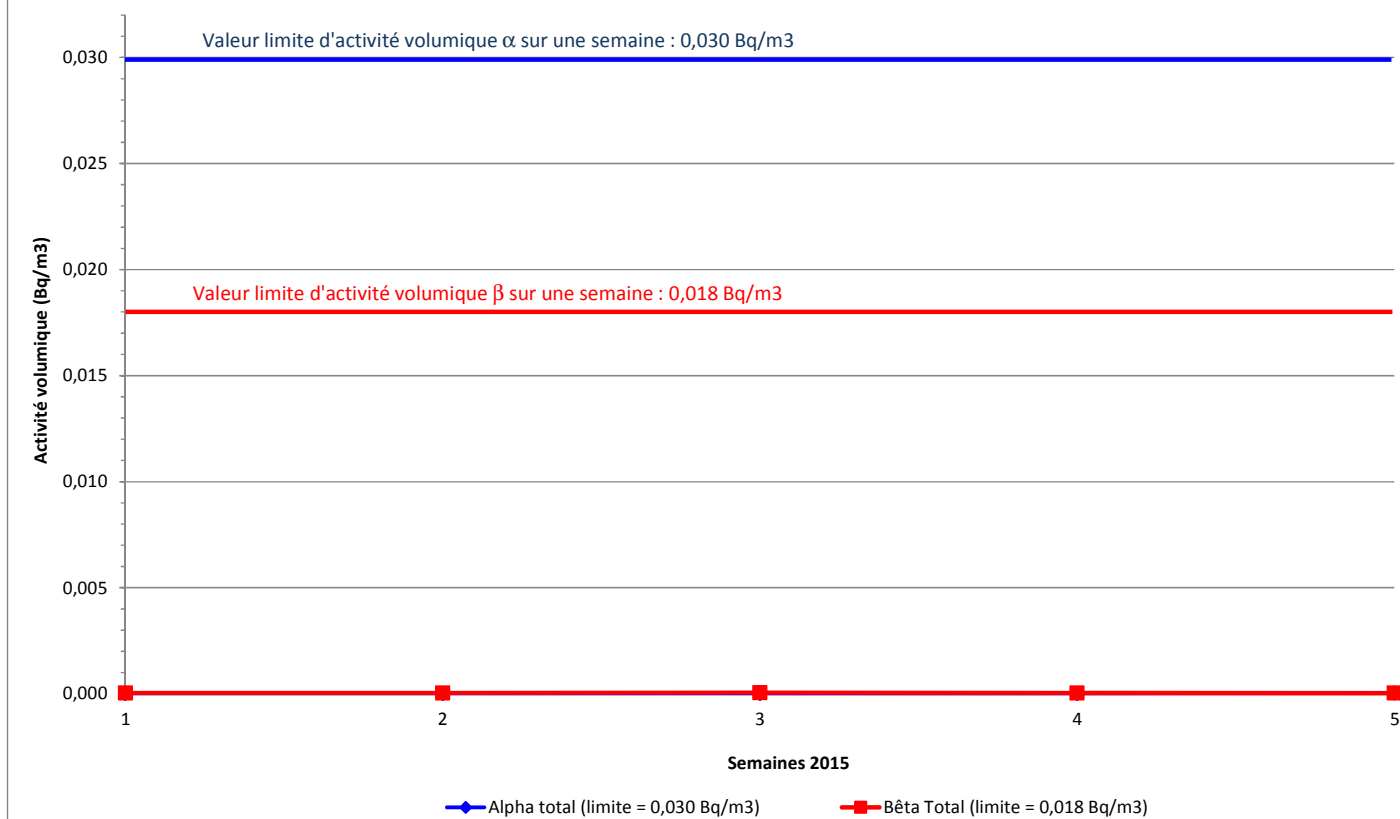
Commentaires :

Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif). La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

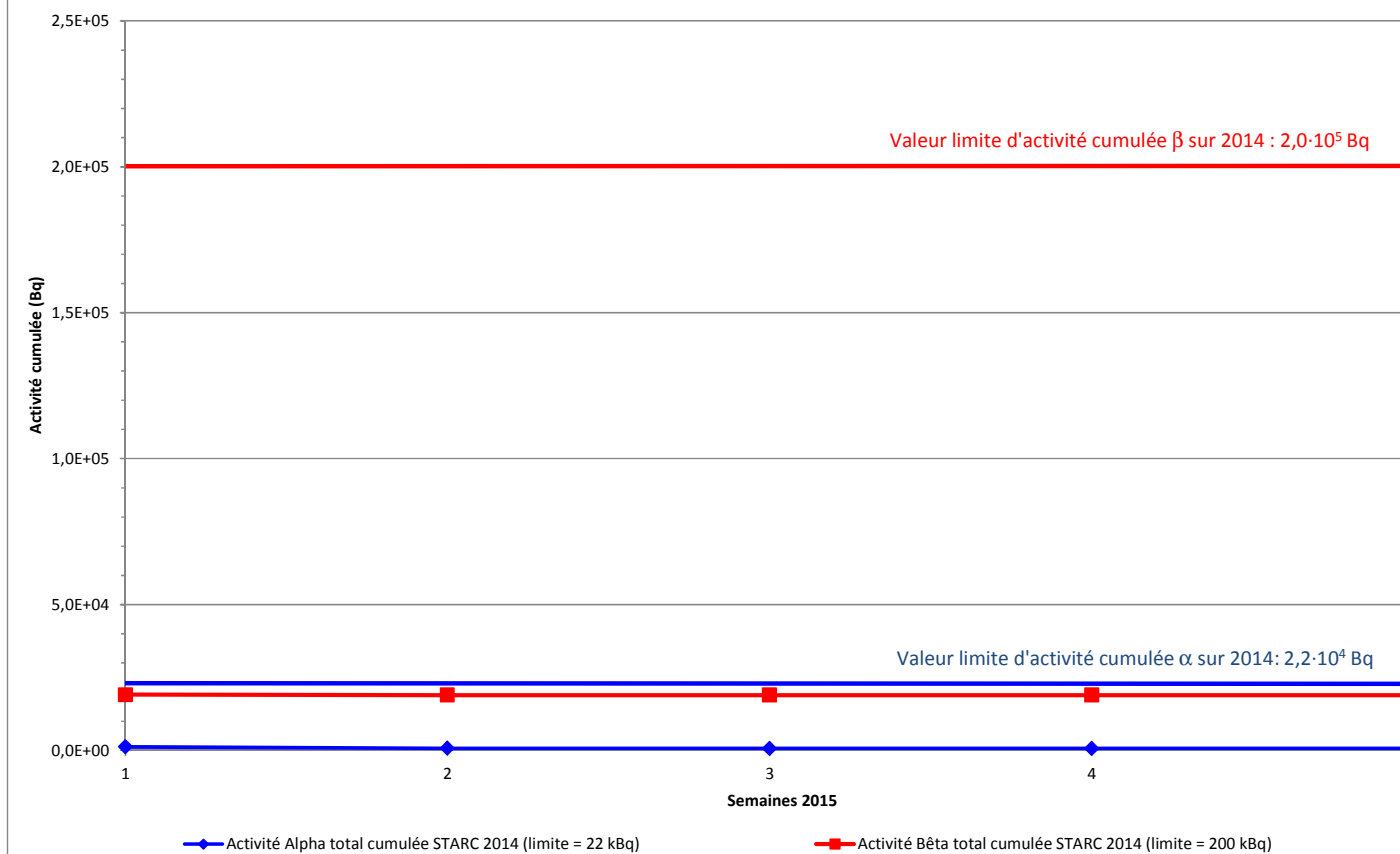
L'analyse de ¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral.

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

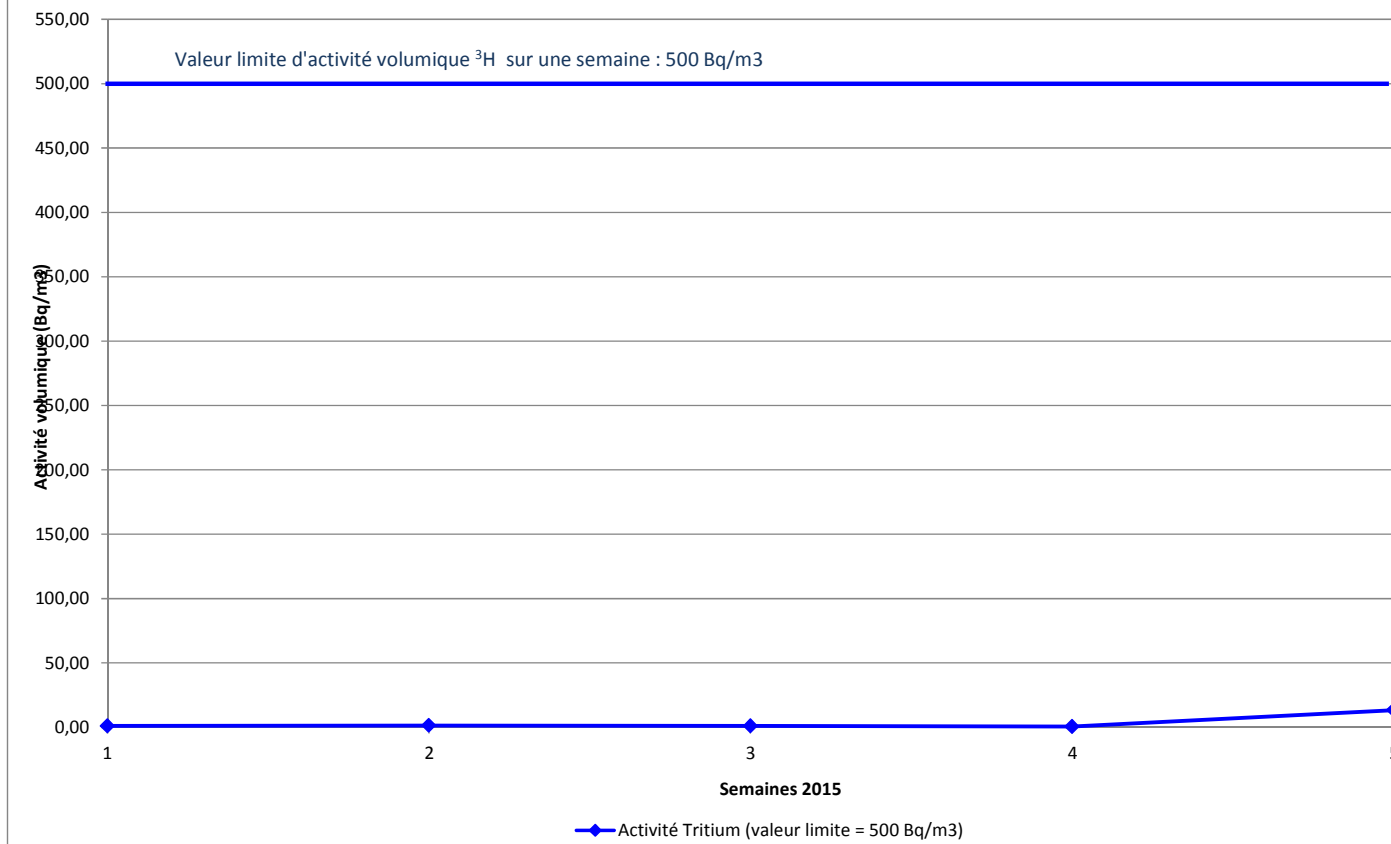
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



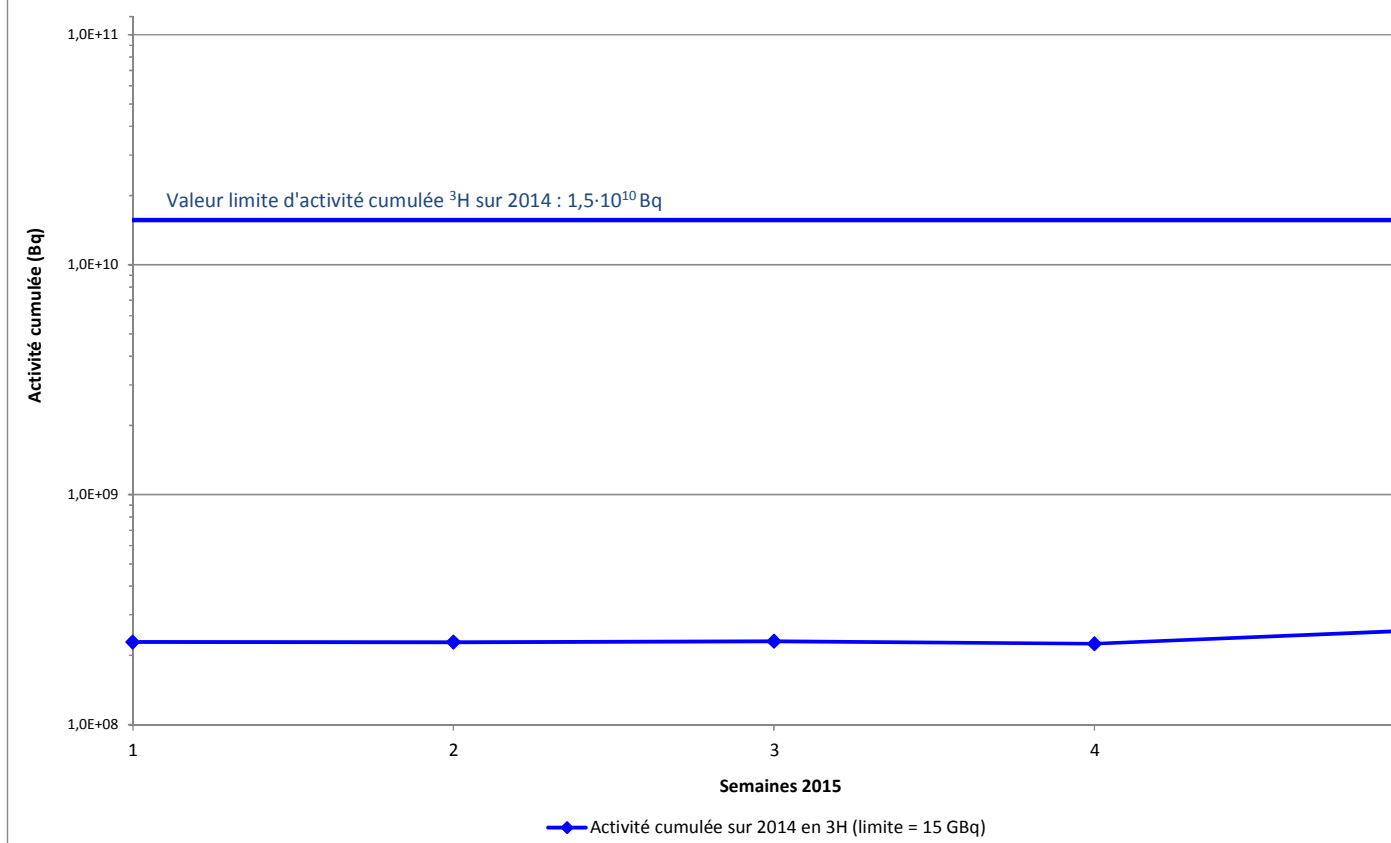
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015



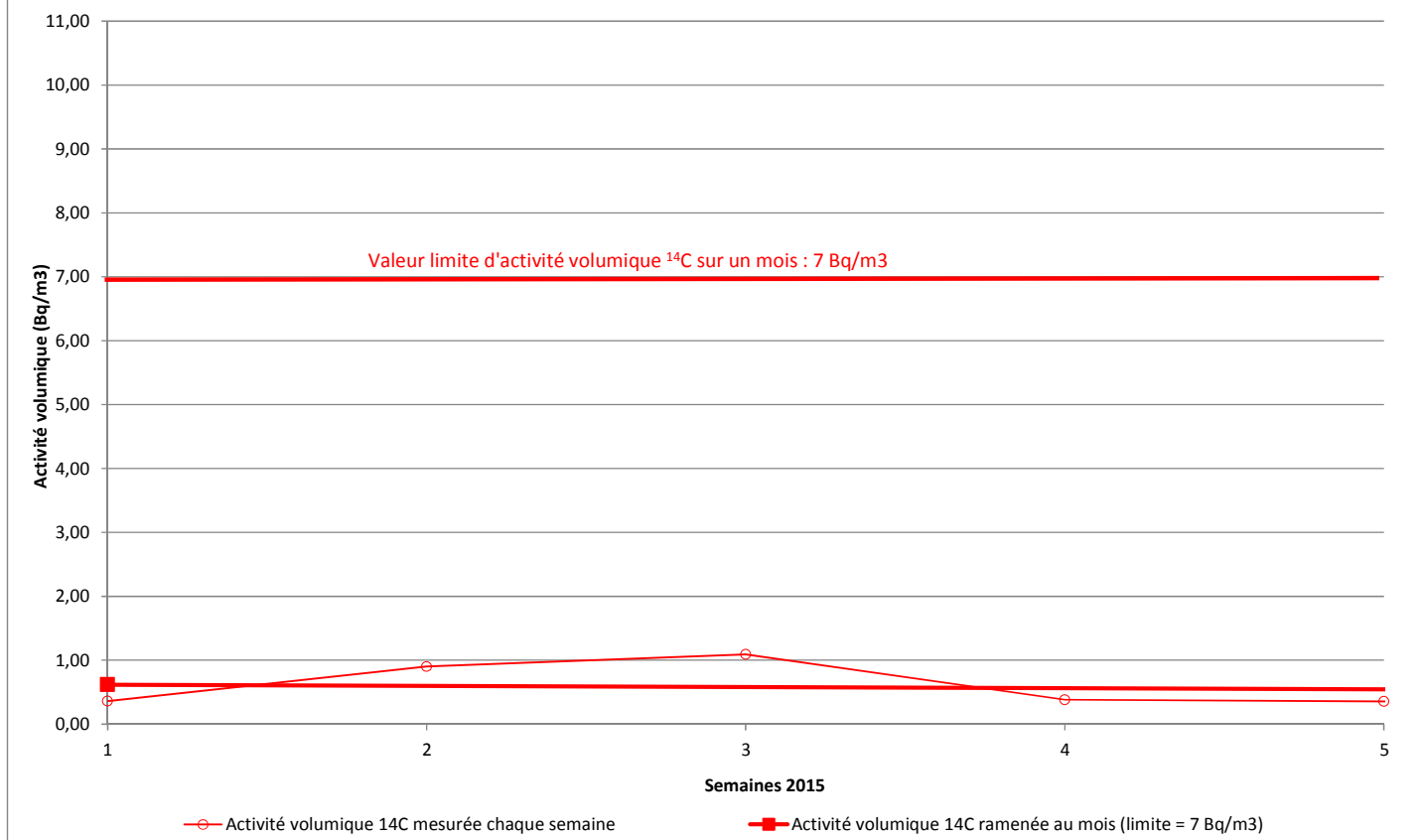
Activité ³H rejet cheminée 2015



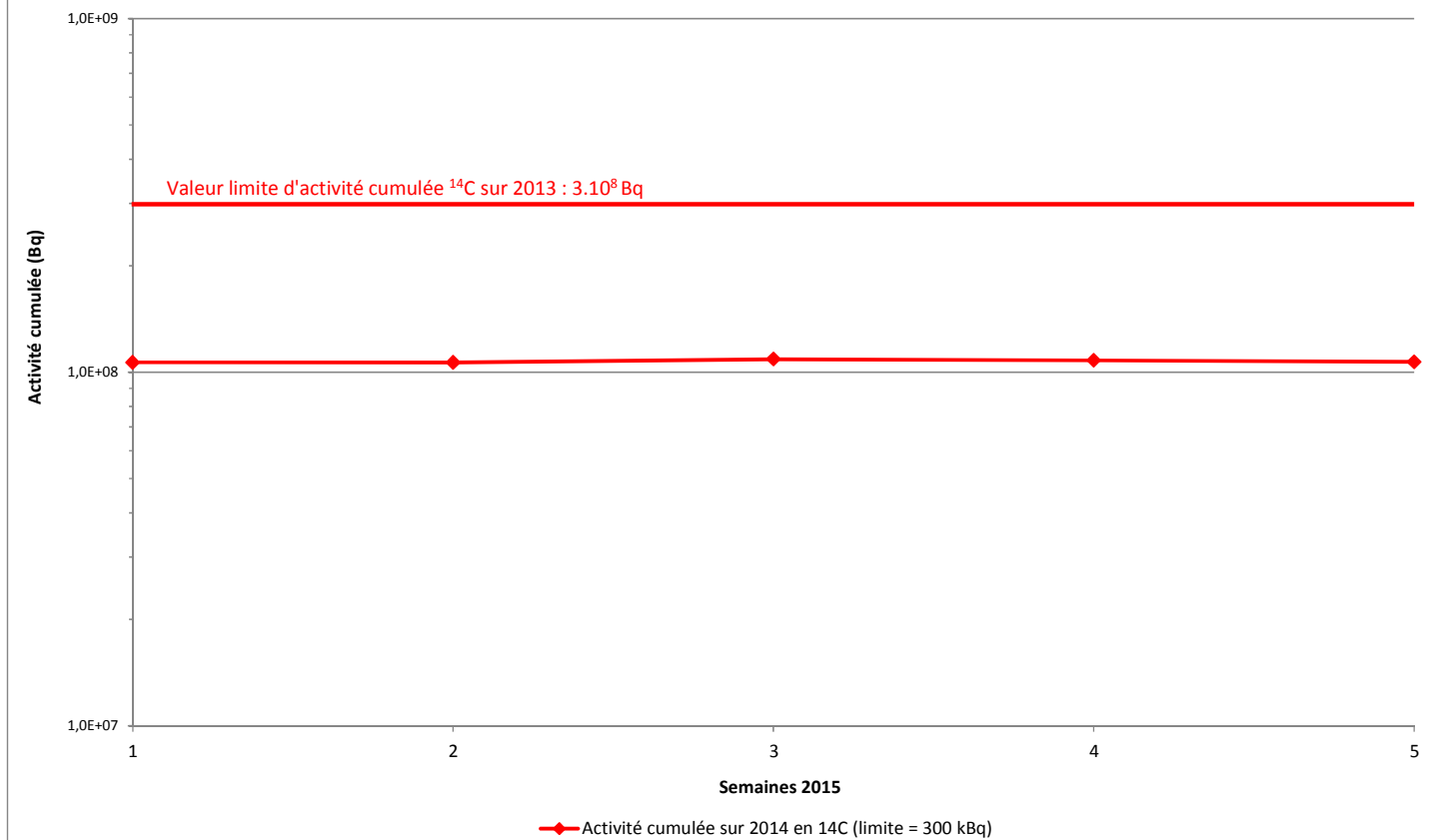
Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015



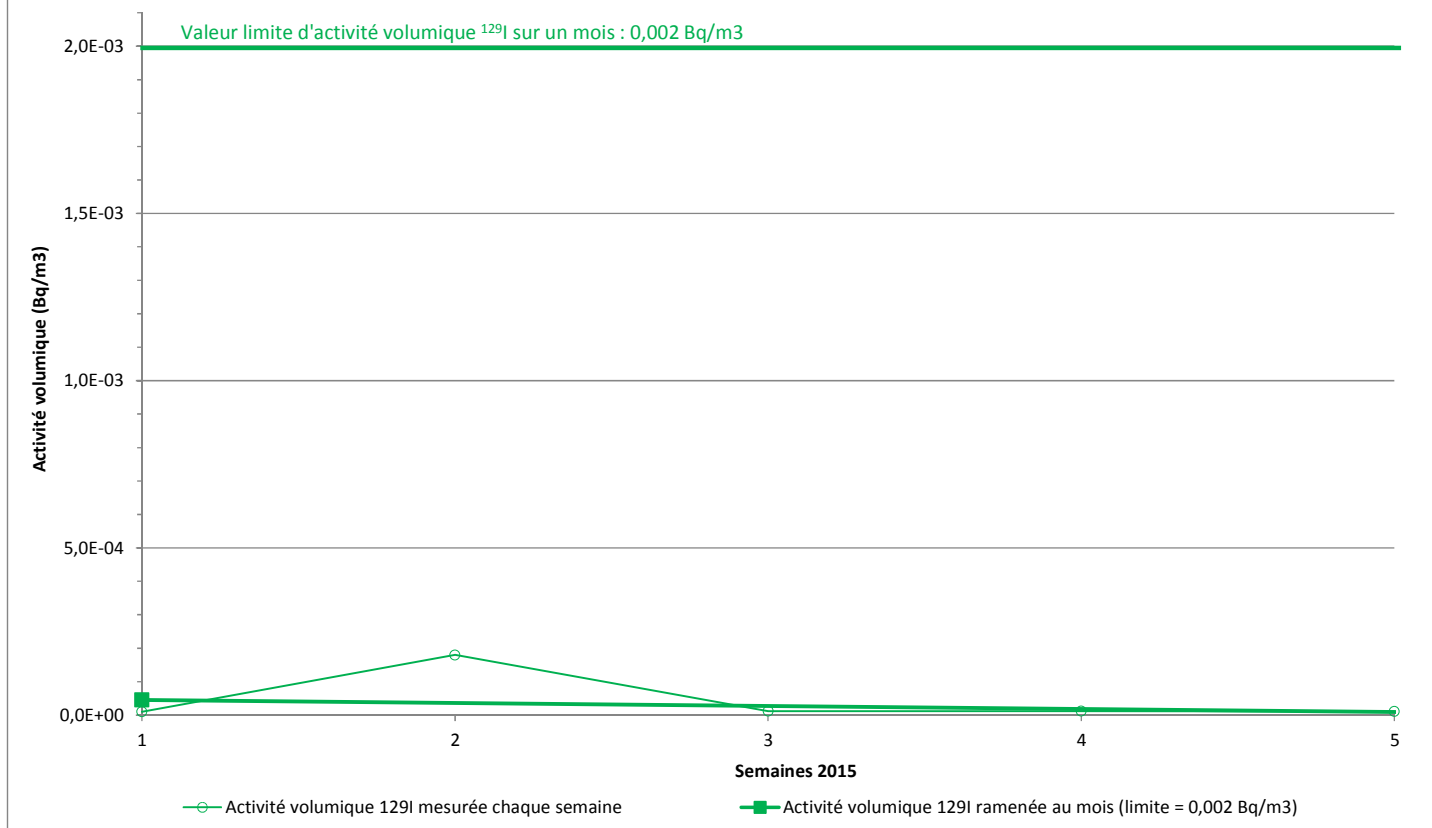
Activité ¹⁴C rejet cheminée 2015



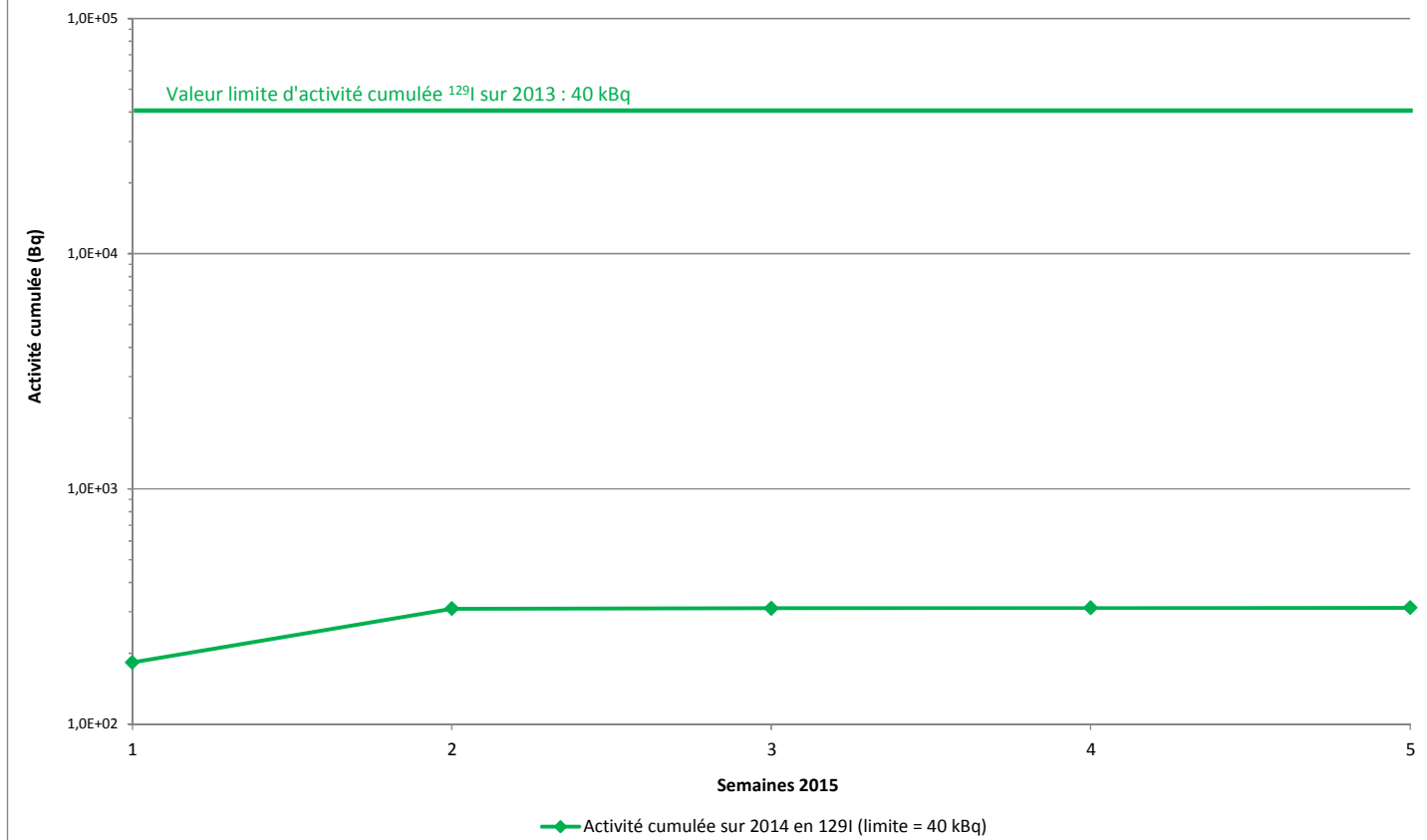
Activité cumulée ¹⁴C, rejet cheminée 2015



Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)					Total mensuel
	S01	S02	S03	S04	S05	
Alpha total	$\leq 2,0.10^{-4}$	$\leq 1,4.10^{-4}$	$\leq 4,8.10^{-4}$	$\leq 1,8.10^{-4}$	$\leq 5,9.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 5,3.10^{-4}$	$\leq 6,2.10^{-4}$	$\leq 8,3.10^{-4}$	$\leq 4,2.10^{-4}$	$\leq 3,5.10^{-5}$	
Activité H3	2,57	$\leq 1,16$	1,09	$\leq 0,57$	$\leq 0,55$	
Activité C14	$\leq 0,38$	$\leq 0,64$	0,93	$\leq 0,36$	$\leq 0,33$	0,53
Activité I129	$\leq 1,6.10^{-4}$	$\leq 3,1.10^{-4}$	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 1,8.10^{-4}$	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 2,0.10^{-4}$

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des moyens de mesures utilisés.

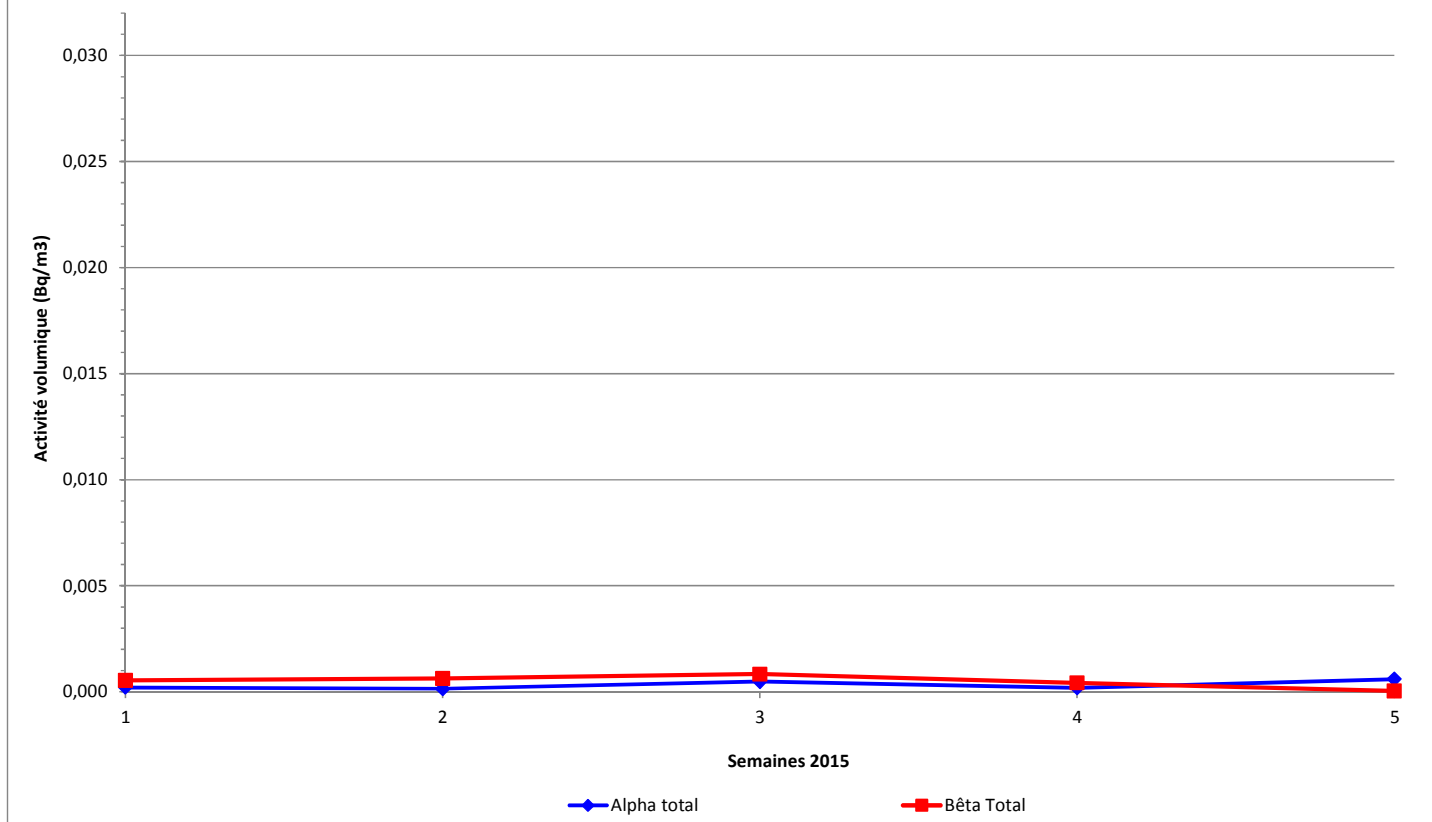
Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n°1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n°1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

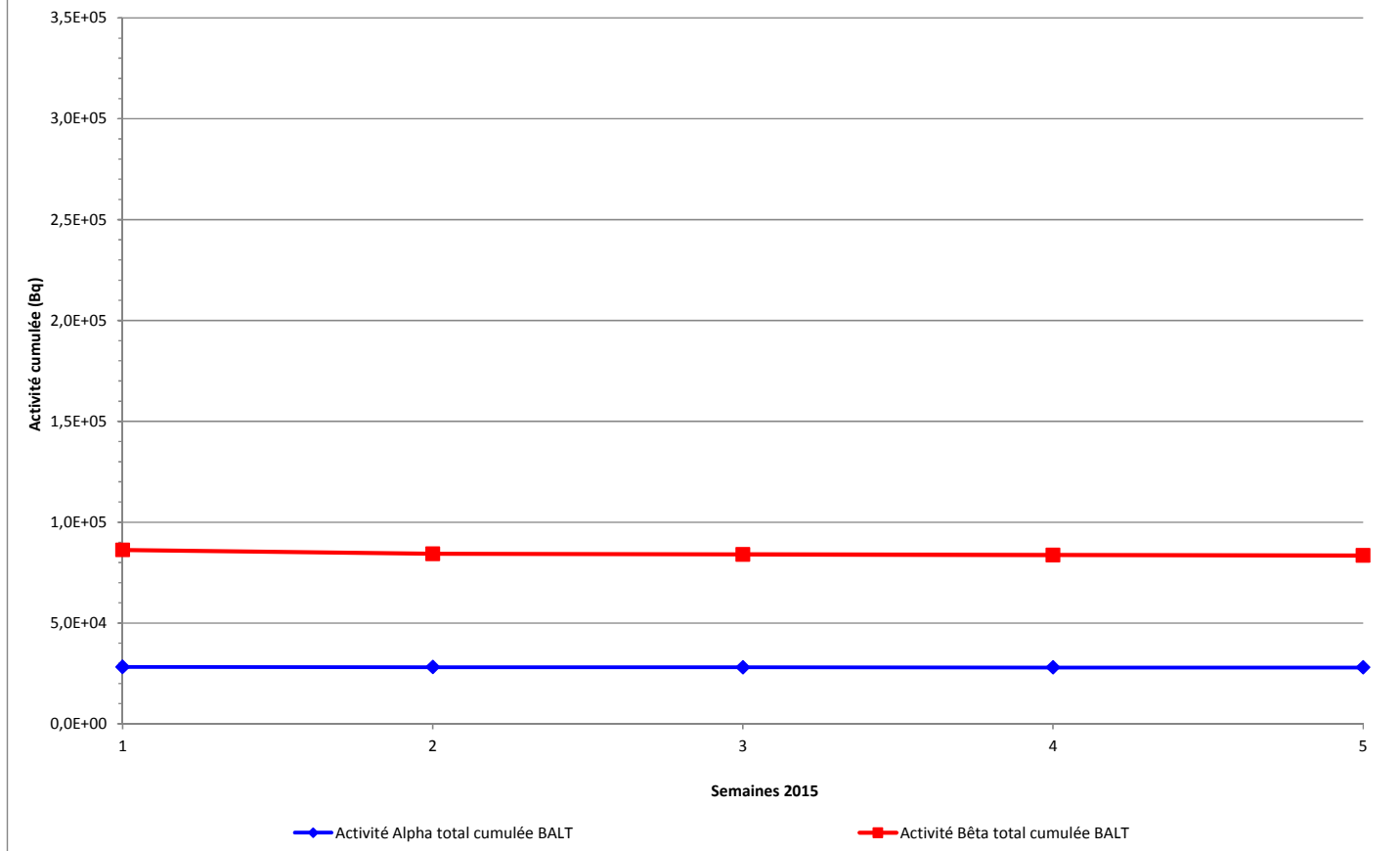
Commentaires :

Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

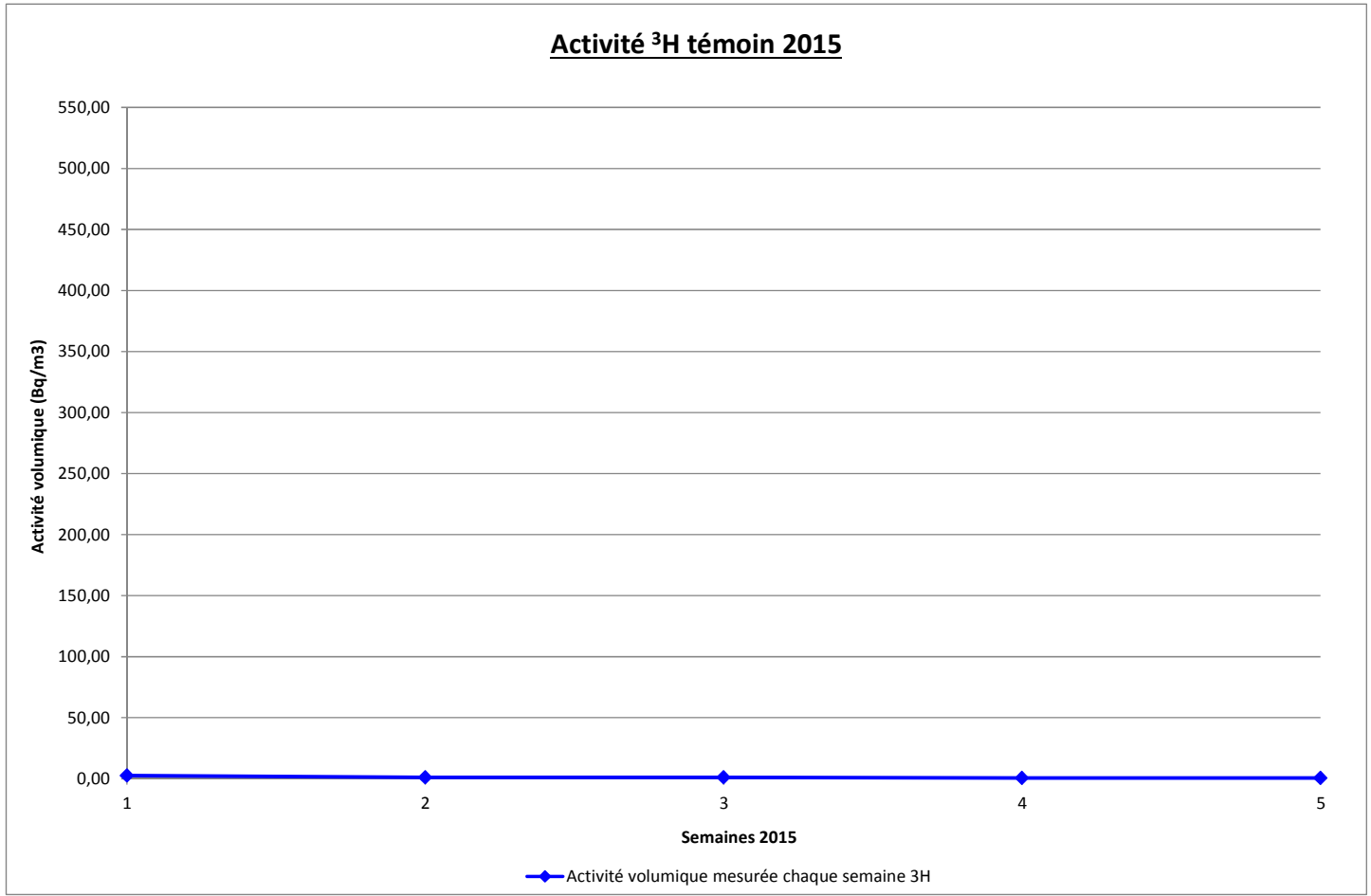
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



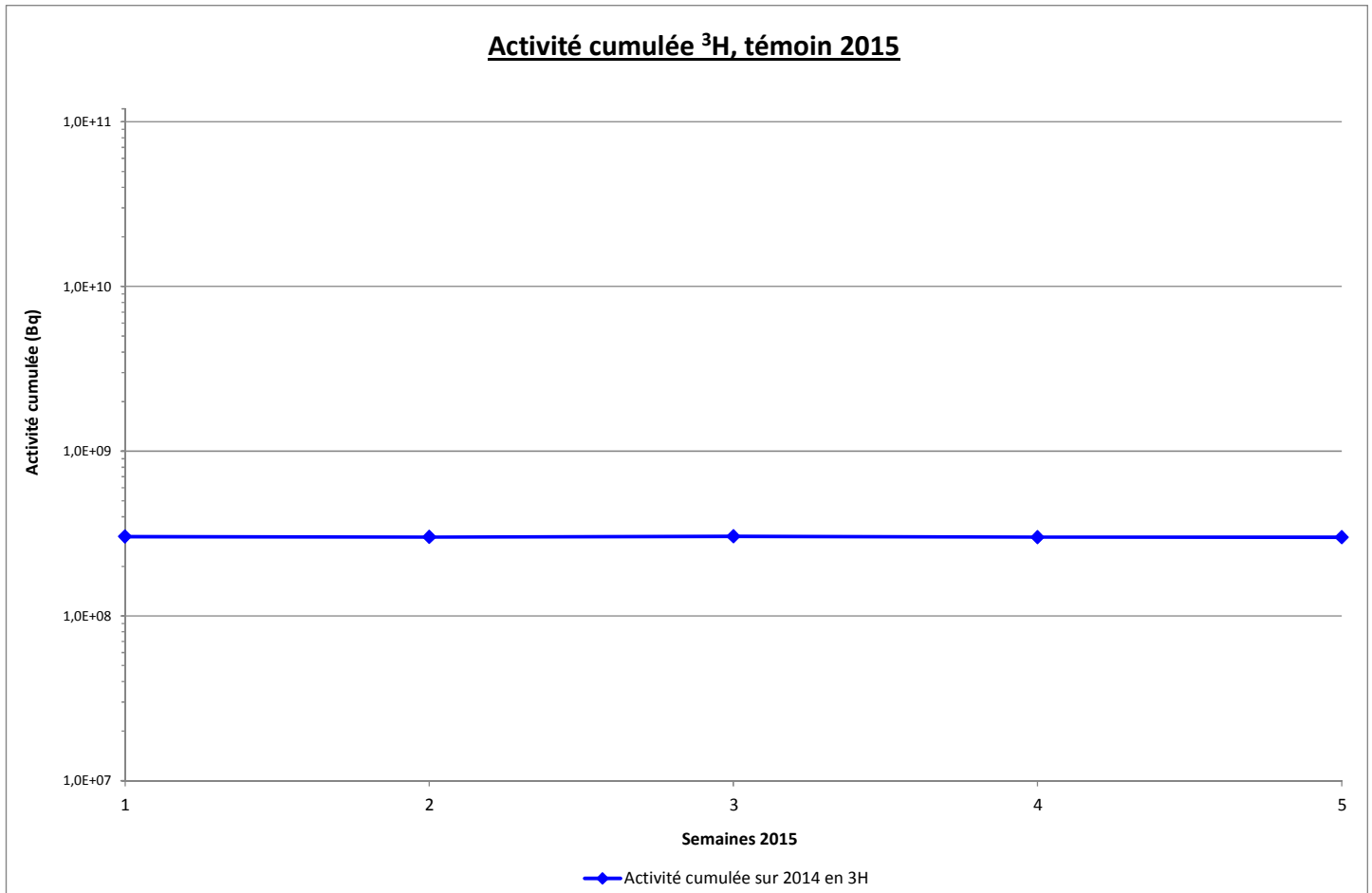
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



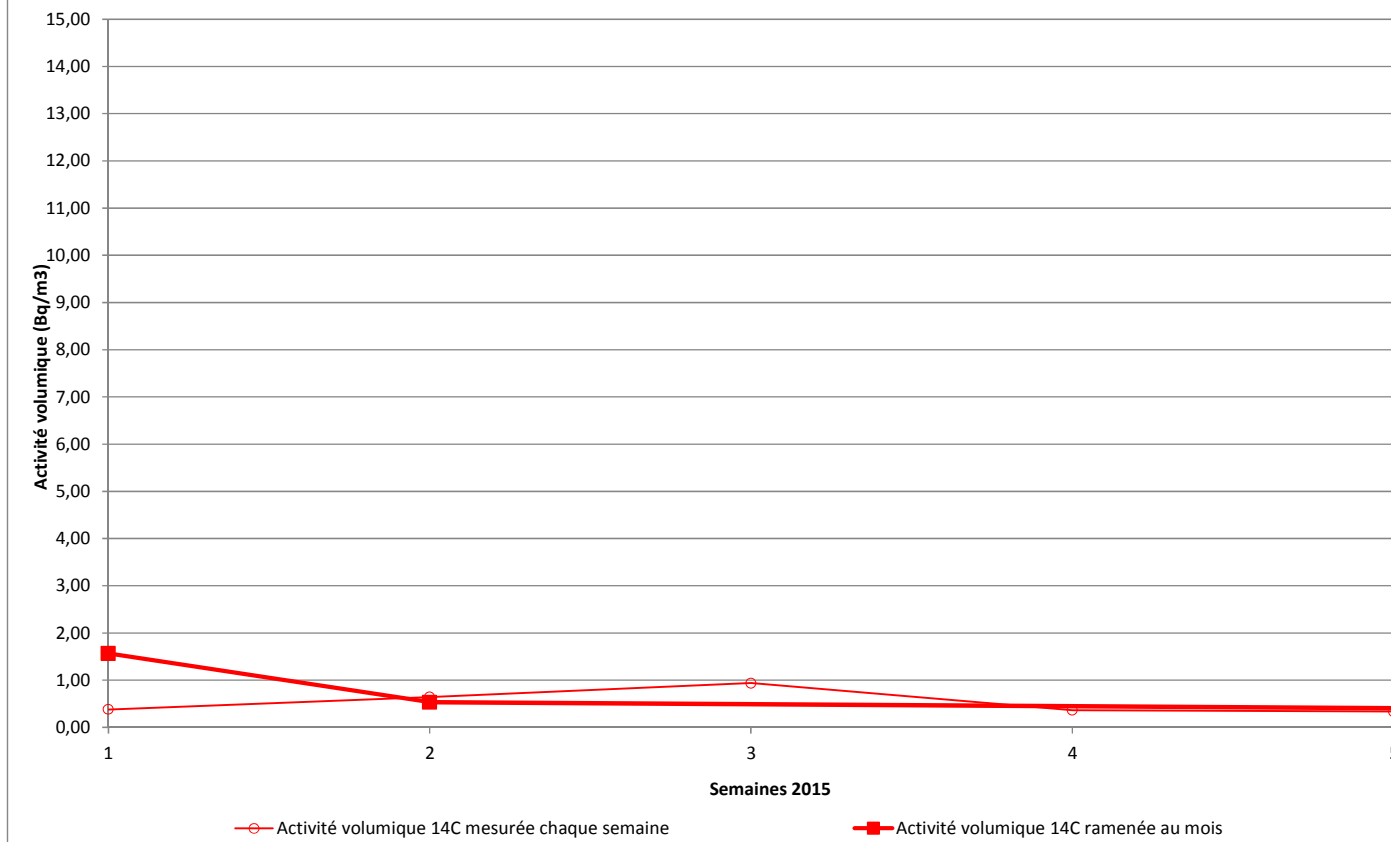
Activité ³H témoin 2015



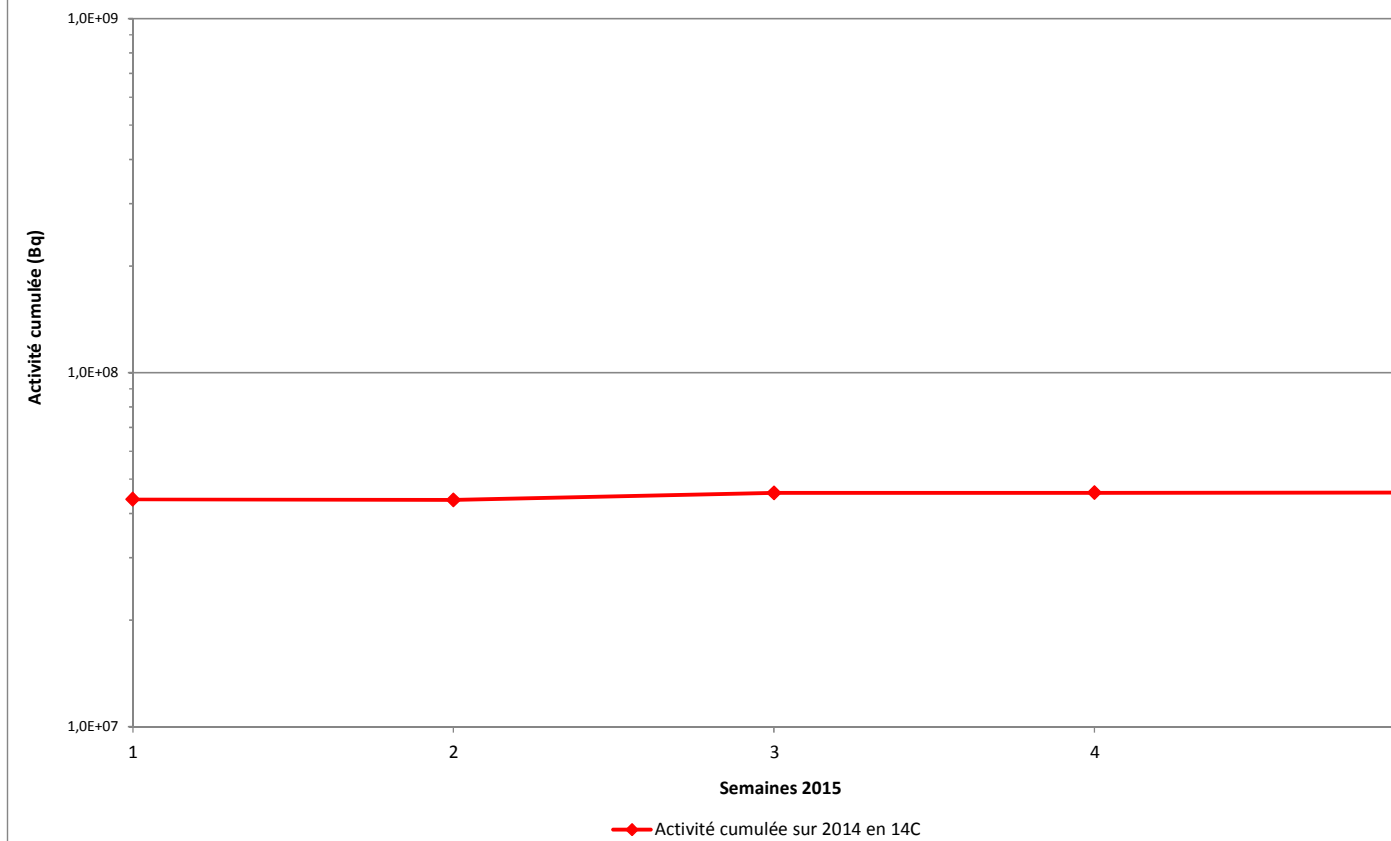
Activité cumulée ³H, témoin 2015

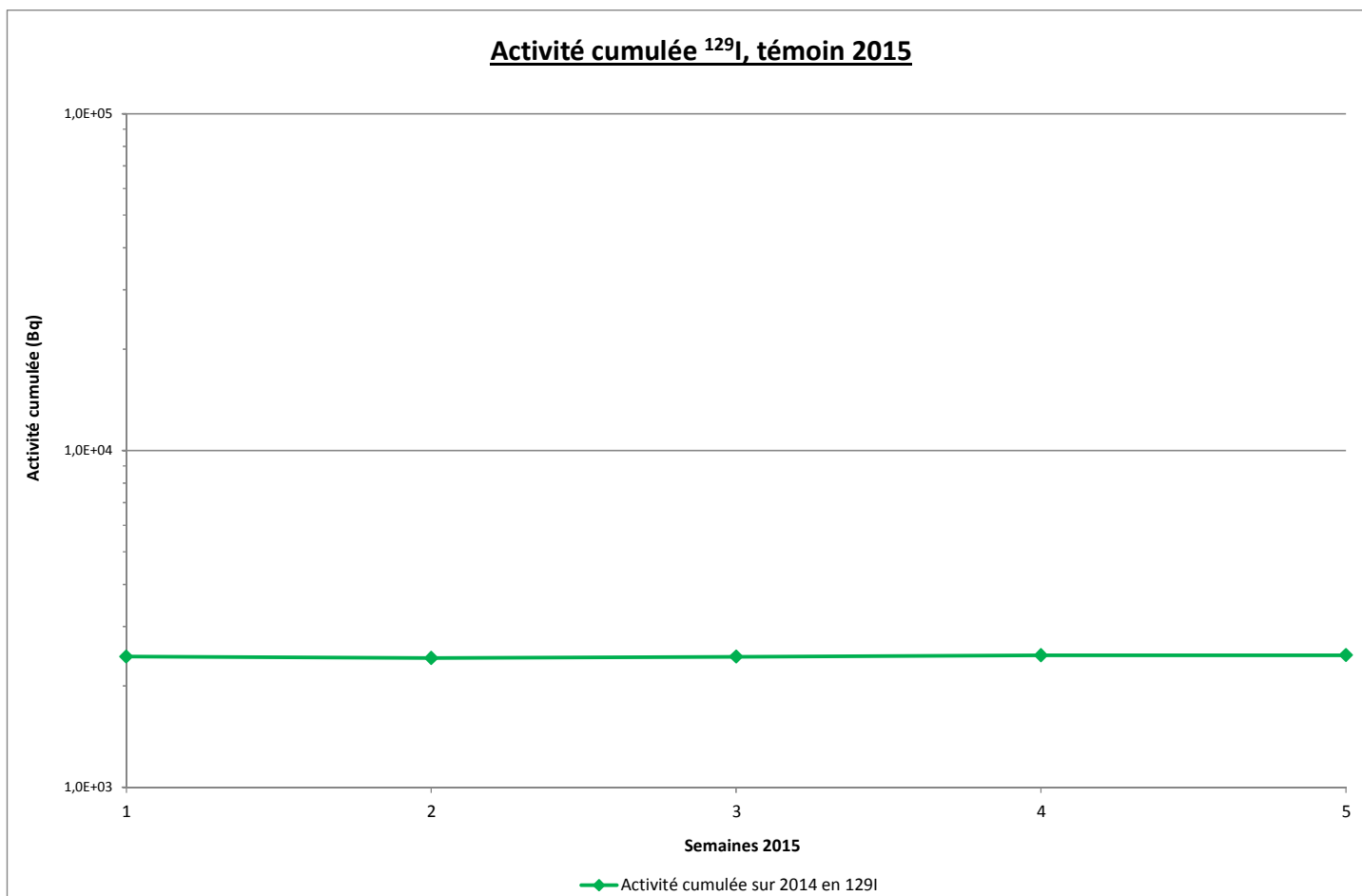
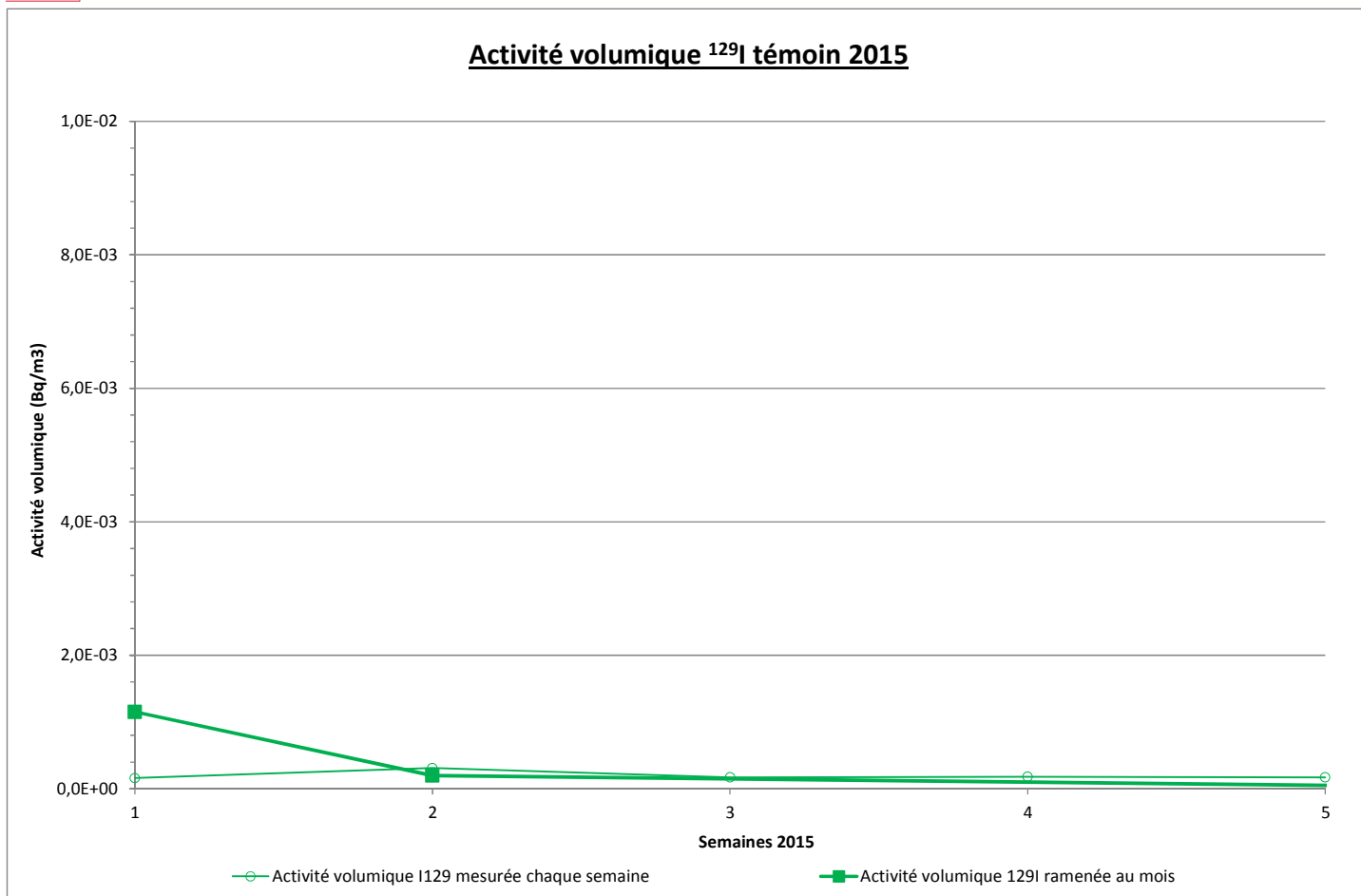


Activité ¹⁴C témoin 2015



Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015

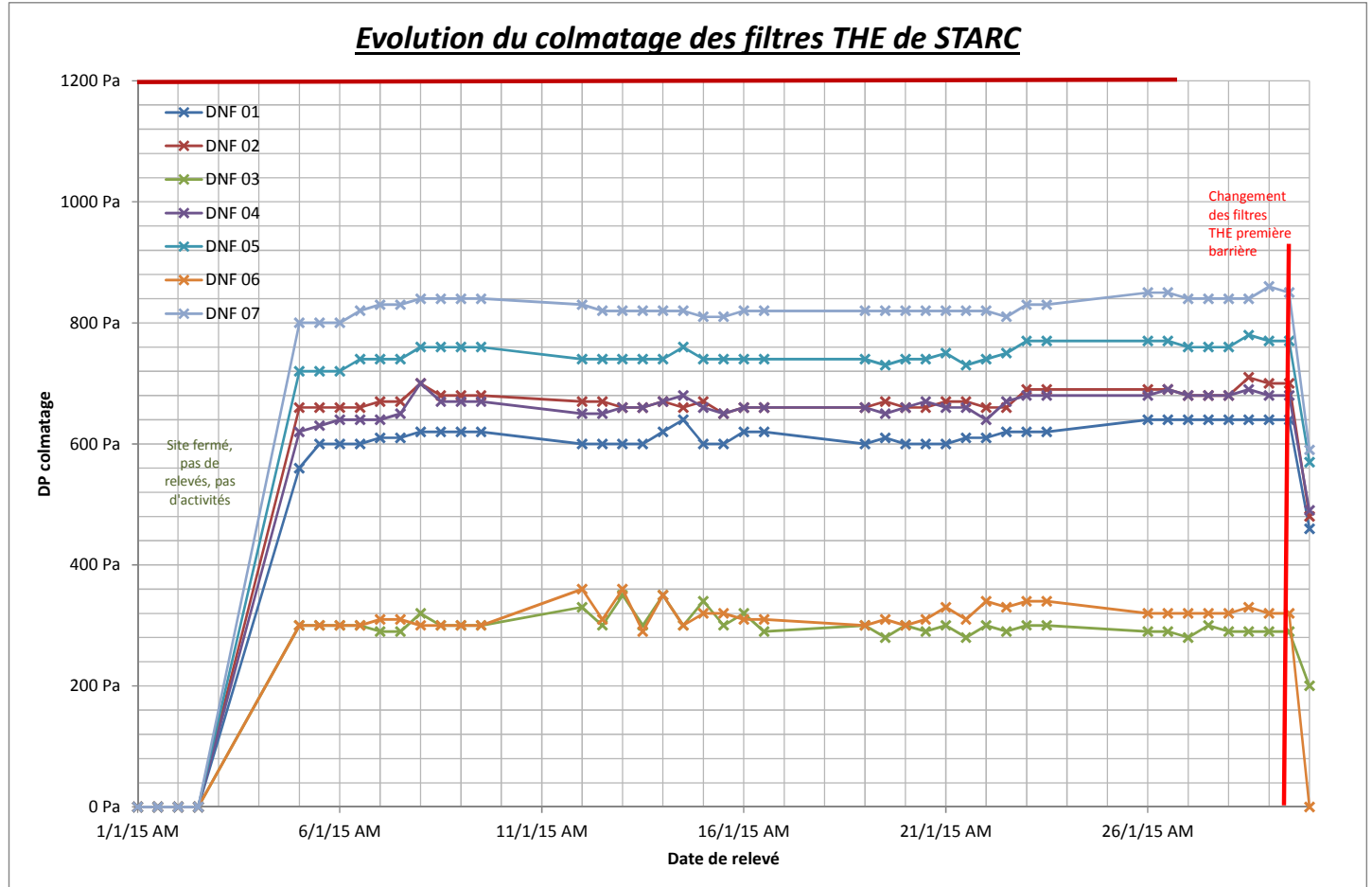




2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées le 30/01/2015 allaient de 200 à 500 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 29 janvier 2015. L'étage de filtres DNF 06 a été fermé le 29 et reste isolé (en réserve). Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres de chaque ligne (2 filtres THE par ligne).

2.4- DIVERS

Le site sera fermé les : Vendredi 02 janvier 2015.

Envoi des filtres de prélèvement des aérosols en cheminée et dans l'environnement chaque semaine, après comptage α & β en interne. Permettra de réduire le délai d'émission du CR mensuel DREAL.

CODERST prévu en février 2015 pour modification de la rubrique pour laquelle l'ICPE est soumise à autorisation.

Programmation de mesures de bruit sur l'ICPE.
Renouvellement du contrat de gardiennage du site (fin mars).

Audit interne sur la maintenance sur site.
Test des masques EPVR sur porteurs.

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P1
2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES	P2
2.1 - REJETS CHEMINEE	P2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P12
2.4 – DIVERS	P12
3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC	P13



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation, ainsi que les résultats du dernier trimestre 2014, de l'exposition du public autour de l'installation (retard sur le rendu de résultats de l'IRSN).

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	$3,0 \cdot 10^{-2}$	$2,2 \cdot 10^4$
Bêta total (hors K40)			$1,8 \cdot 10^{-2}$	$2,0 \cdot 10^5$
Activité H3			500	$1,5 \cdot 10^{10}$
Activité C14			7 *	$3,0 \cdot 10^8$
Activité I129			$2,0 \cdot 10^{-3} *$	$4,0 \cdot 10^4$

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S06	S07	S08	S09	
Alpha total	$\leq 5,5 \cdot 10^{-6}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 1,8 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,5 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,3 \cdot 10^{-5}$	$\leq 5,7 \cdot 10^{-5}$	
Activité H3	2,45	7,26	5,86	2,09	
Activité C14	$\leq 0,40$	$\leq 0,79$	$\leq 0,38$	0,84	0,60
Activité I129	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 8,1 \cdot 10^{-6}$	$\leq 1,9 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,6 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,4 \cdot 10^{-5}$

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

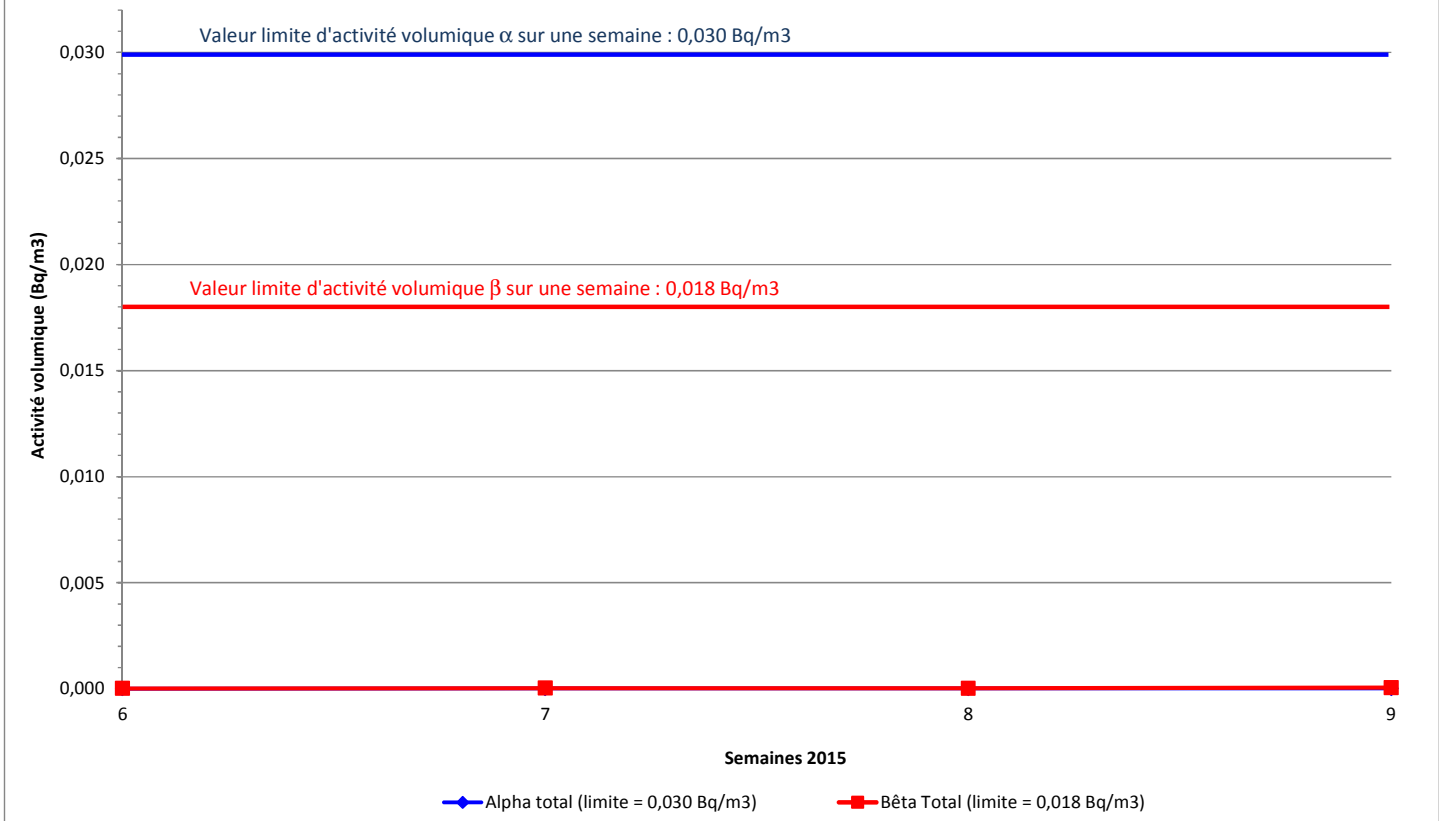
Commentaires :

Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif). La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

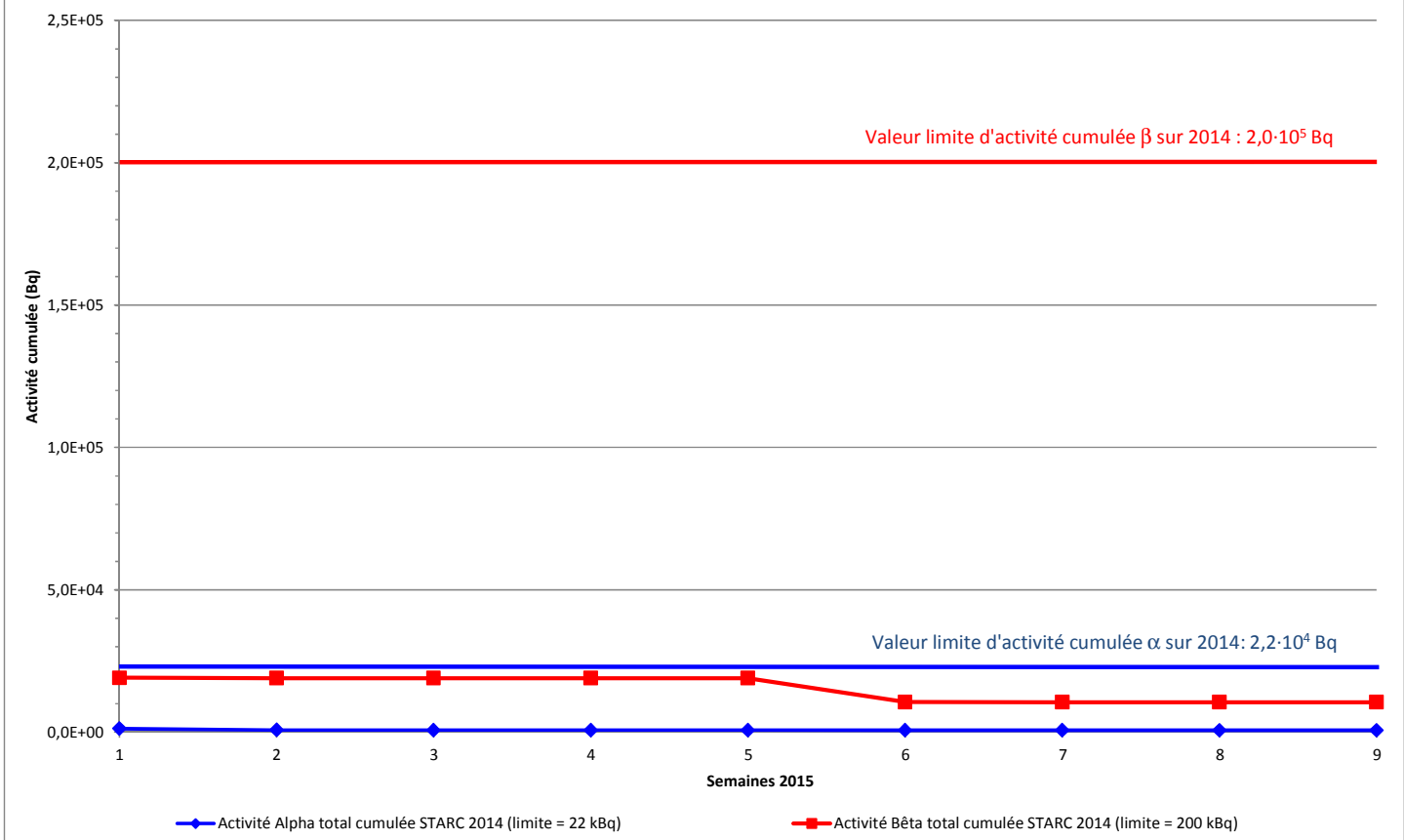
L'analyse de ¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral.

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

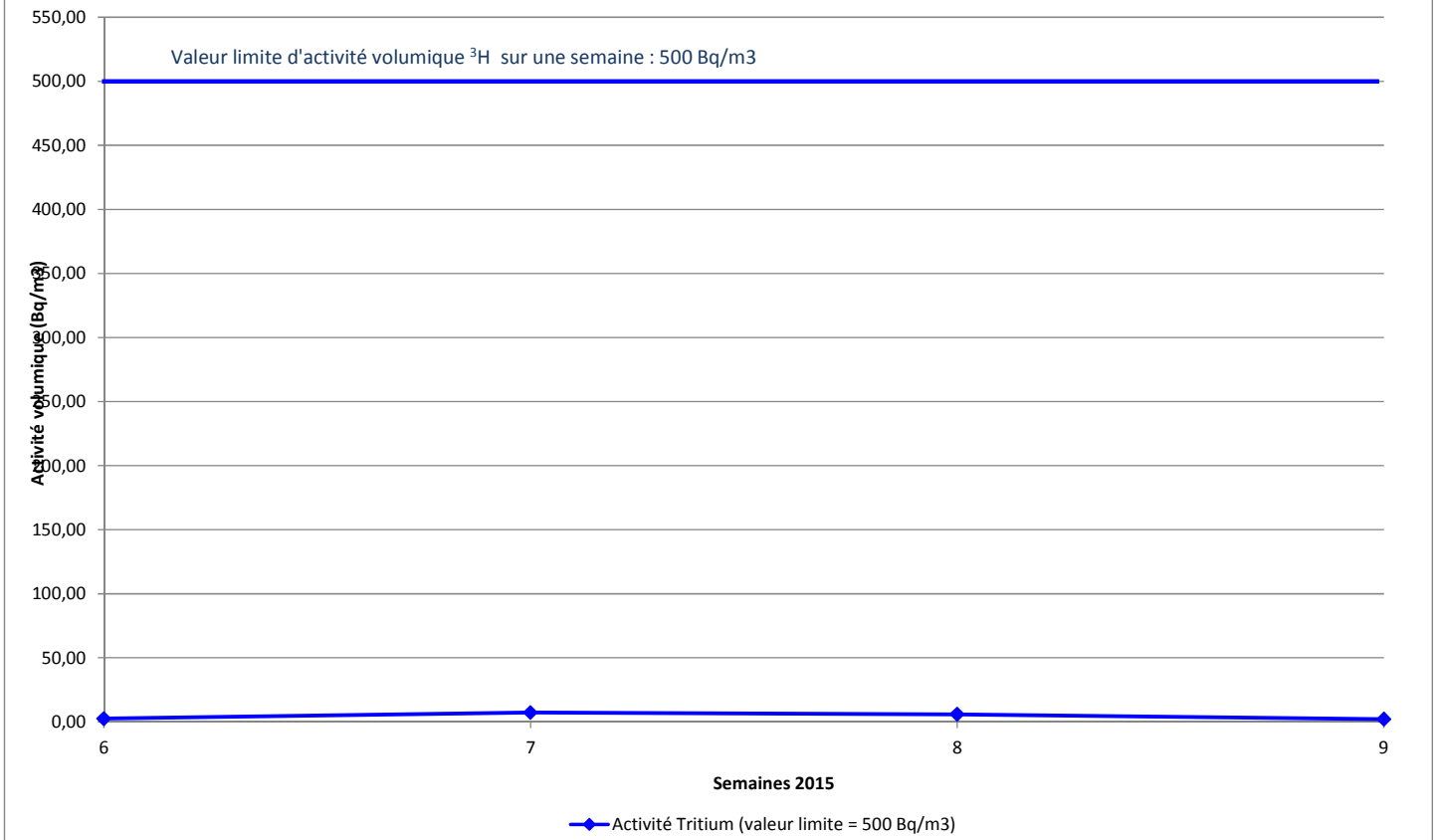
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



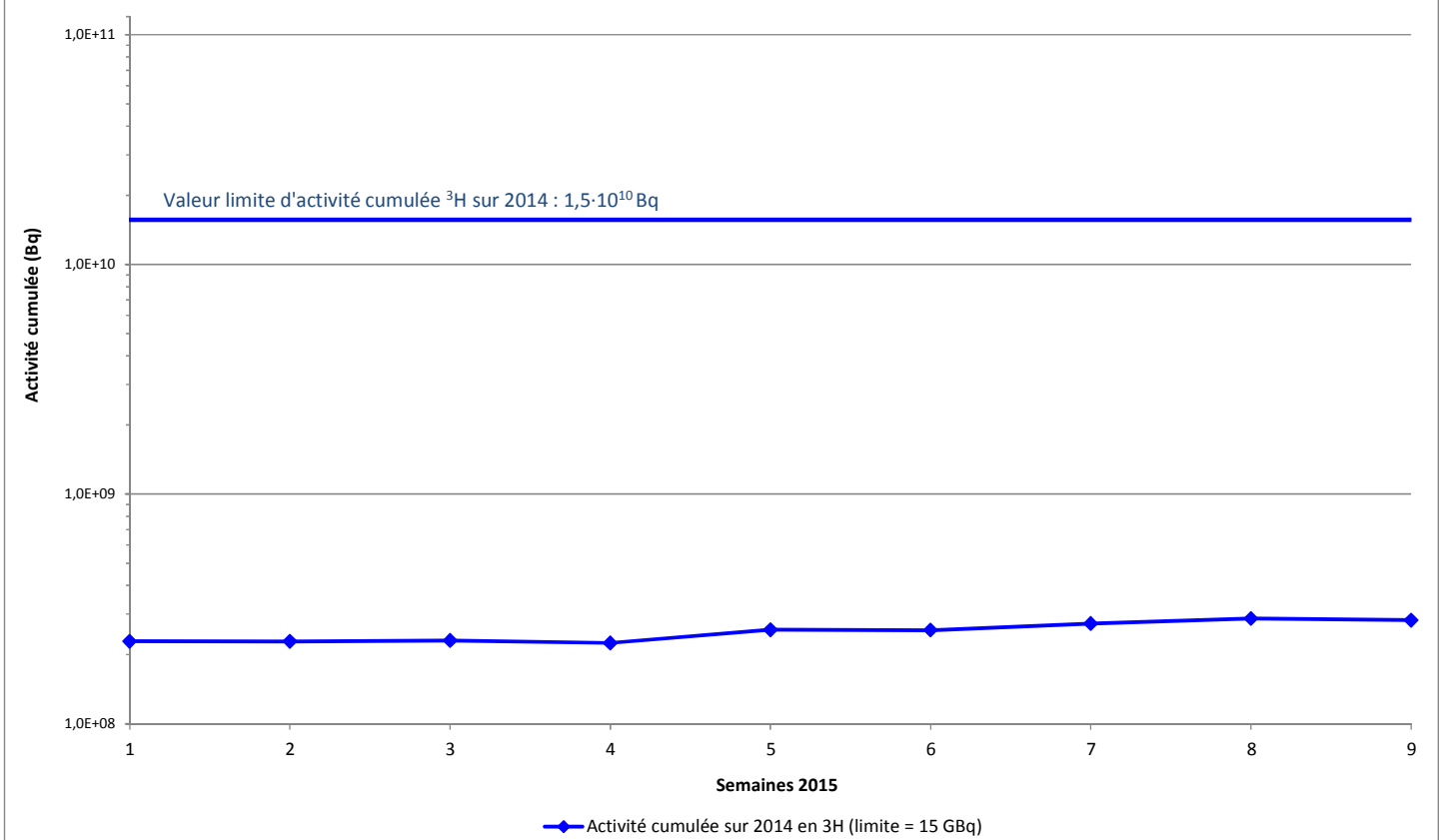
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015

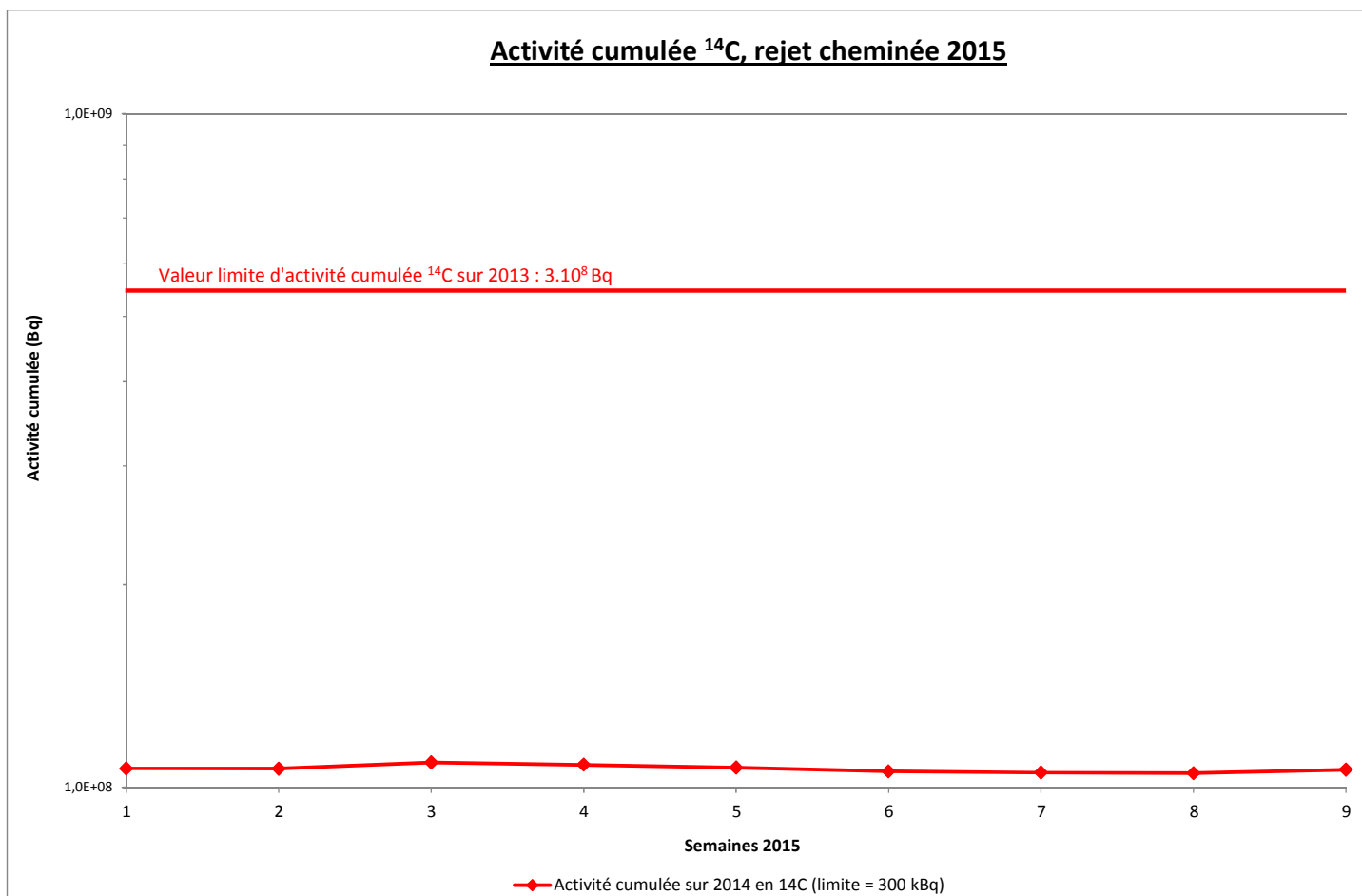
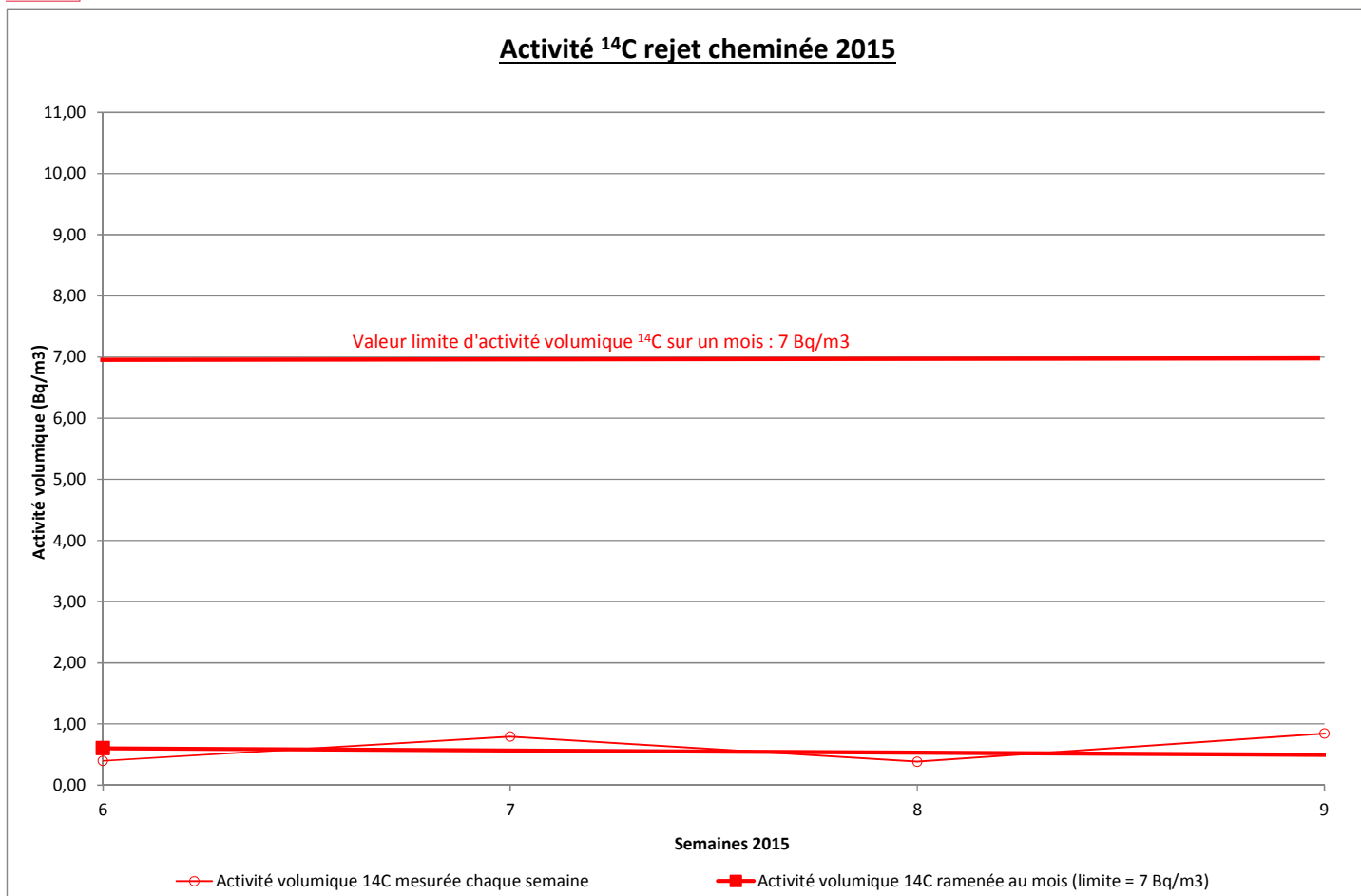


Activité ³H rejet cheminée 2015

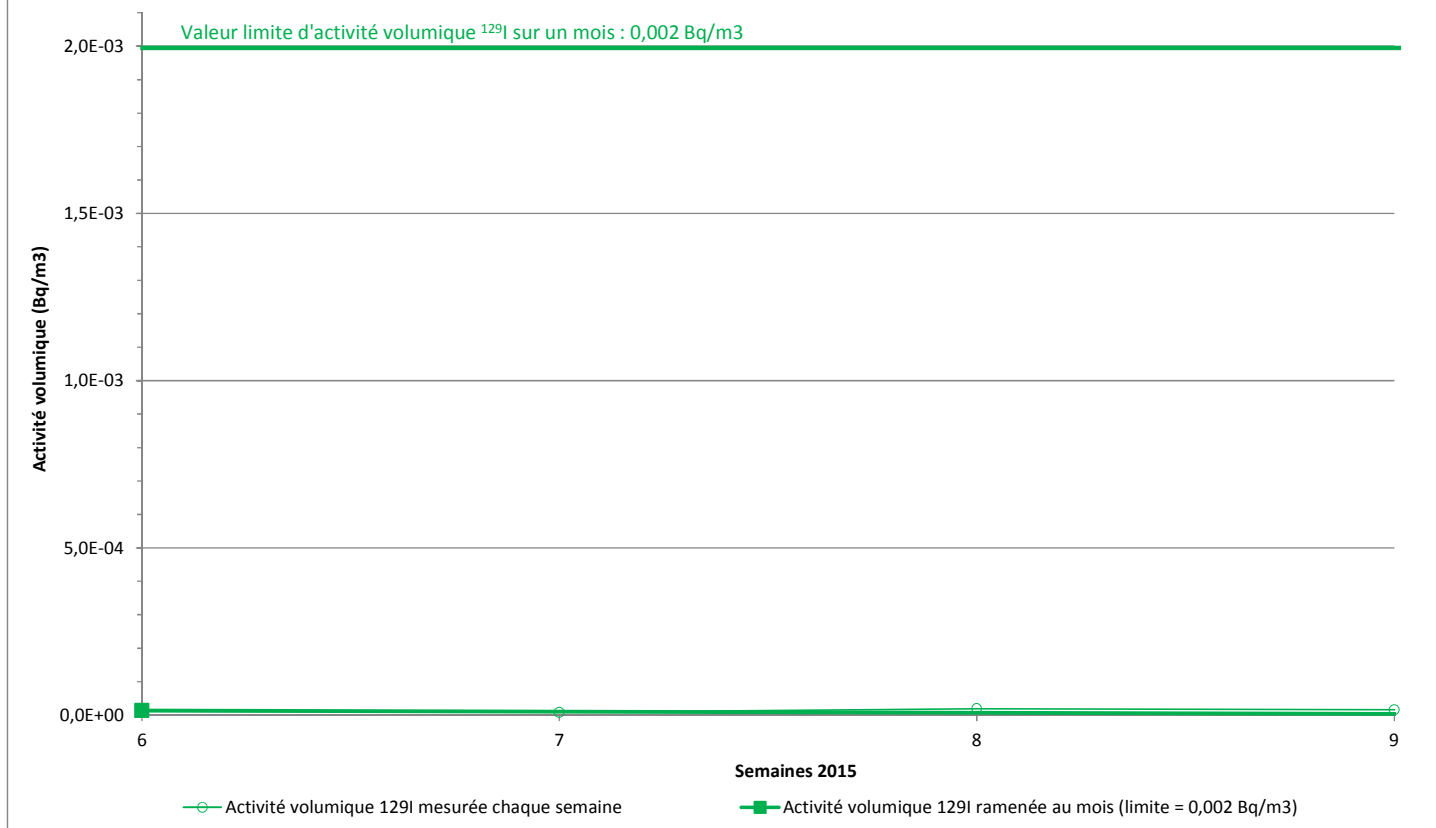


Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015

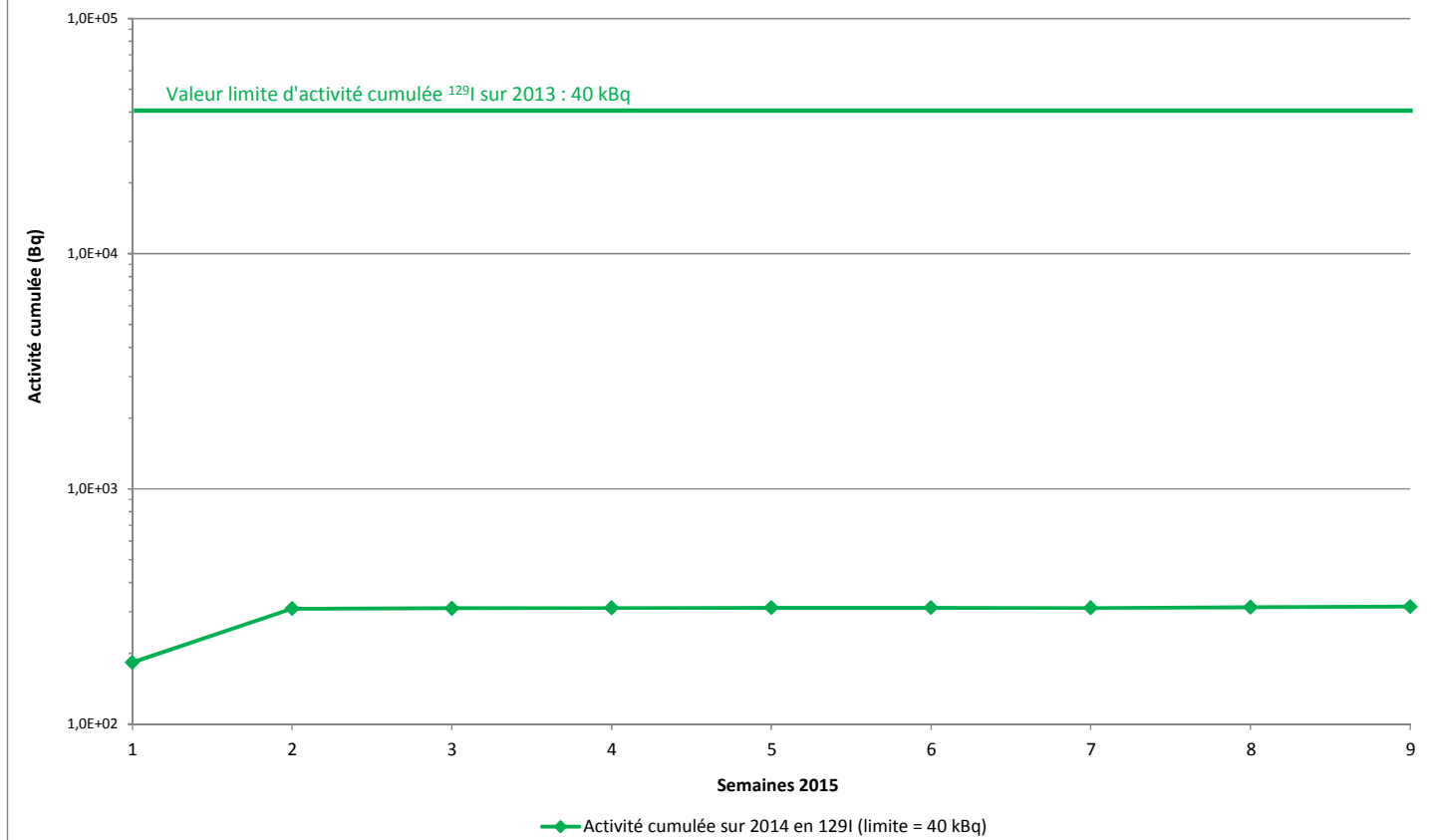




Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S06	S07	S08	S09	
Alpha total	$\leq 1,4.10^{-4}$	$\leq 1,4.10^{-4}$	$\leq 1,4.10^{-4}$	$\leq 1,8.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 8,9.10^{-4}$	$\leq 8,3.10^{-4}$	$\leq 9,0.10^{-4}$	$\leq 4,2.10^{-4}$	
Activité H3	0,68	$\leq 0,83$	$\leq 0,50$	$\leq 0,42$	
Activité C14	$\leq 0,34$	$\leq 0,37$	$\leq 0,37$	0,66	0,44
Activité I129	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 2,4.10^{-4}$	$\leq 2,4.10^{-4}$	$\leq 2,0.10^{-4}$

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

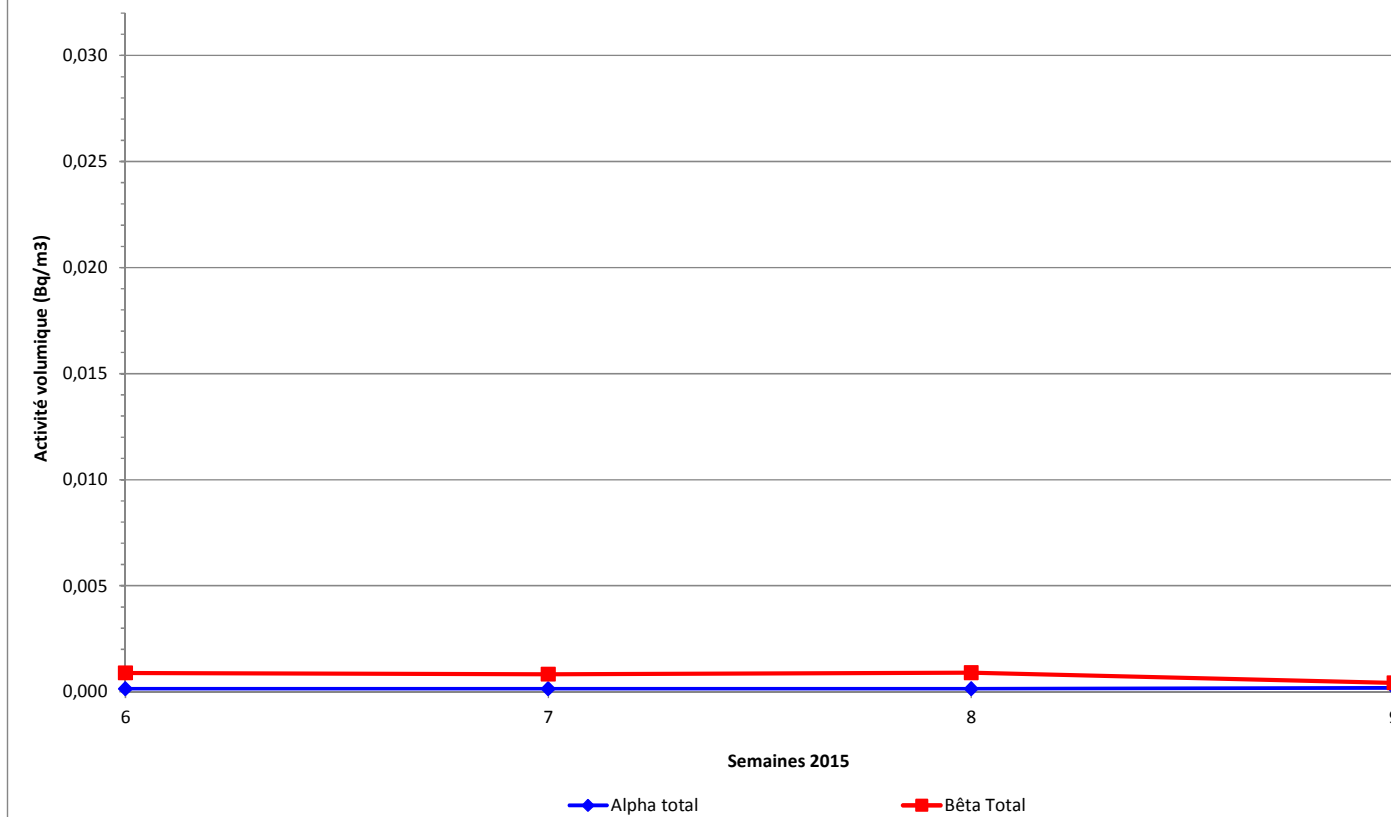
Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n°1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n°1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

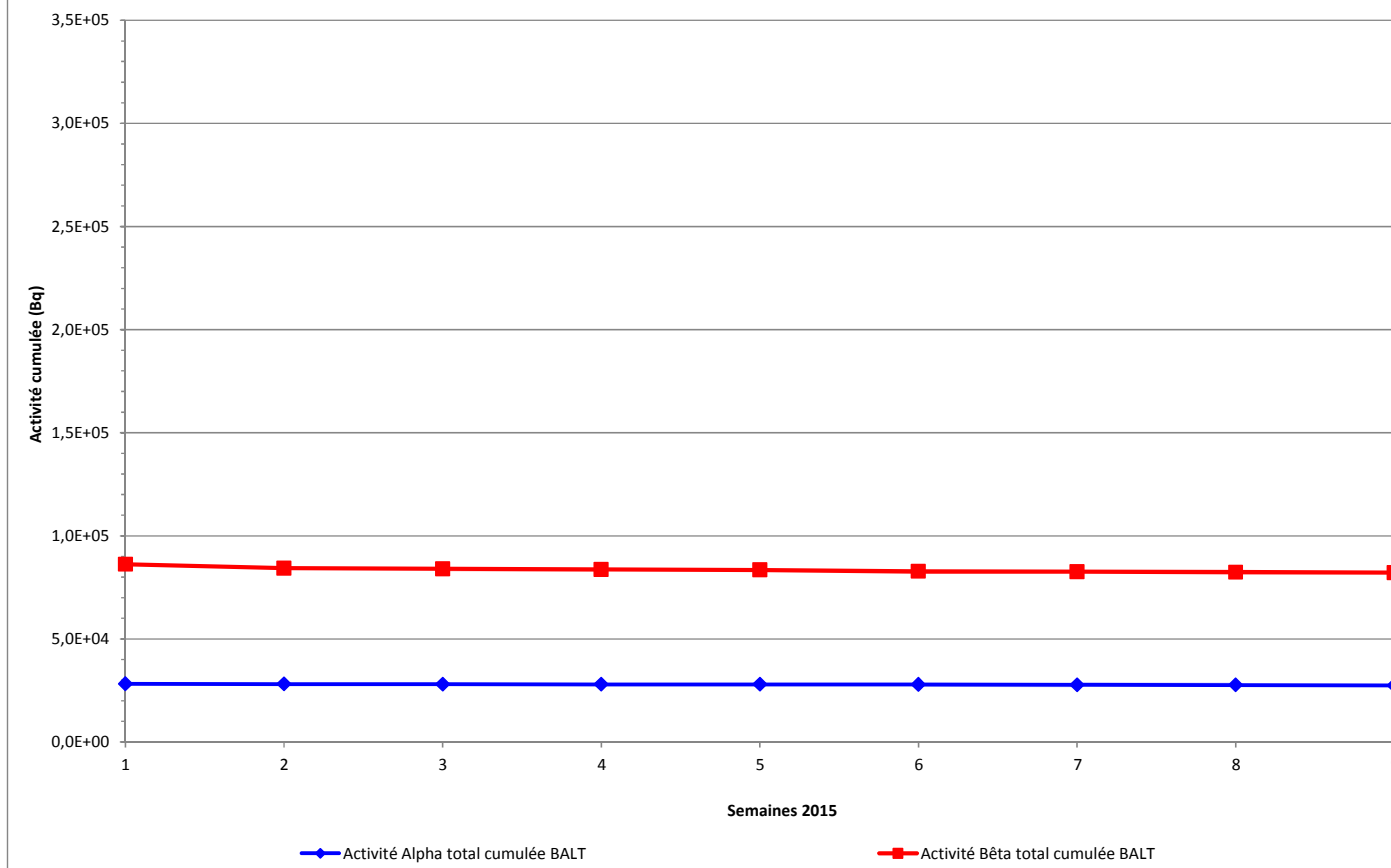
Commentaires :

Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

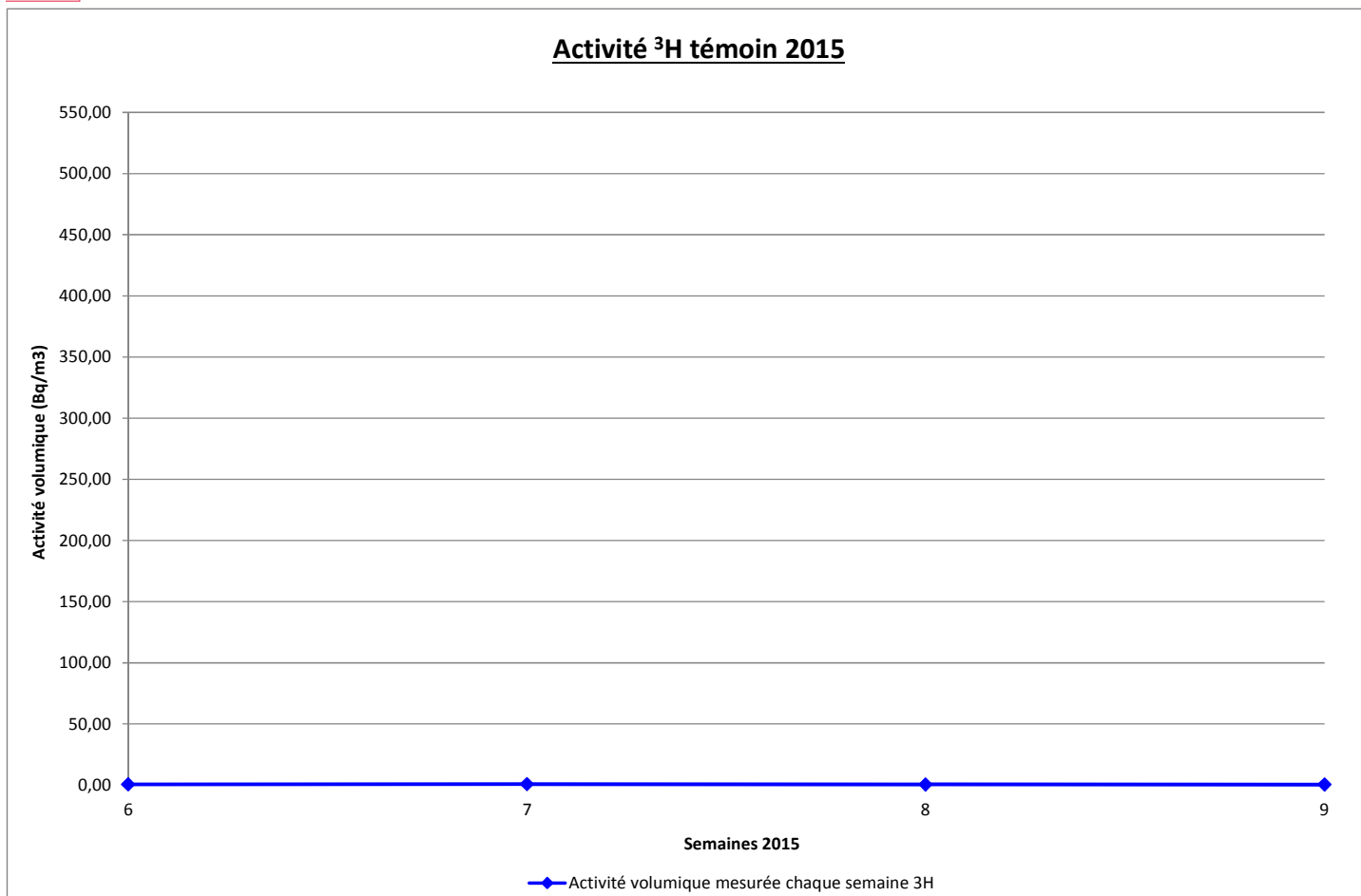
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



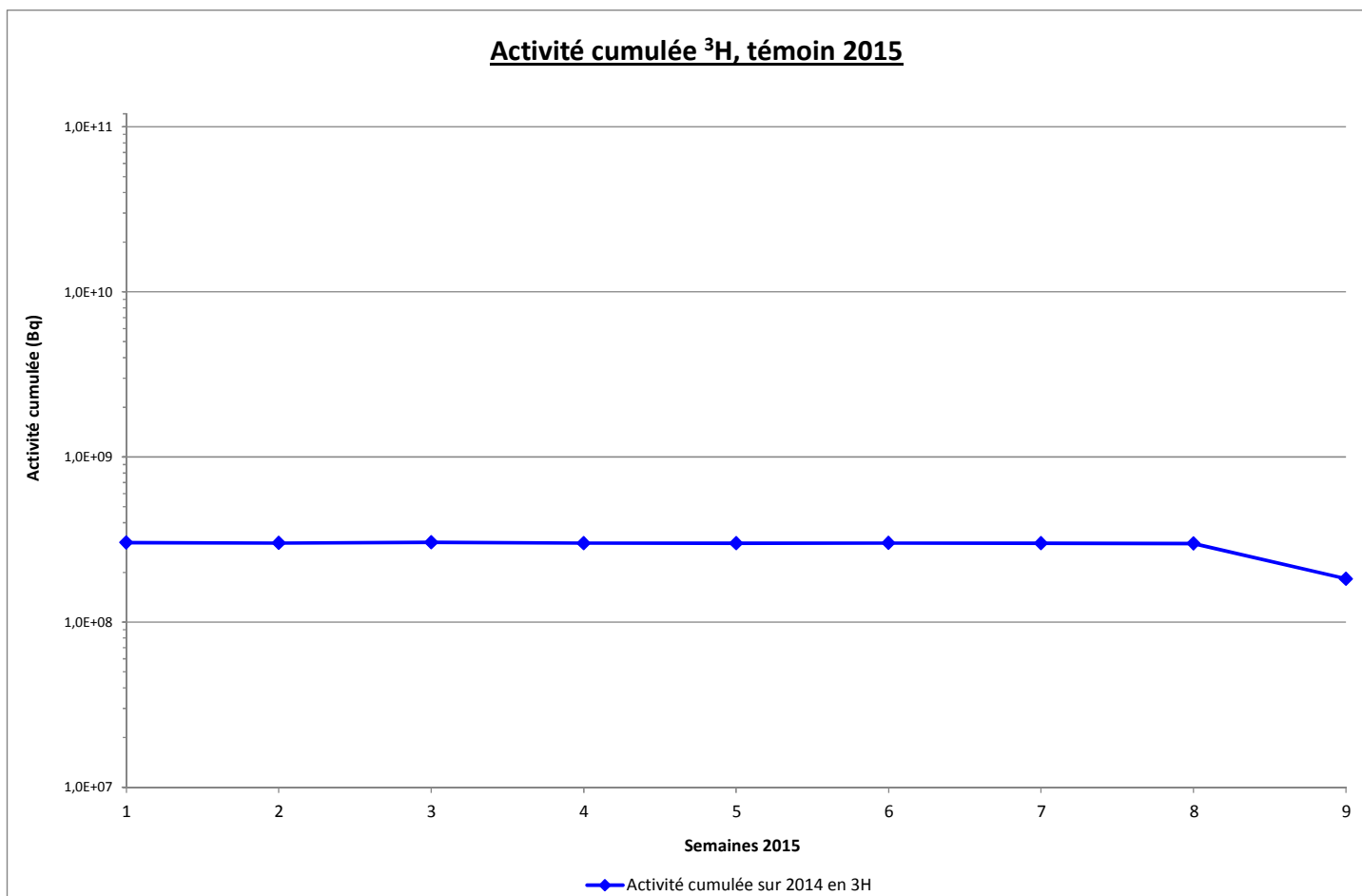
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



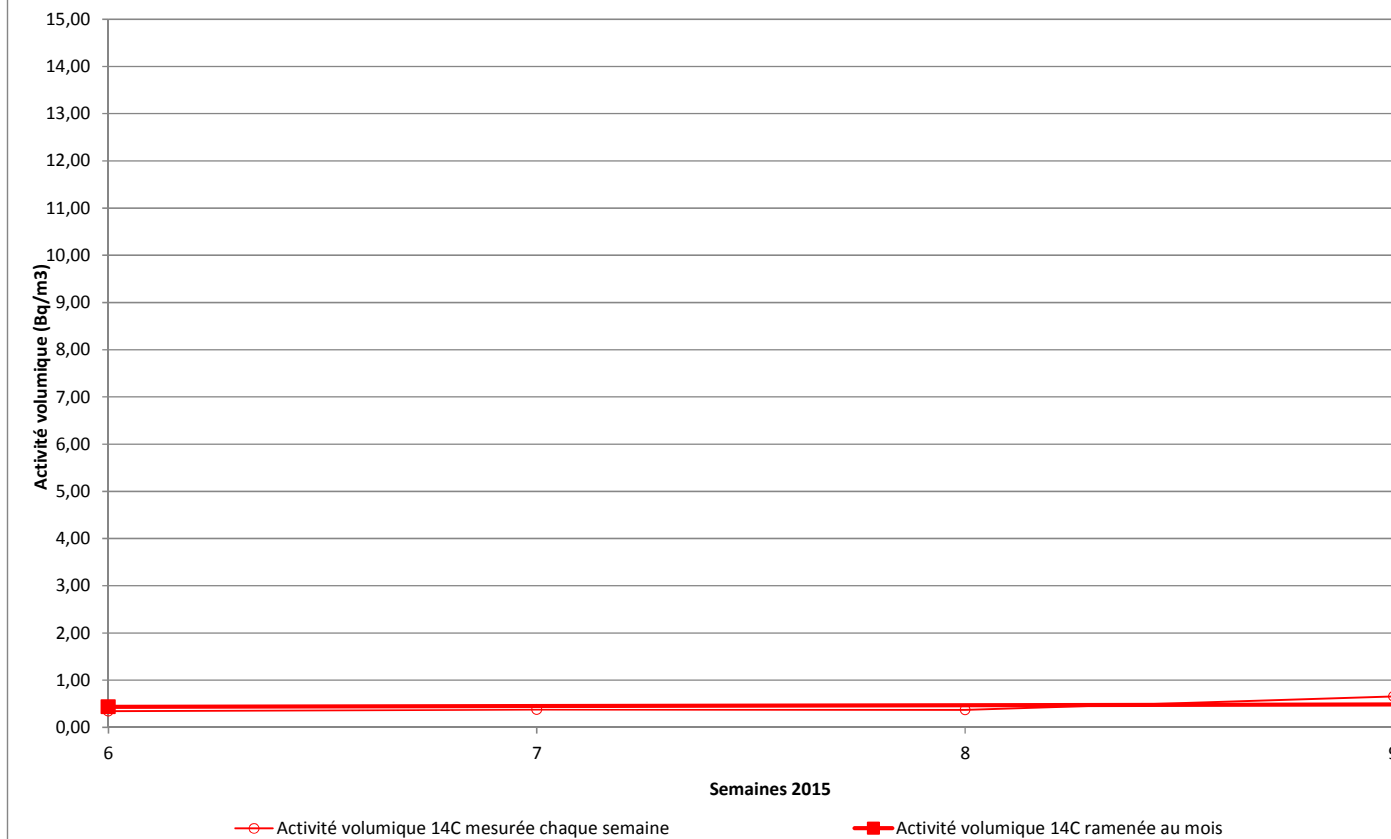
Activité ³H témoin 2015



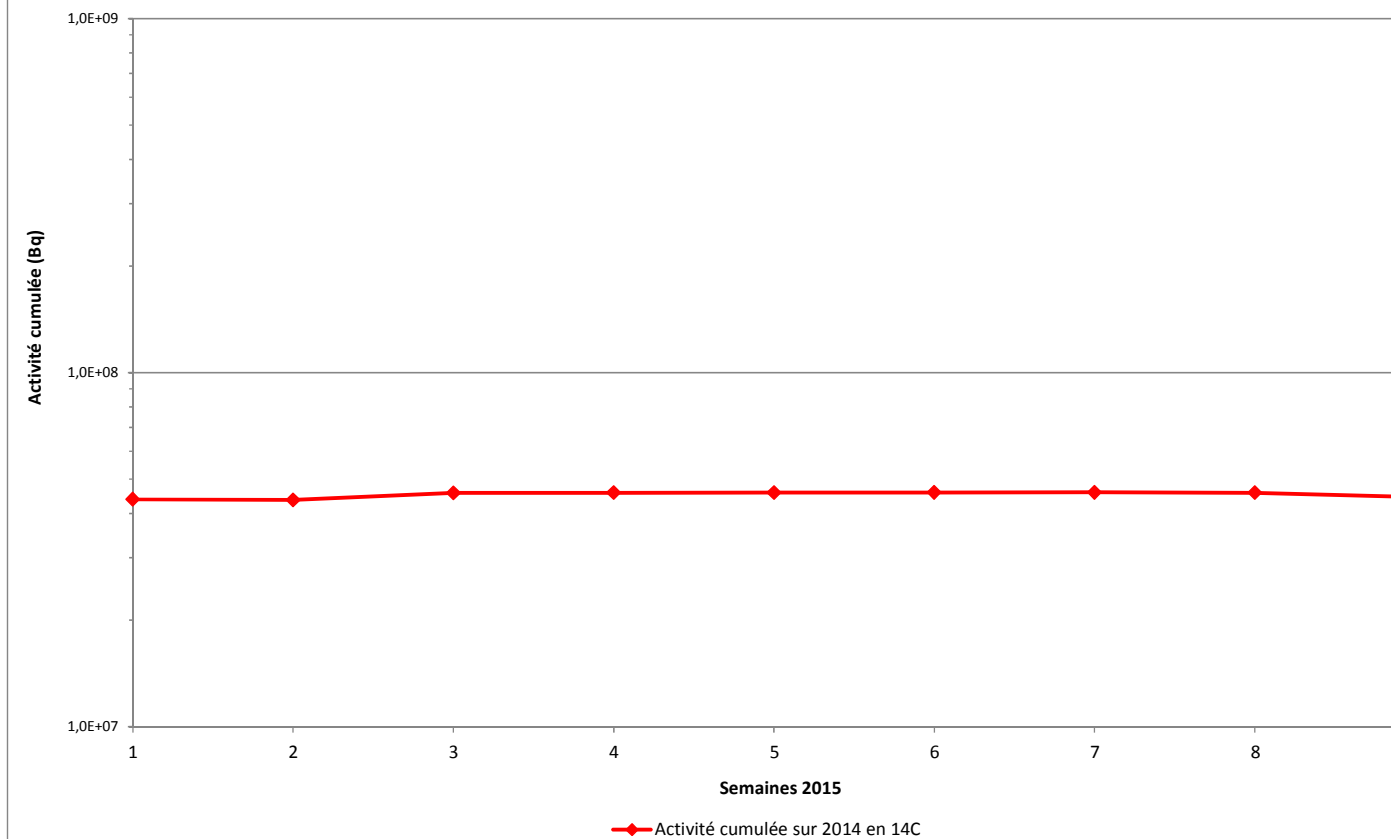
Activité cumulée ³H, témoin 2015

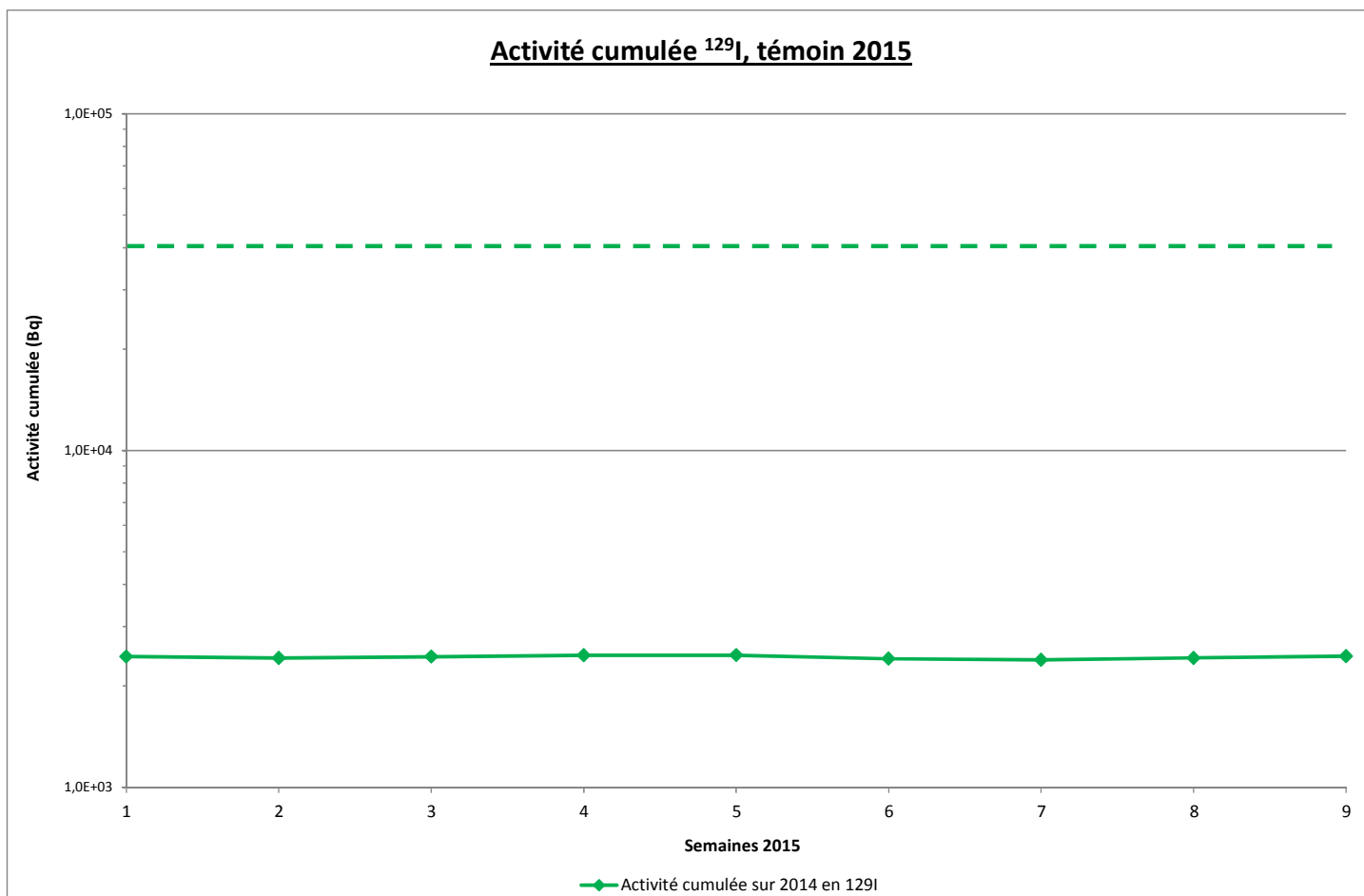
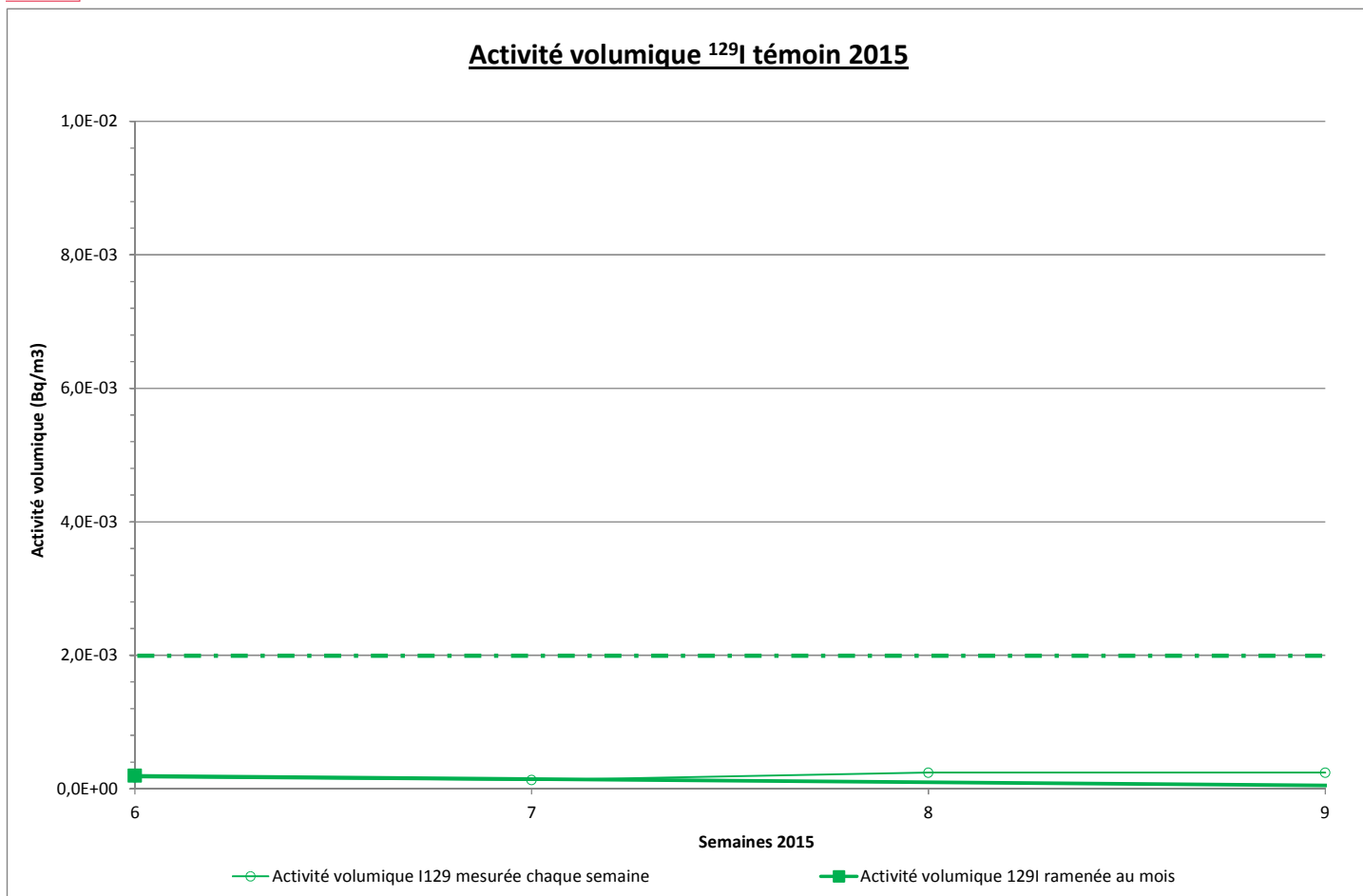


Activité ¹⁴C témoin 2015



Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015

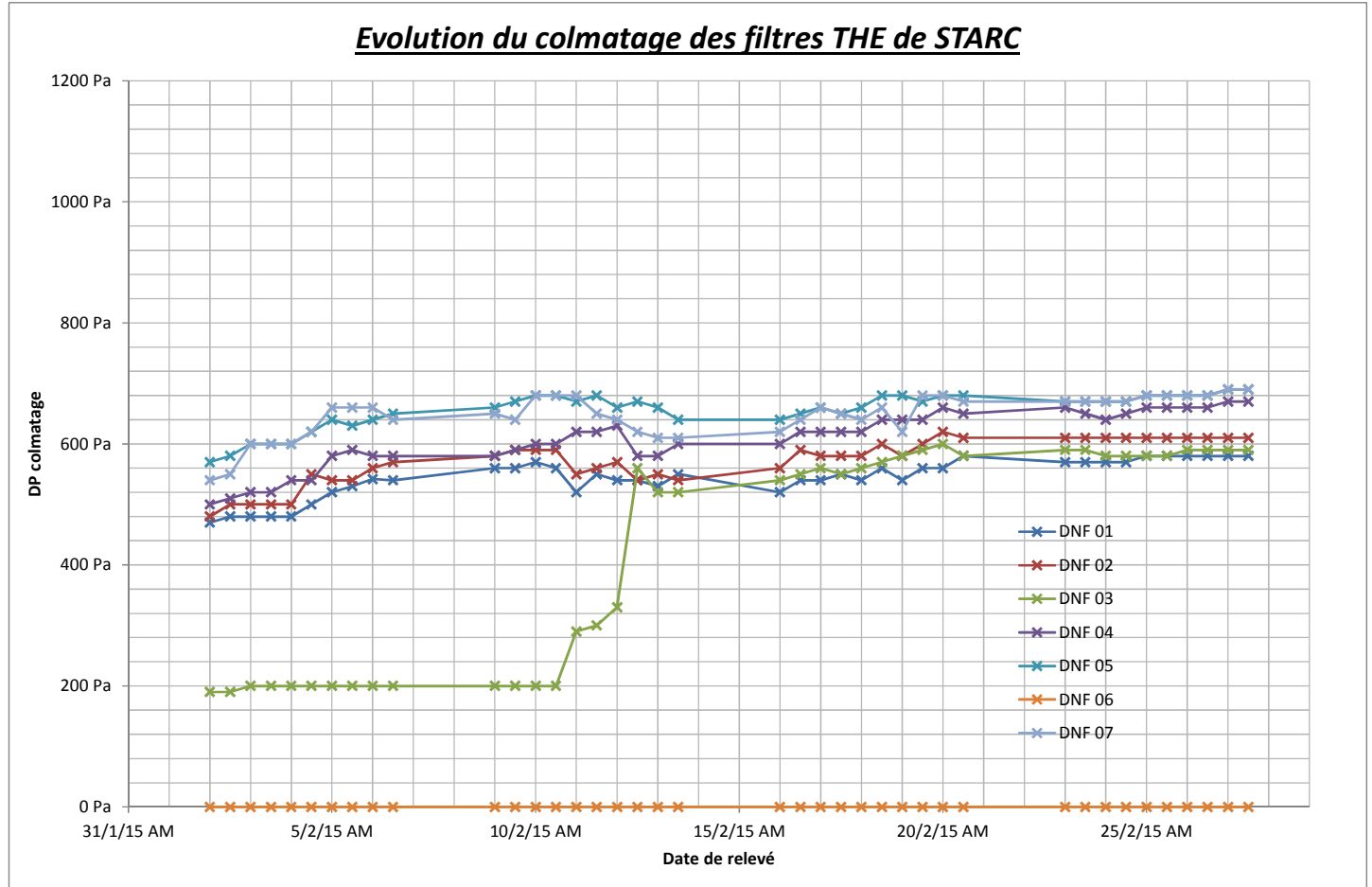




2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées le 27/02/2015 allaient de 240 à 690 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 29 janvier 2015. L'étage de filtres DNF 06 a été fermé le 29 janvier et reste isolé (en réserve). Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres de chaque ligne (2 filtres THE par ligne).

2.4- DIVERS

Le site sera fermé les : Vendredi 15 mai, Lundi 13 juillet, Jeudi 24 décembre & Jeudi 31 décembre 2015.

Envoi des filtres de prélèvement des aérosols en cheminée et dans l'environnement chaque semaine, après comptage α & β en interne. Permet de réduire le délai d'émission du CR mensuel DREAL.

CODERST le 26 février 2015 pour modification de la rubrique pour laquelle l'ICPE est soumise à autorisation.

Programmation de mesures de bruit sur l'ICPE.
Renouvellement du contrat de gardiennage du site (fin mars).

Intervention spécialiste : Bureau VERITAS, pour prélèvements de déchets avec suspicion d'amiante. Envoi pour analyse en laboratoire spécialisé en échantillons amiante et TFA.

3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC

Afin d'assurer la surveillance de l'exposition du public, plusieurs dosimètres passifs ont été placés en limite de propriété sur la base d'Epothémont et en zone conventionnelle :

- 1 dosimètre en limite de site à la jonction avec la société voisine MC Clôture (Portail)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment entreposage (Droit Entreposage)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment de traitement (Droit Traitement)
- 1 dosimètre sur le mur extérieur du bâtiment au niveau de l'entreposage des bennes (Auvent Entreposage)
- 1 dosimètre au niveau du bâtiment administratif (Témoin)

La fréquence de développement de ces dosimètres est trimestrielle, comme pour les dosimètres du personnel de catégorie B, intervenant en zone nucléaire.

L'organisme en charge de leur développement est l'IRSN, laboratoire agréé ASN.

DOSIMETRE	Equivalent de dose (mSv)	
	PERIODE DE SUIVI 01/10/2014 – 31/12/2014	CUMUL (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Témoin	< 0,05	< 0,05
Portail	0,20	0,90
Droit Entreposage	0,25	0,99
Droit Traitement	0,20	0,89
Auvent Entreposage	0,15	0,60

(*) Le cumul est la somme des valeurs discrètes d'exposition.

Nota : les valeurs ci-dessus sont des résultats de mesures de la dose brute incluant le bruit de fond naturel. Ces doses sont mesurées avec un seuil à 10 µSv.

Le dosimètre témoin est conservé dans le bâtiment administratif, il permet de déduire éventuellement la dose induite par le transport jusqu'au laboratoire de mesure.

Nous présenterons ces résultats, en déduisant la dose moyenne trimestrielle (même période) des mesures ambiantes les plus proches, à savoir Bar-sur-Aube (nous avons exclus les valeurs des sites de proximité ANDRA, communauté de commune de Soulaines, afin de s'affranchir de l'éventuel impact de ces sites sur la dose ambiante). Ces valeurs sont collectées sur le site :

www.mesure-radioactivite.fr/public/s-carte.html (données publiques des laboratoires RNME).

DOSIMETRE	Equivalent de dose (mSv)			
	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/10/2014 – 31/12/2014	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/01/2014 – 31/12/2014	ICPE Epothémont période de suivi (**) 01/04/2014 – 30/06/2014	ICPE Epothémont Cumul (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Portail	0,22	0,87	0	0,04
Droit Entreposage			0,03	0,13
Droit Traitement			0	0,03
Auvent Entreposage			0	0

(**) Le calcul de la dose apportée par l'ICPE d'Epothémont, est la différence entre la dose brute des dosimètres de l'ICPE, mesurée par l'IRSN, et la moyenne des doses ambiantes mesurées à Bar-sur-Aube. Idem pour le calcul de la dose cumulée apportée par l'ICPE d'Epothémont.

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P1
2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES	P2
2.1 - REJETS CHEMINEE	P2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P12
2.4 – DIVERS	P12
3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC	P13



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation, ainsi que les résultats du premier trimestre 2015, de l'exposition du public autour de l'installation.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	$3,0 \cdot 10^{-2}$	$2,2 \cdot 10^4$
Bêta total (hors K40)			$1,8 \cdot 10^{-2}$	$2,0 \cdot 10^5$
Activité H3			500	$1,5 \cdot 10^{10}$
Activité C14			7 *	$3,0 \cdot 10^8$
Activité I129			$2,0 \cdot 10^{-3} *$	$4,0 \cdot 10^4$

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S10	S11	S12	S13	
Alpha total	$\leq 7,5 \cdot 10^{-6}$	$\leq 1,6 \cdot 10^{-5}$	$\leq 5,4 \cdot 10^{-6}$	$\leq 5,5 \cdot 10^{-6}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 2,0 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,7 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,0 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,6 \cdot 10^{-5}$	
Activité H3	3,12	0,82	0,63	0,79	
Activité C14	$\leq 0,53$	$\leq 0,39$	$\leq 0,36$	0,35	0,41
Activité I129	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,3 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

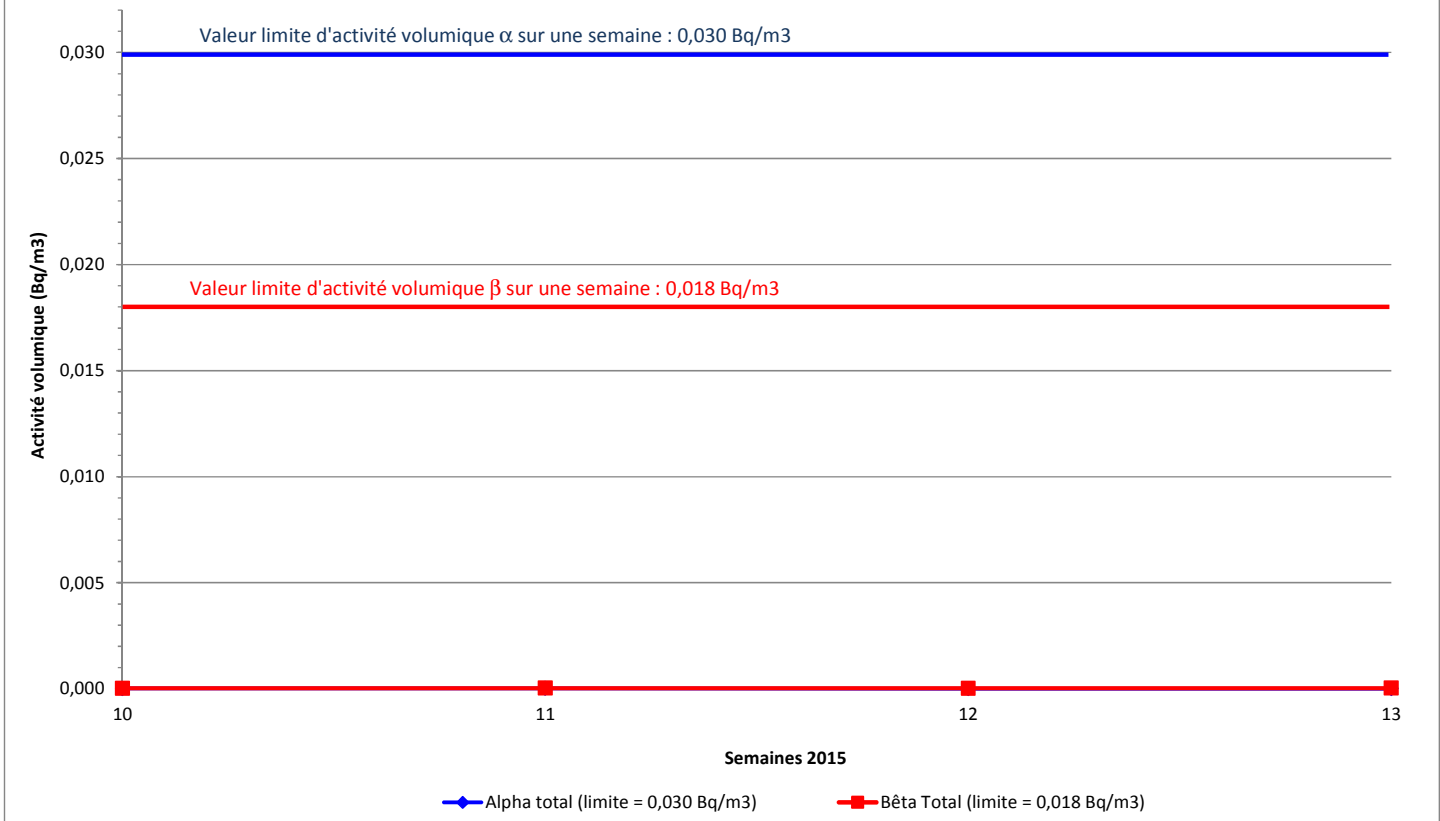
Commentaires :

Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif). La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

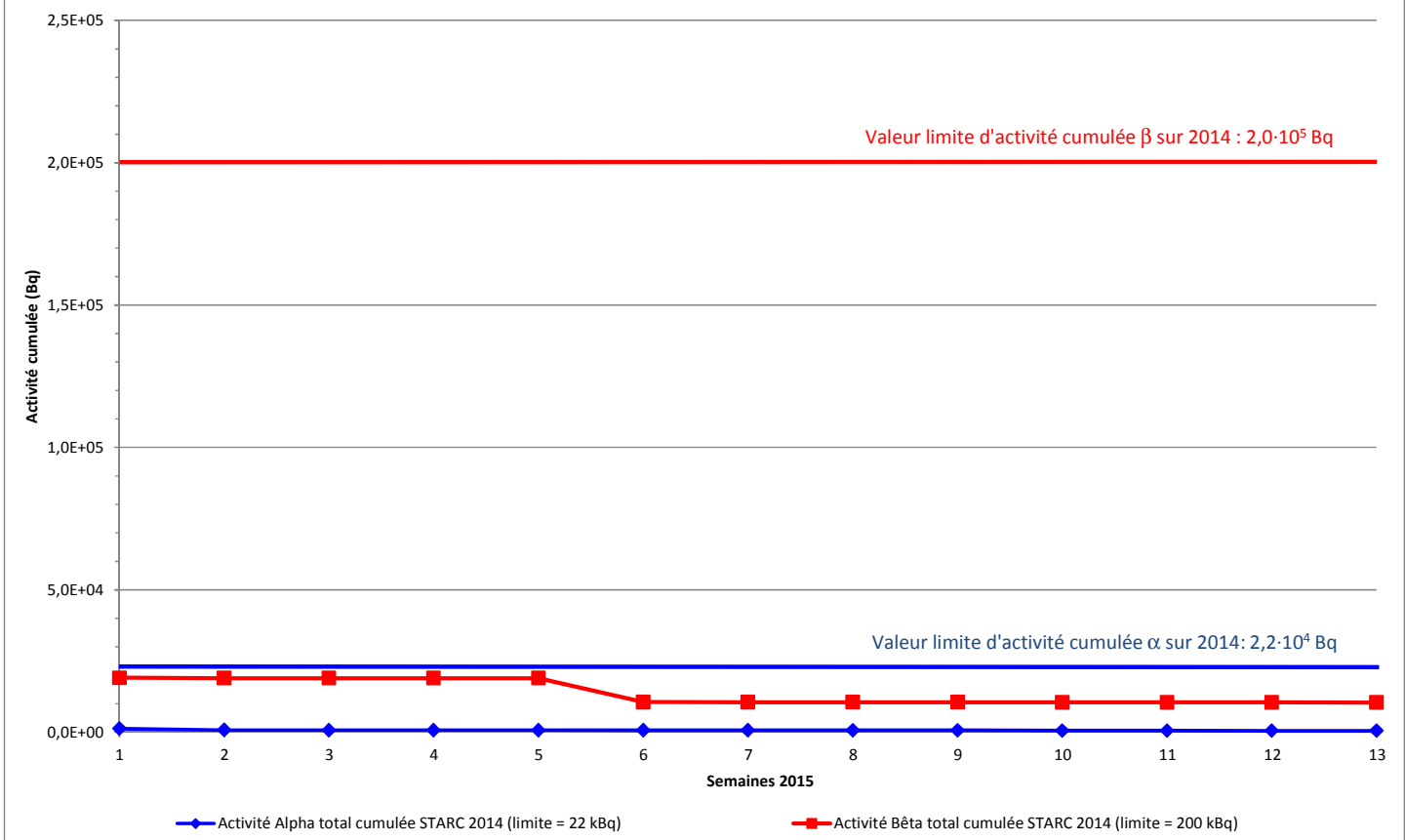
L'analyse de ¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral.

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

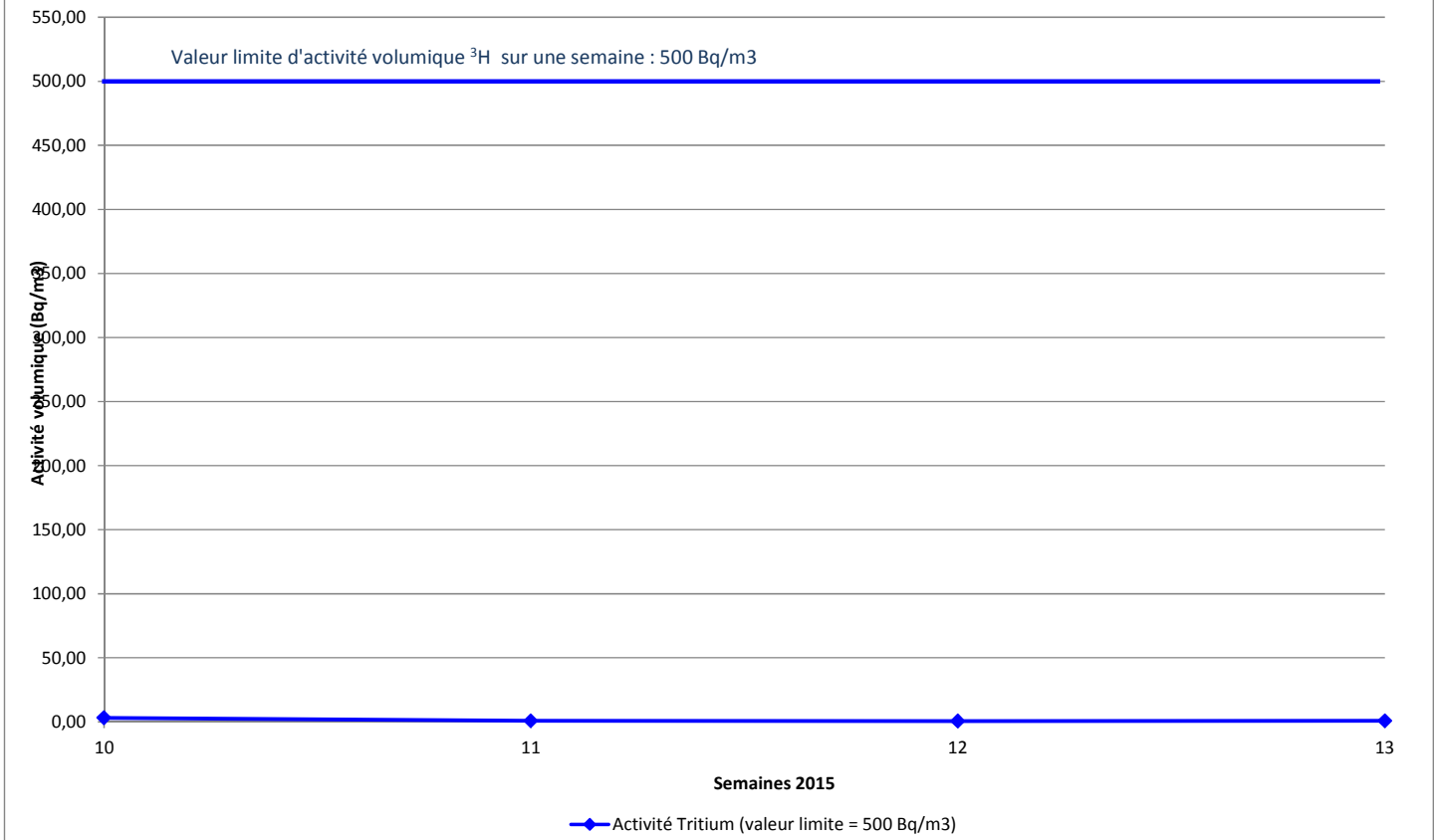
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



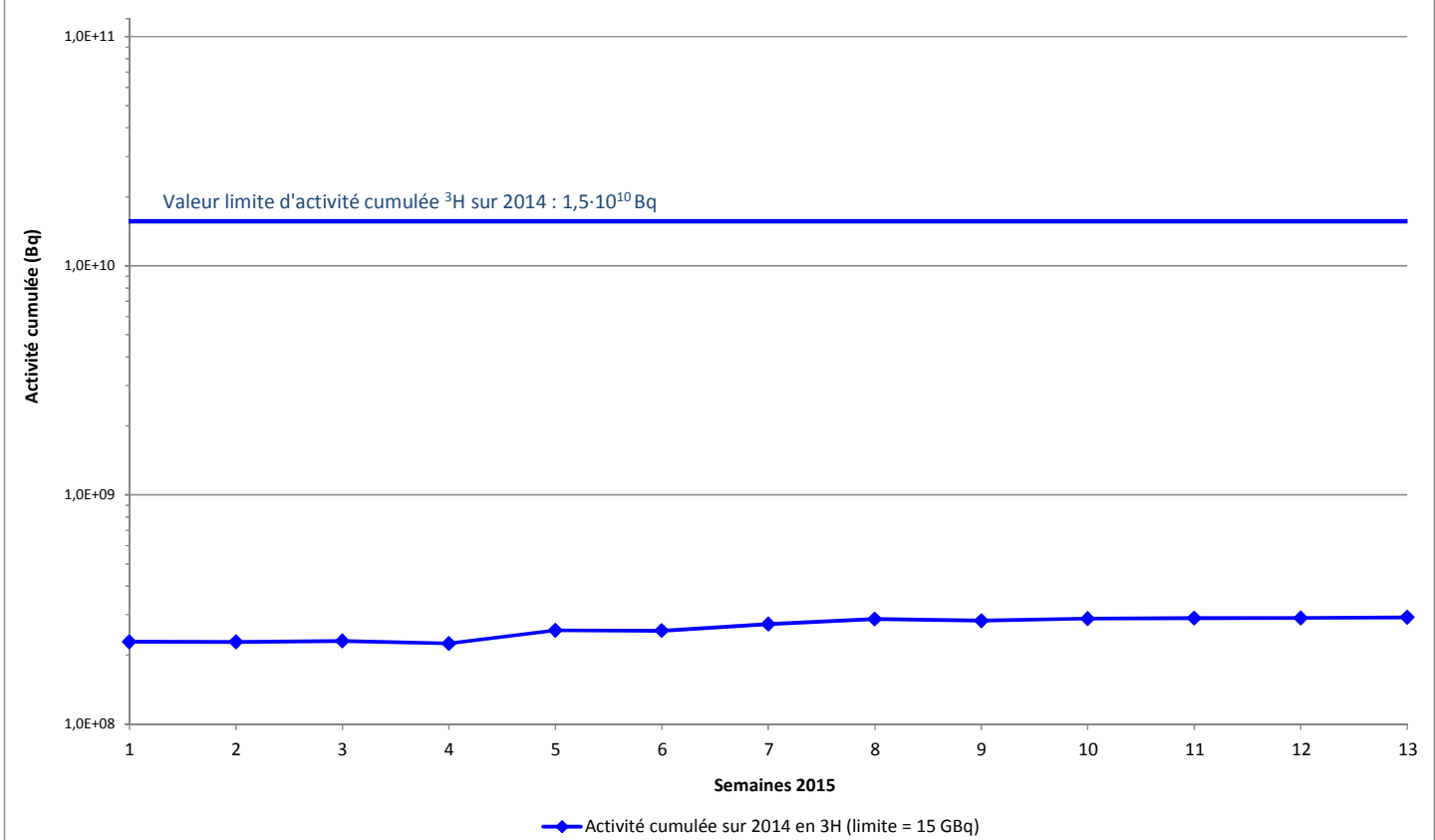
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015

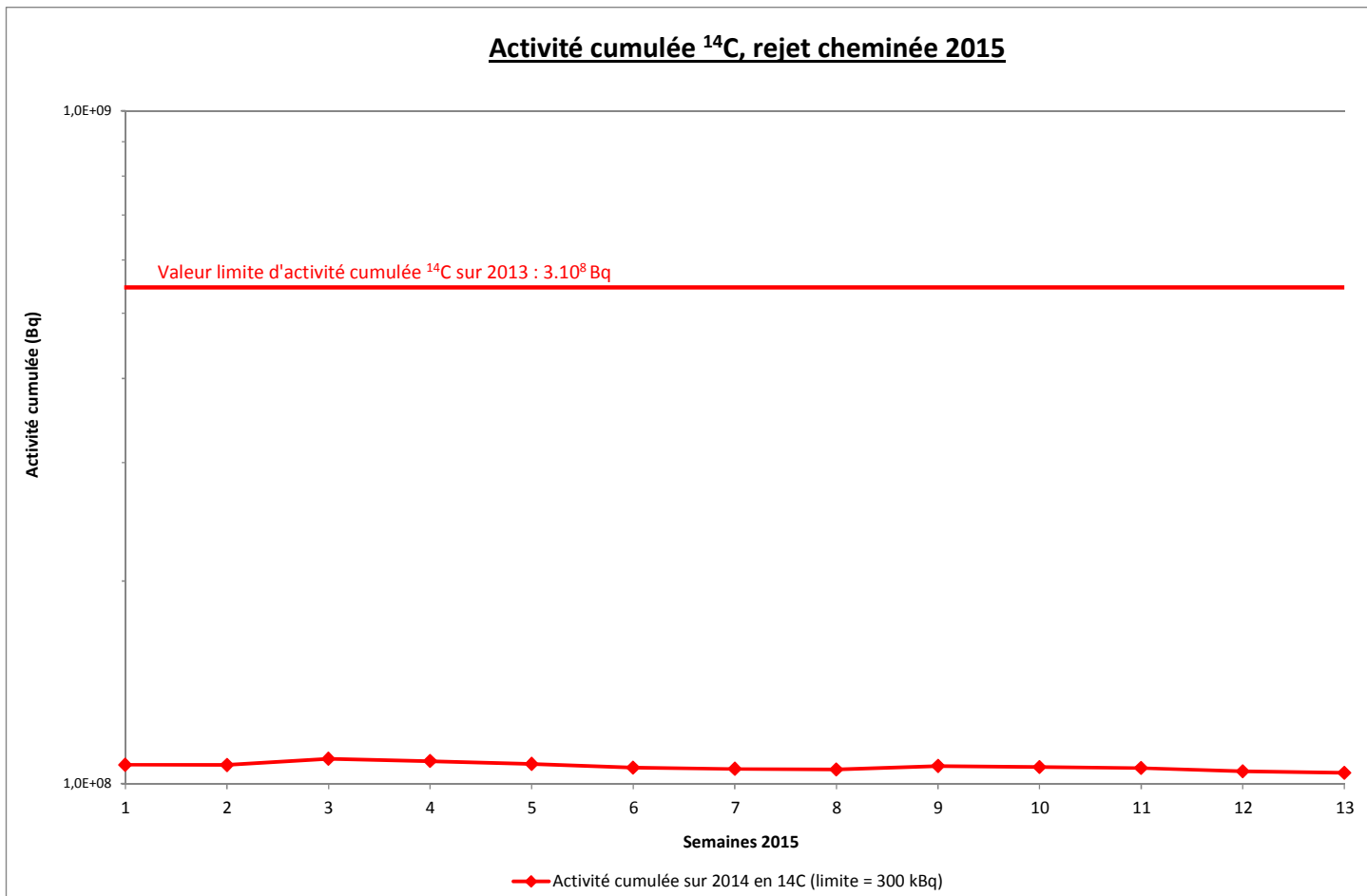
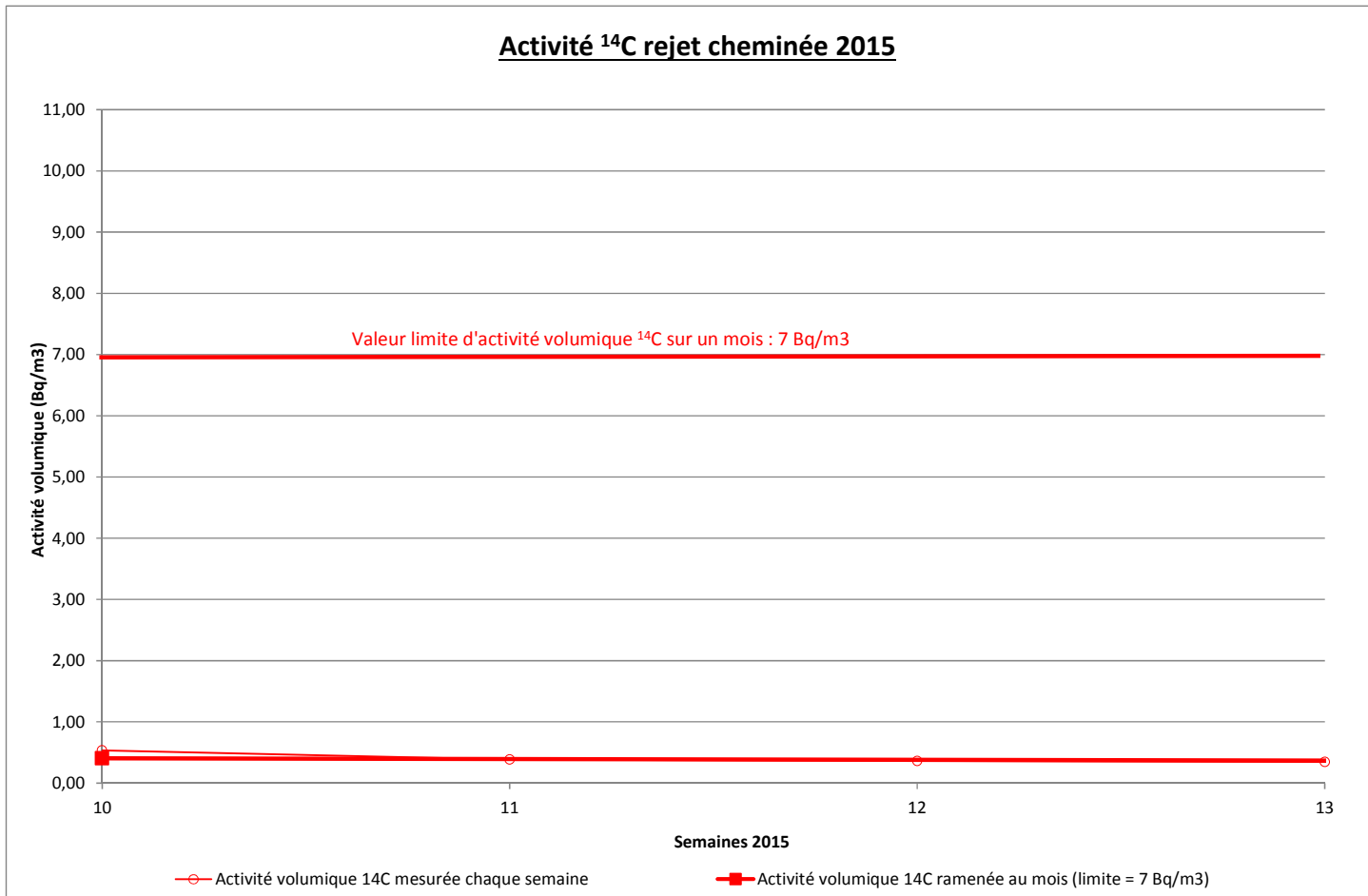


Activité ³H rejet cheminée 2015

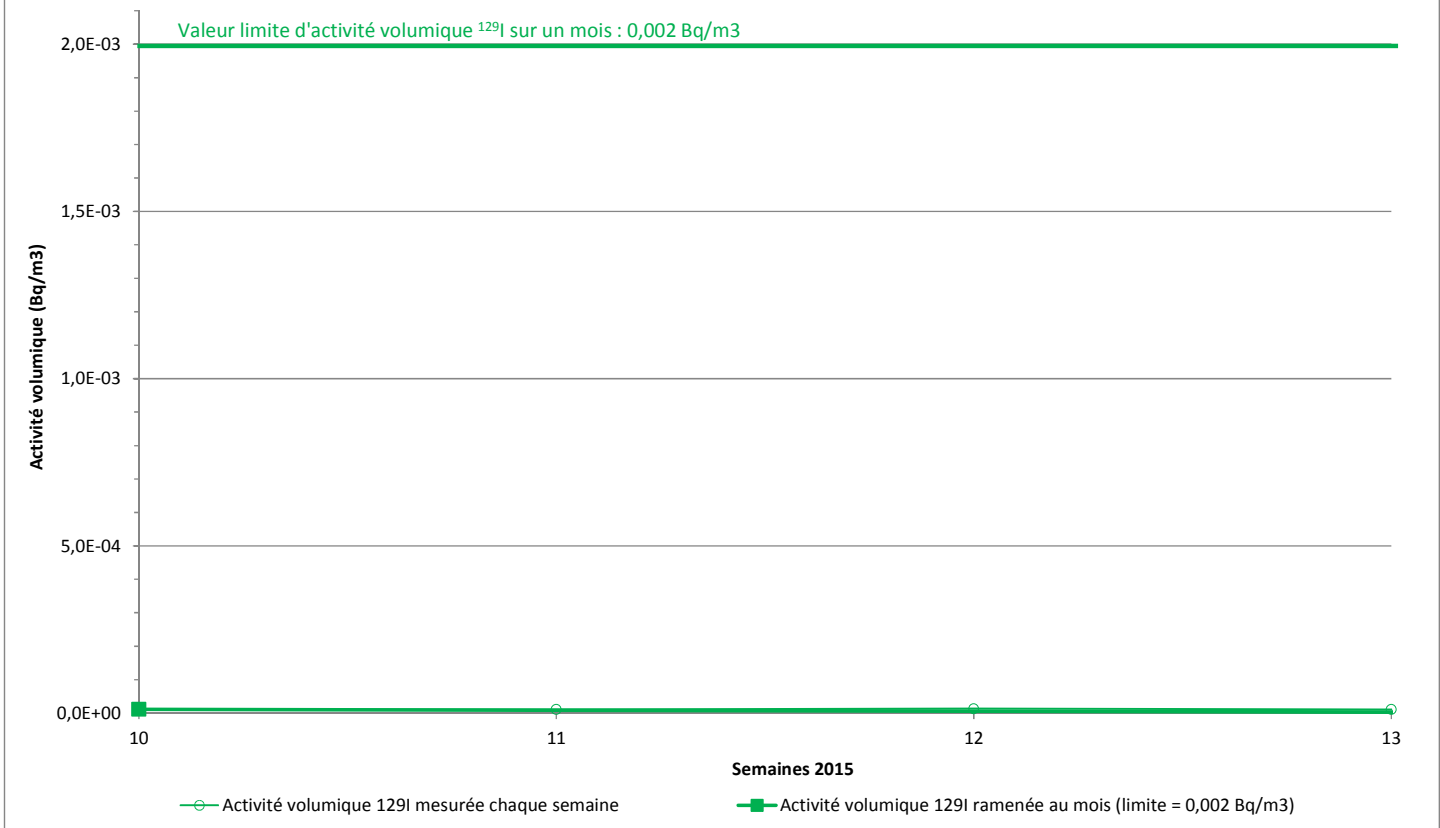


Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015

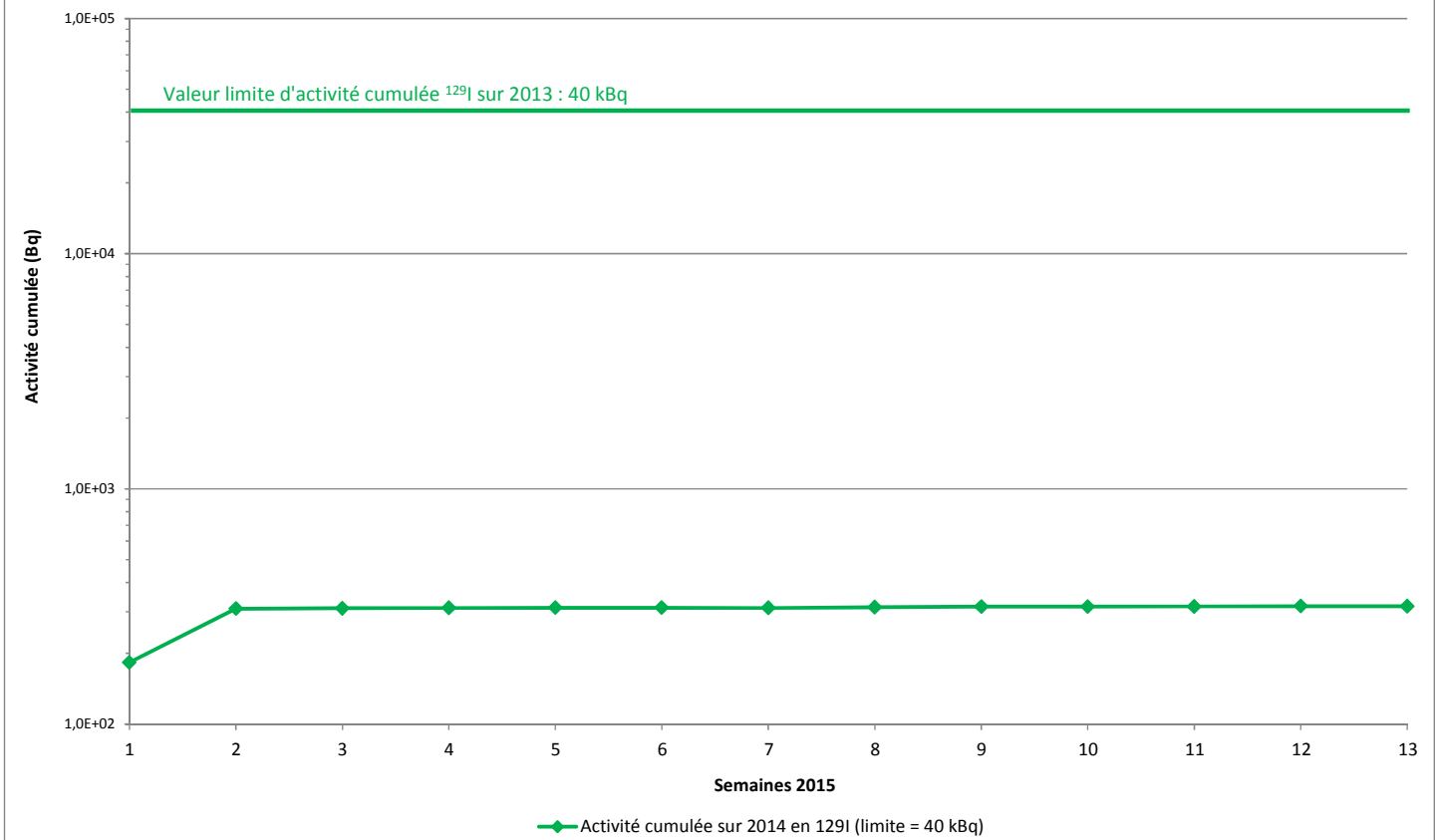




Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S10	S11	S12	S13	
Alpha total	$\leq 8,3.10^{-5}$	$\leq 1,2.10^{-4}$	$\leq 8,4.10^{-5}$	$\leq 1,6.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 3,7.10^{-4}$	$\leq 8,1.10^{-4}$	$\leq 7,7.10^{-4}$	$\leq 3,7.10^{-4}$	
Activité H3	0,99	$\leq 0,52$	1,06	$\leq 0,45$	
Activité C14	0,67	$\leq 0,33$	$\leq 0,34$	$\leq 0,31$	0,42
Activité I129	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 1,6.10^{-4}$	$\leq 1,6.10^{-4}$	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 1,7.10^{-4}$

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

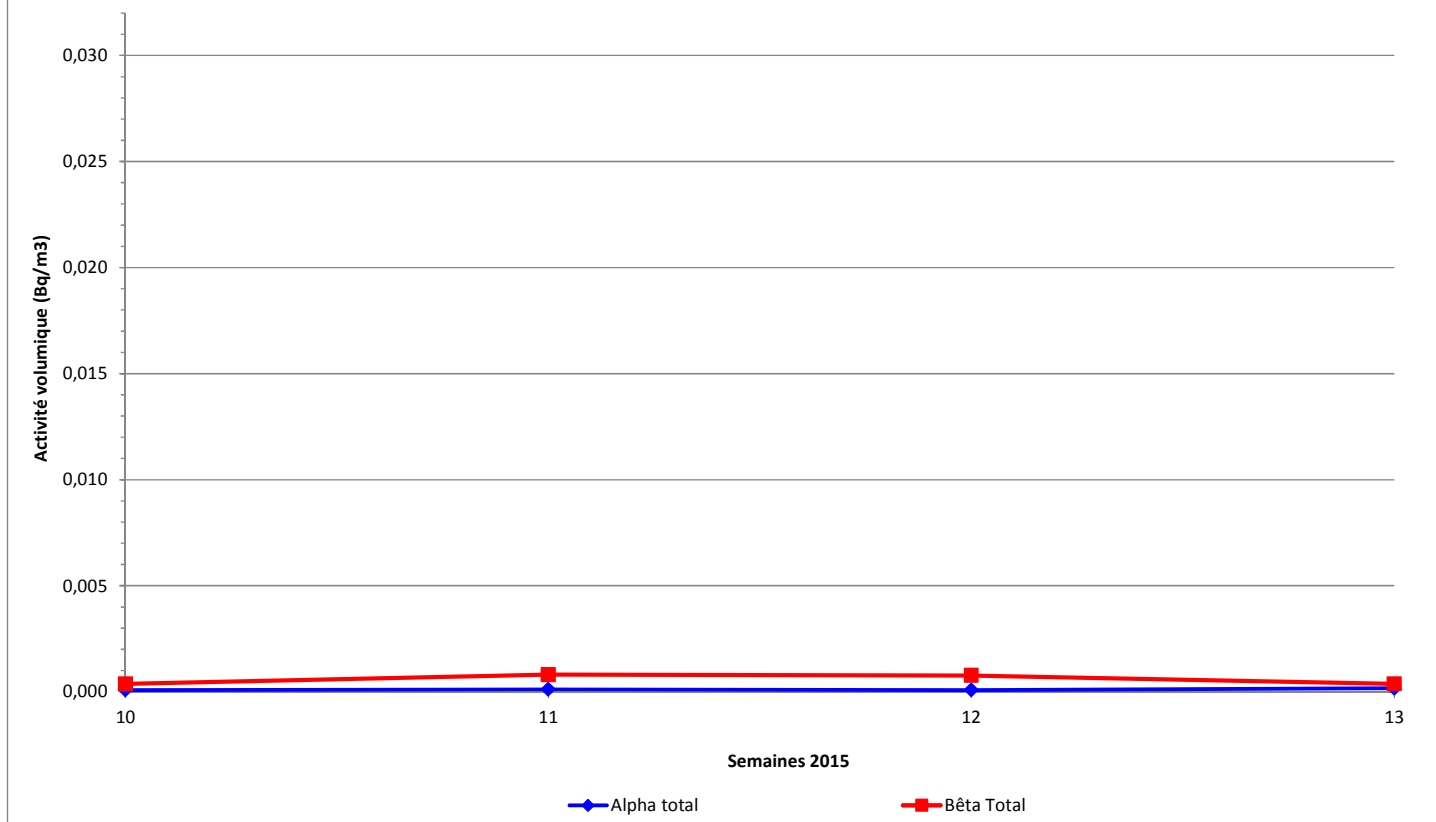
Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n°1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n°1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

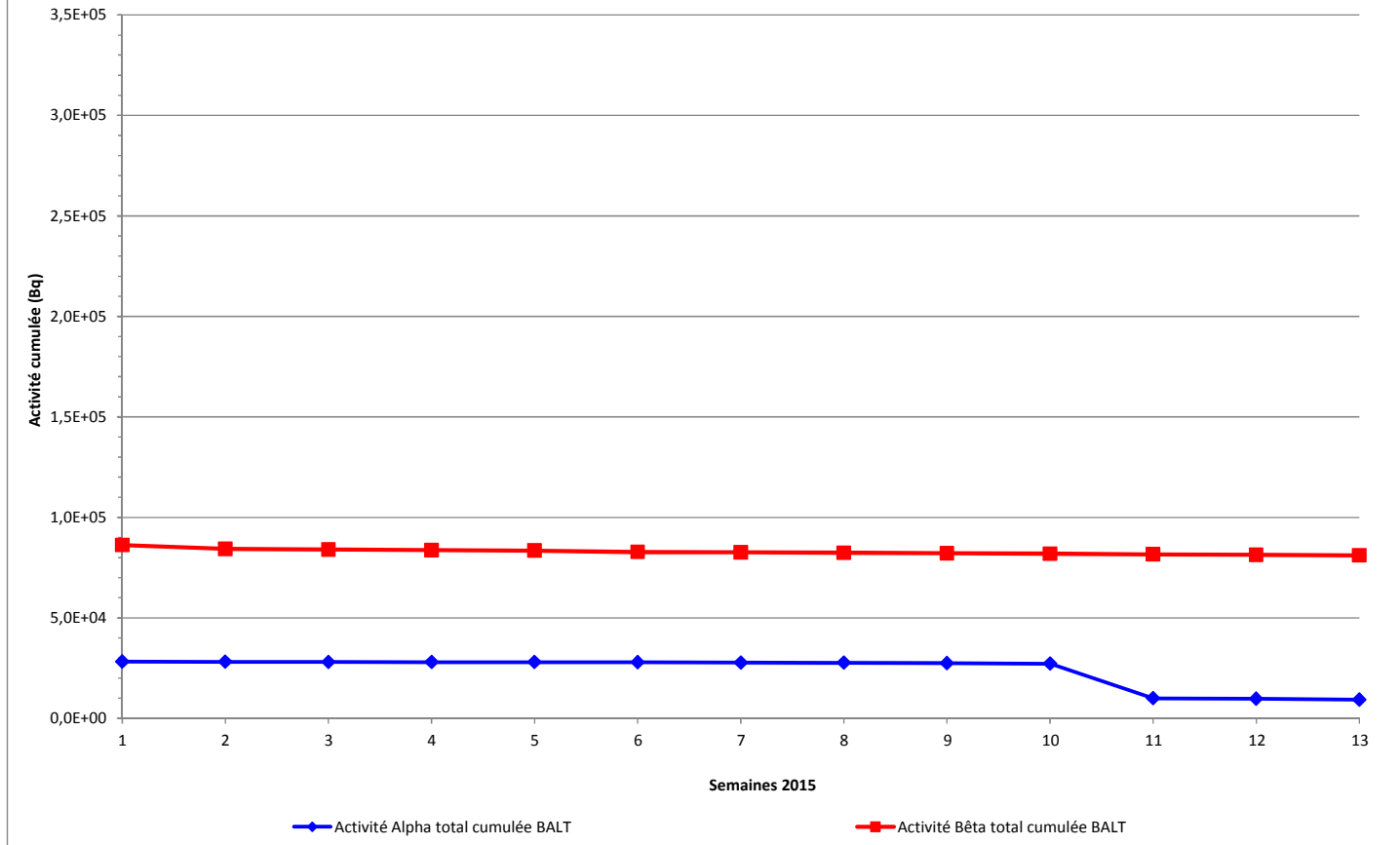
Commentaires :

Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

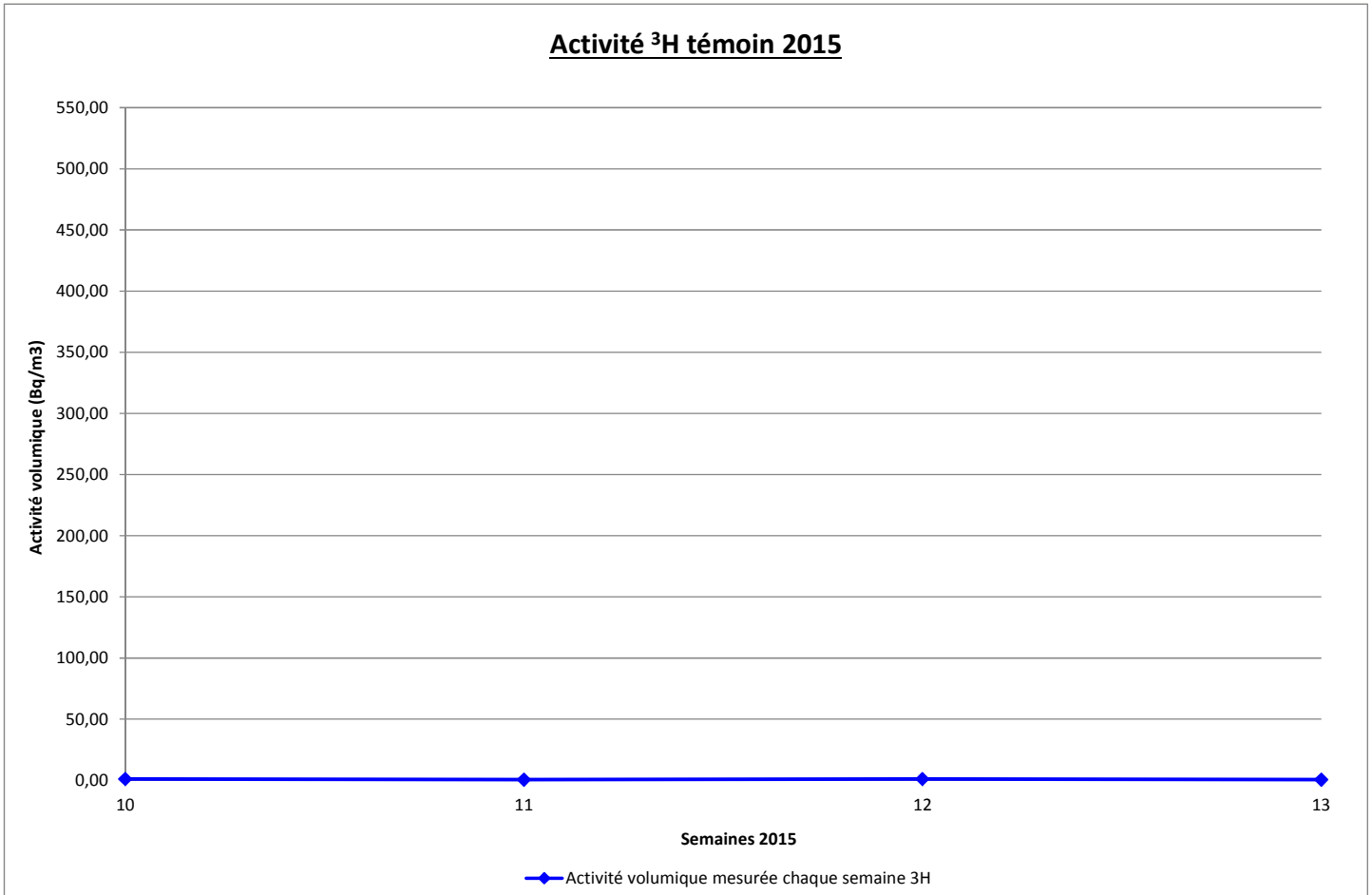
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



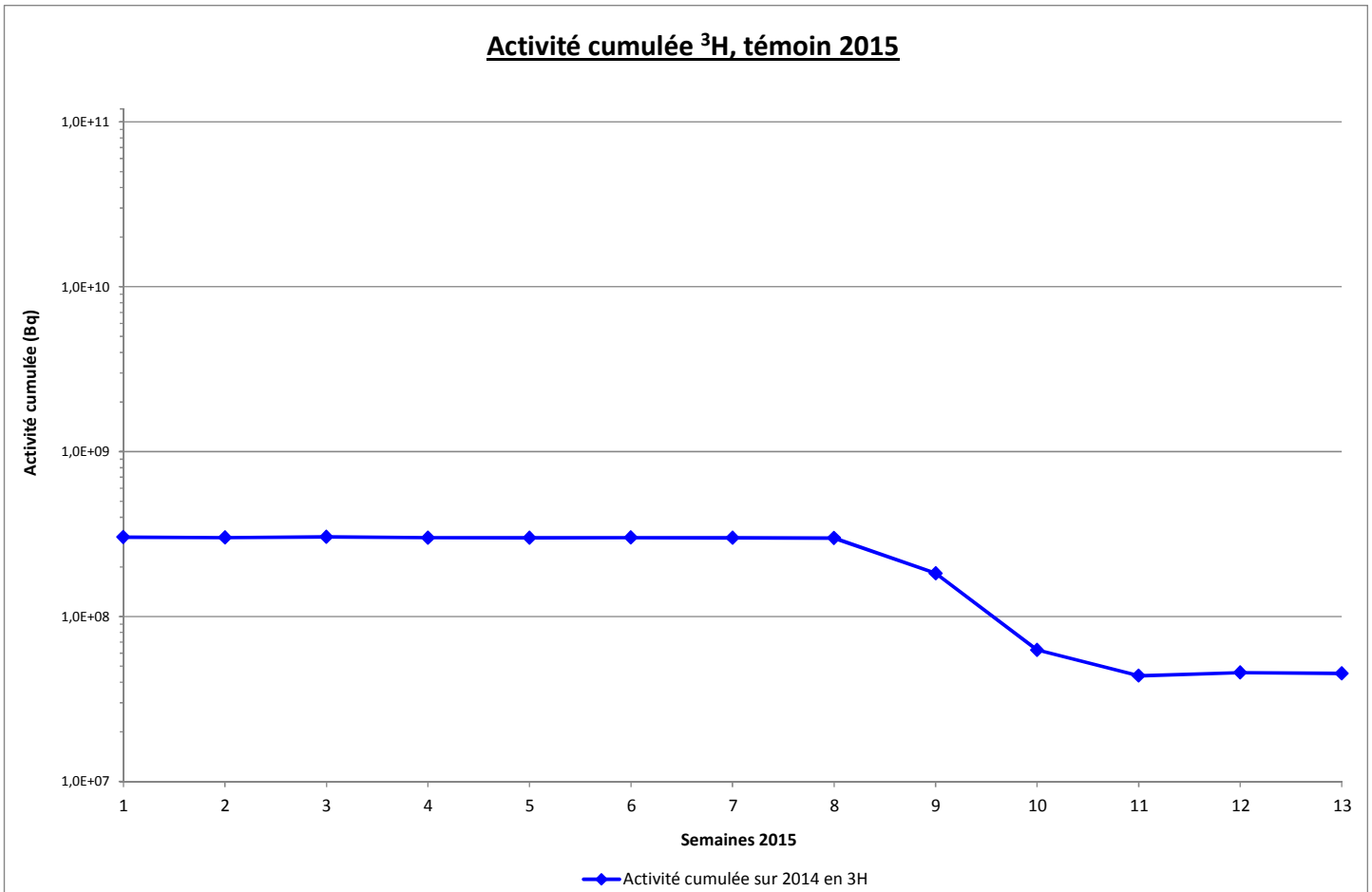
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



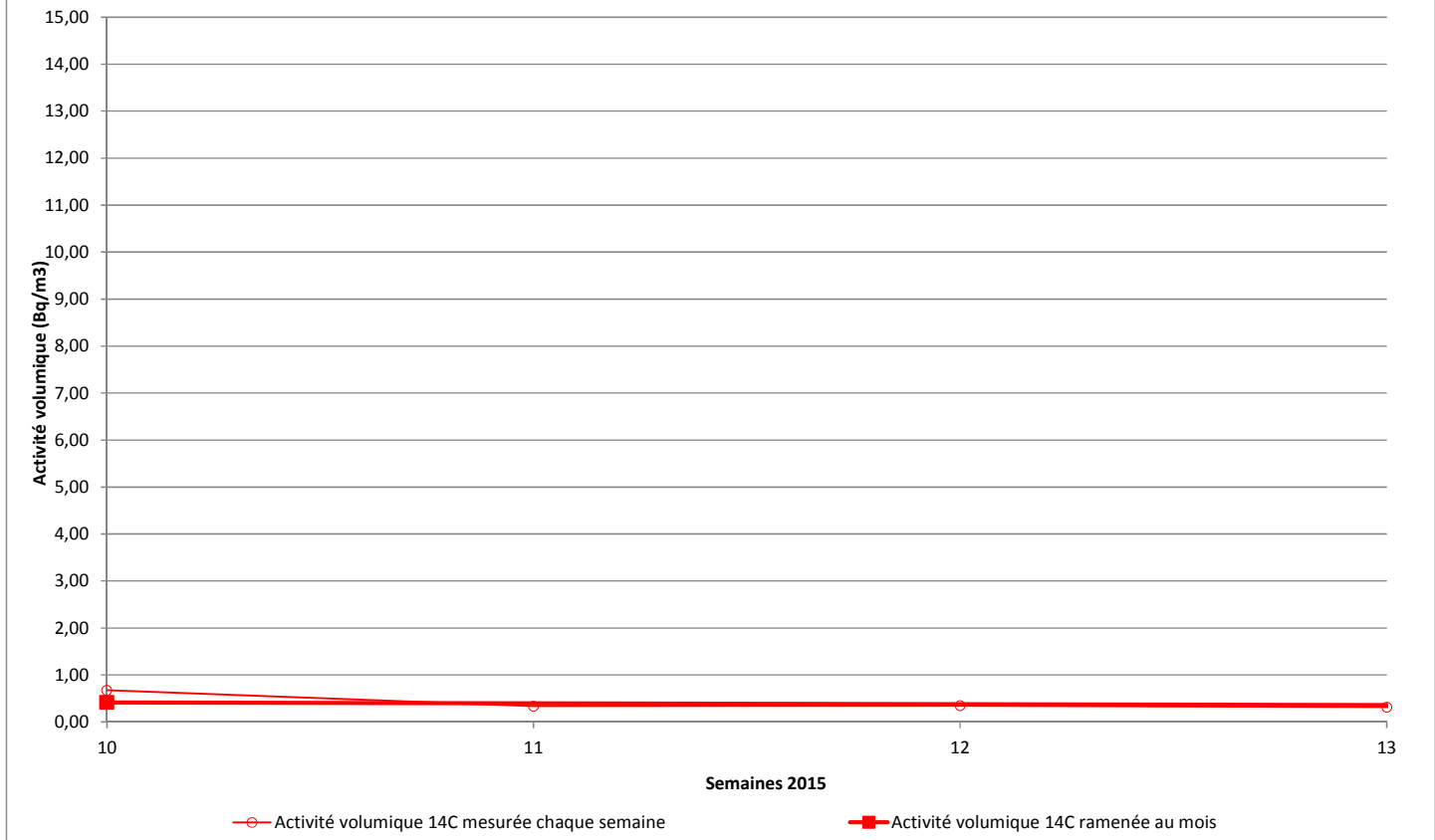
Activité ³H témoin 2015



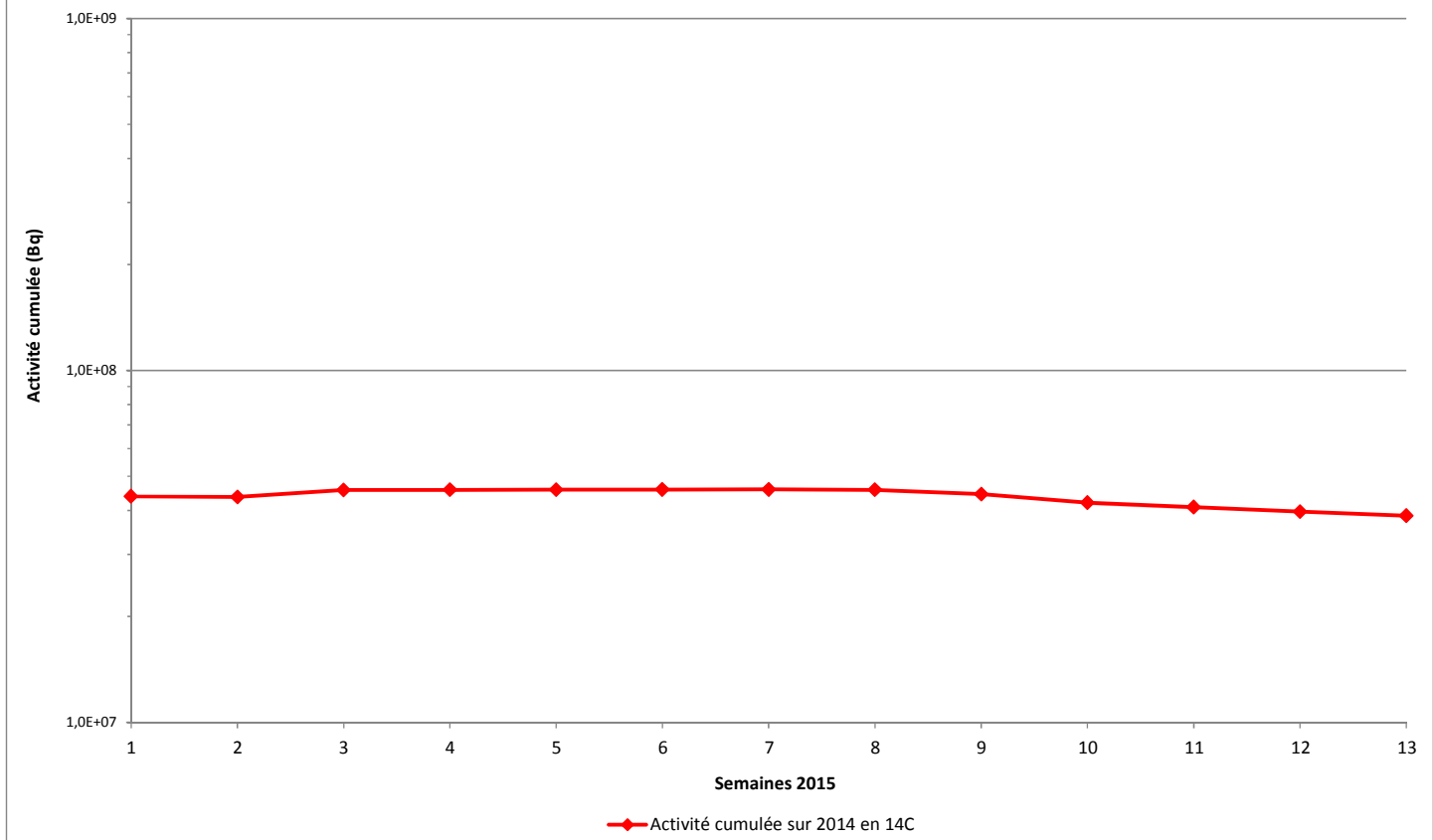
Activité cumulée ³H, témoin 2015

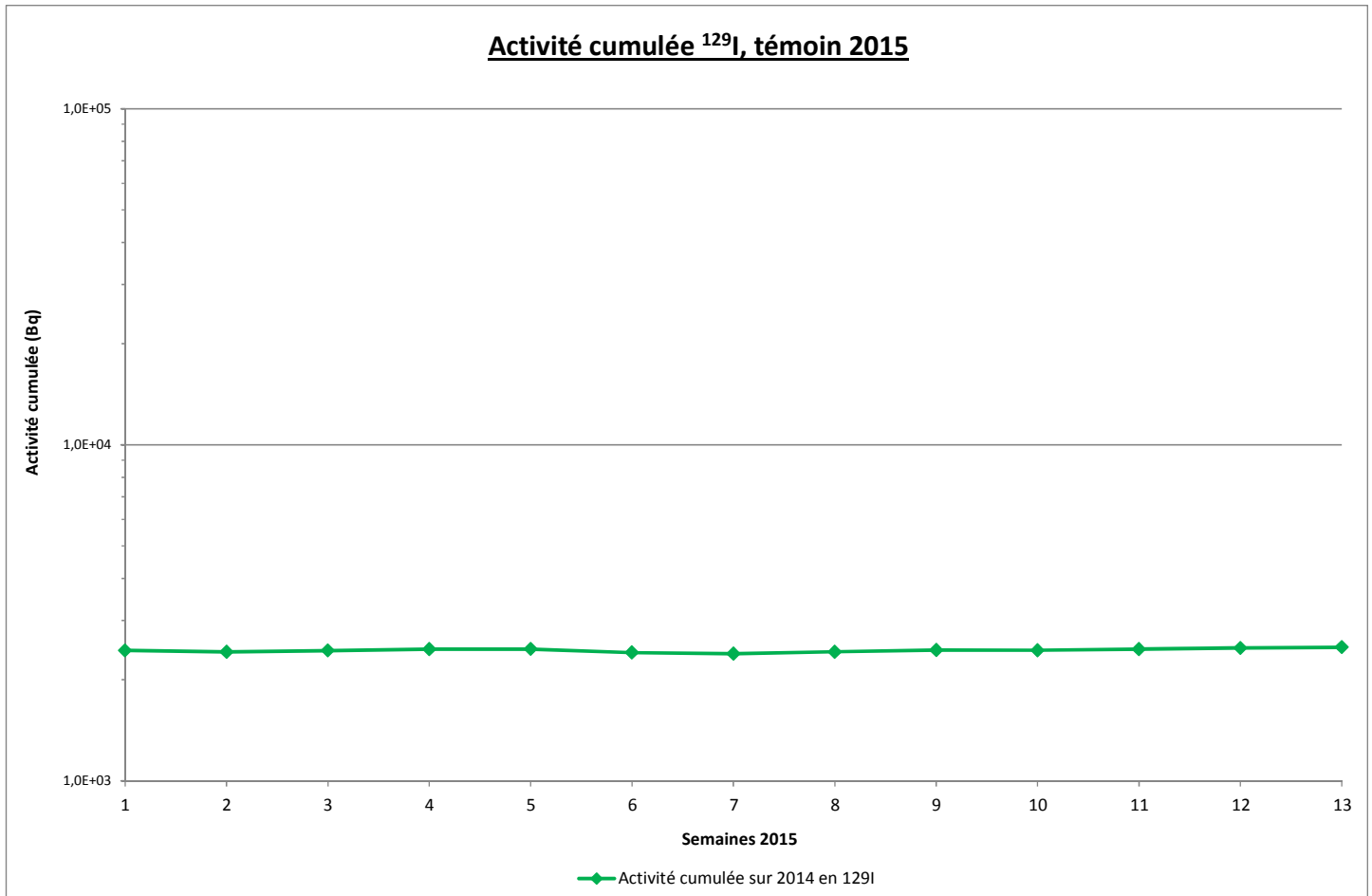
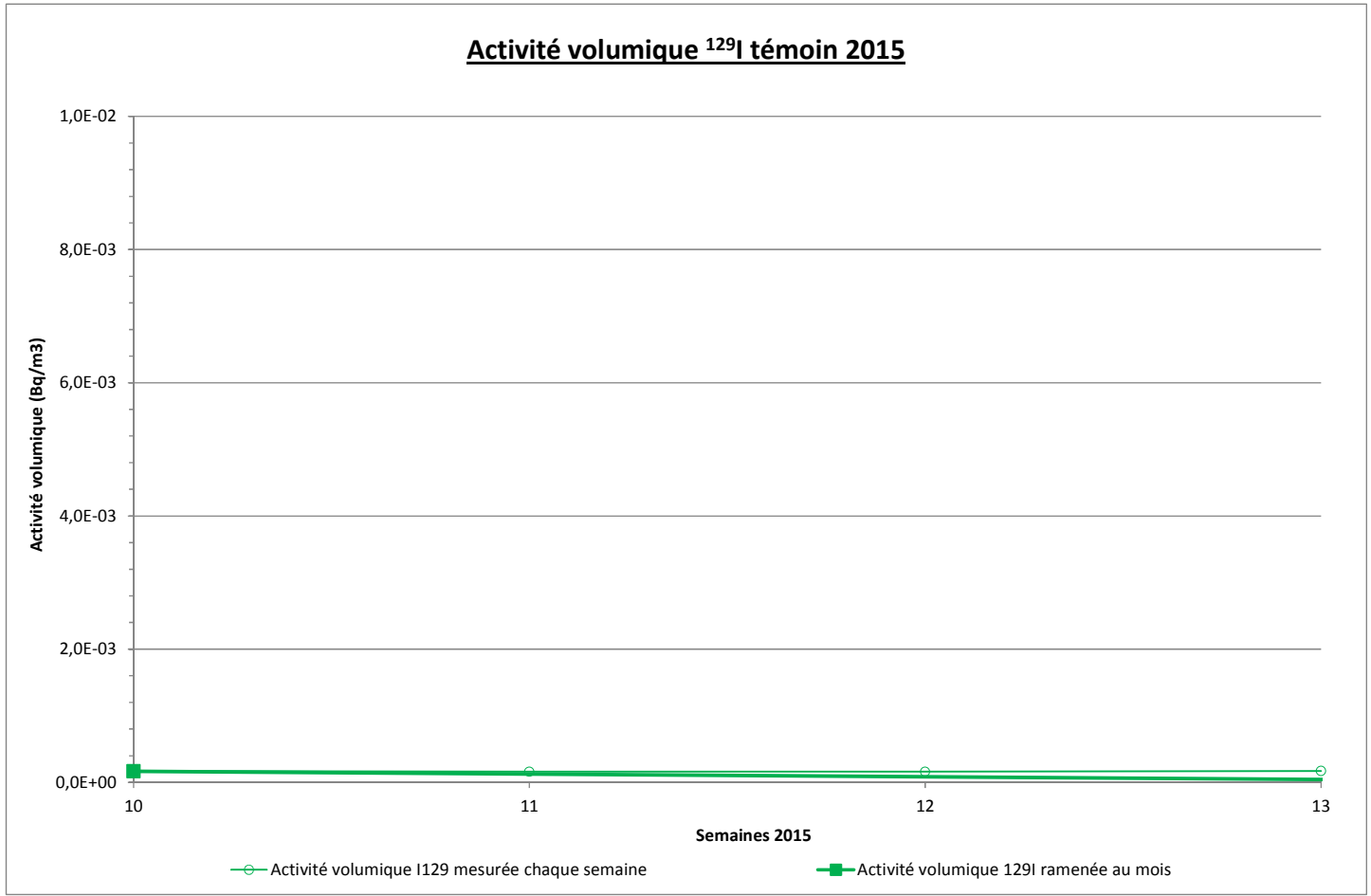


Activité ¹⁴C témoin 2015



Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015

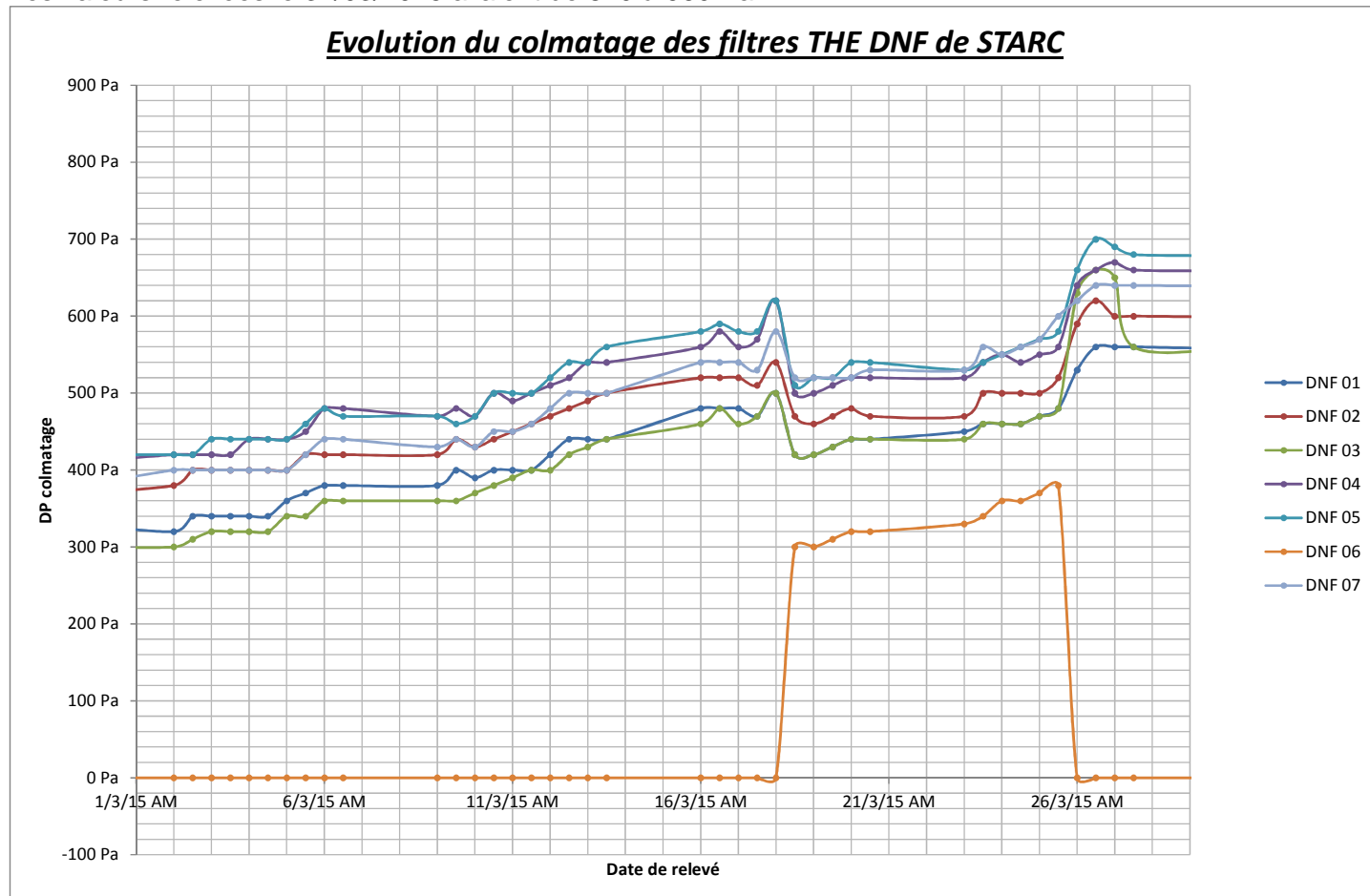




2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées le 31/03/2015 allaient de 820 à 960 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 29 janvier 2015. L'étage de filtres DNF 06 a été fermé le 26 mars et reste isolé (en réserve). Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres de chaque ligne (2 filtres THE par ligne).

2.4- DIVERS

Le site sera fermé les : Vendredi 15 mai, Lundi 13 juillet, Jeudi 24 décembre & Jeudi 31 décembre 2015.

Envoi des filtres de prélèvement des aérosols en cheminée et dans l'environnement chaque semaine, après comptage α & β en interne. Permet de réduire le délai d'émission du CR mensuel DREAL.

Réception arrêté complémentaire n° 2015 064-0012 le 19 mars, modification de la rubrique pour laquelle l'ICPE est soumise à autorisation.

Programmation de mesures de bruit sur l'ICPE, par **APAVE les 20 & 21 avril 2015**.

Renouvellement du contrat de gardiennage du site, le 1^{er} avril 2015, changement de prestataire : SECURITAS.

3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC

Afin d'assurer la surveillance de l'exposition du public, plusieurs dosimètres passifs ont été placés en limite de propriété sur la base d'Epothémont et en zone conventionnelle :

- 1 dosimètre en limite de site à la jonction avec la société voisine MC Clôture (Portail)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment entreposage (Droit Entreposage)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment de traitement (Droit Traitement)
- 1 dosimètre sur le mur extérieur du bâtiment au niveau de l'entreposage des bennes (Auvent Entreposage)
- 1 dosimètre au niveau du bâtiment administratif (Témoin)

La fréquence de mesurage de ces dosimètres est trimestrielle, comme pour les dosimètres du personnel de catégorie B, intervenant en zone nucléaire.

L'organisme en charge de leur développement est l'IRSN, laboratoire agréé ASN.

DOSIMETRE	Equivalent de dose (mSv)	
	PERIODE DE SUIVI 01/01/2015 – 31/03/2015	CUMUL (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Témoin	< 0,05	< 0,05
Portail	0,16	0,79
Droit Entreposage	0,22	0,94
Droit Traitement	0,18	0,77
Auvent Entreposage	0,13	0,55

(*) Le cumul est la somme des valeurs discrètes d'exposition.

Nota : les valeurs ci-dessus sont des résultats de mesures de la dose brute incluant le bruit de fond naturel.

Nous présenterons ces résultats, en déduisant la dose moyenne trimestrielle (même période) des mesures ambiantes les plus proches, à savoir Bar-sur-Aube (nous avons exclus les valeurs des sites de proximité ANDRA, communauté de commune de Soulaines, afin de s'affranchir de l'éventuel impact de ces sites sur la dose ambiante). Ces valeurs sont collectées sur le site :

www.mesure-radioactivite.fr/public/s-carte.html (données publiques des laboratoires RNME).

DOSIMETRE	Equivalent de dose (mSv)			
	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/10/2014 – 31/12/2014	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/01/2014 – 31/12/2014	ICPE Epothémont période de suivi (**) 01/04/2014 – 30/06/2014	ICPE Epothémont Cumul (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Portail	0,20	0,82	0	0
Droit Entreposage			0,02	0,12
Droit Traitement			0	0
Auvent Entreposage			0	0

(**) Le calcul de la dose apportée par l'ICPE d'Epothémont, est la différence entre la dose brute des dosimètres de l'ICPE, mesurée par l'IRSN, et la moyenne des doses ambiantes mesurées à Bar-sur-Aube. Idem pour le calcul de la dose cumulée apportée par l'ICPE d'Epothémont.

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P1
2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES	P2
2.1 - REJETS CHEMINEE	P2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P12
2.4 – DIVERS	P12



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	3,0.10 ⁻²	2,2.10 ⁴
Bêta total (hors K40)			1,8.10 ⁻²	2,0.10 ⁵
Activité H3			500	1,5.10 ¹⁰
Activité C14			7 *	3,0.10 ⁸
Activité I129			2,0.10 ⁻³ *	4,0.10 ⁴

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)					Total mensuel
	S14	S15	S16	S17	S18	
Alpha total	≤ 1,1.10 ⁻⁵	≤ 9,3.10 ⁻⁶	≤ 7,7.10 ⁻⁶	≤ 1,5.10 ⁻⁵	≤ 9,0.10 ⁻⁶	
Bêta total (hors K40)	≤ 3,3.10 ⁻⁵	≤ 2,0.10 ⁻⁵	≤ 2,8.10 ⁻⁵	≤ 2,3.10 ⁻⁵	5,6.10 ⁻⁵	
Activité H3	0,70	≤ 0,38	≤ 0,60	0,56	≤ 0,54	
Activité C14	≤ 0,43	≤ 0,28	≤ 0,32	≤ 0,34	≤ 0,35	0,35
Activité I129	≤ 1,2.10 ⁻⁵	≤ 7,5.10 ⁻⁶	≤ 9,0.10 ⁻⁶	≤ 1,2.10 ⁻⁵	≤ 1,1.10 ⁻⁵	≤ 1,0.10 ⁻⁵

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

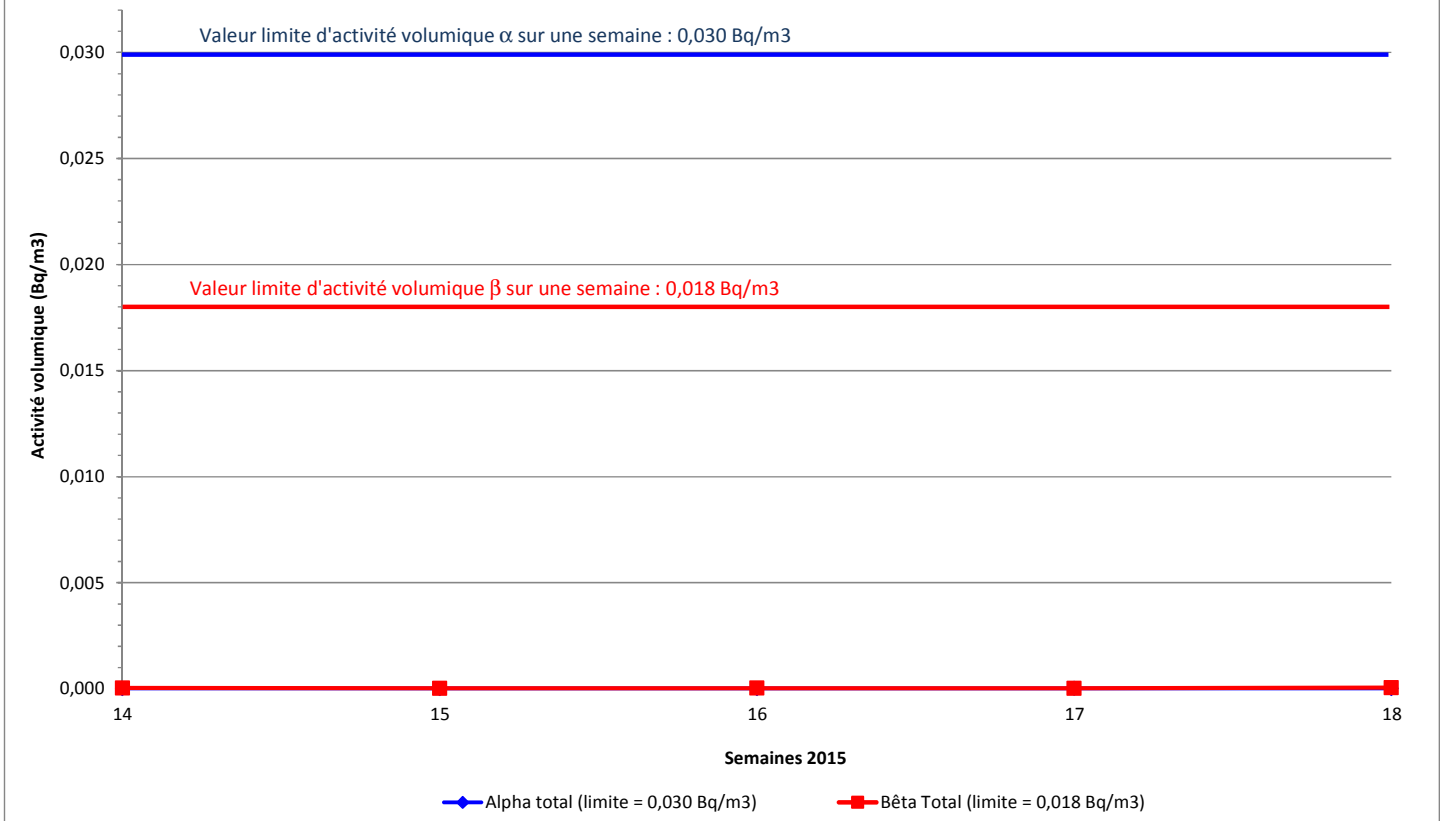
Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

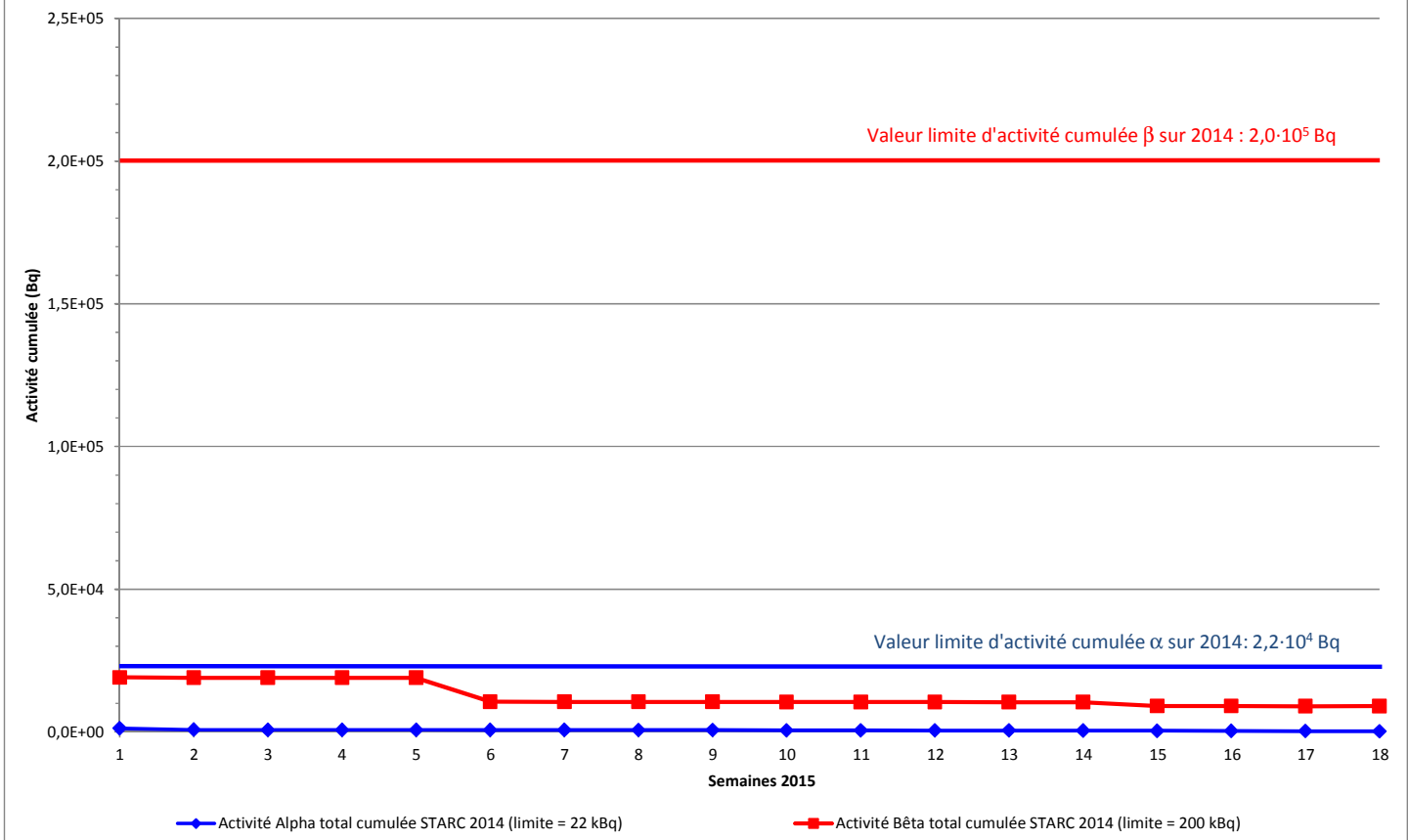
L'analyse de l'¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral.

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

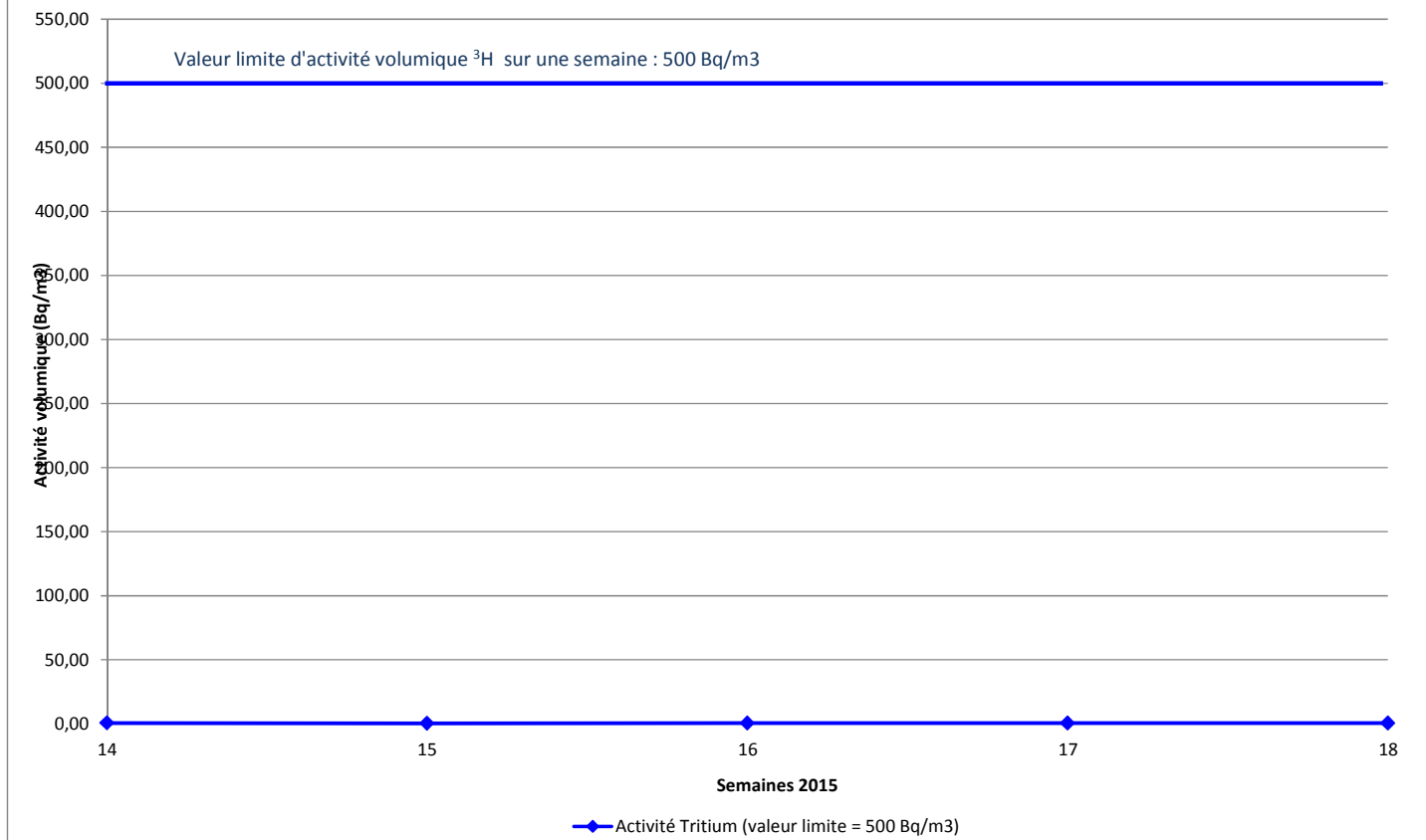
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



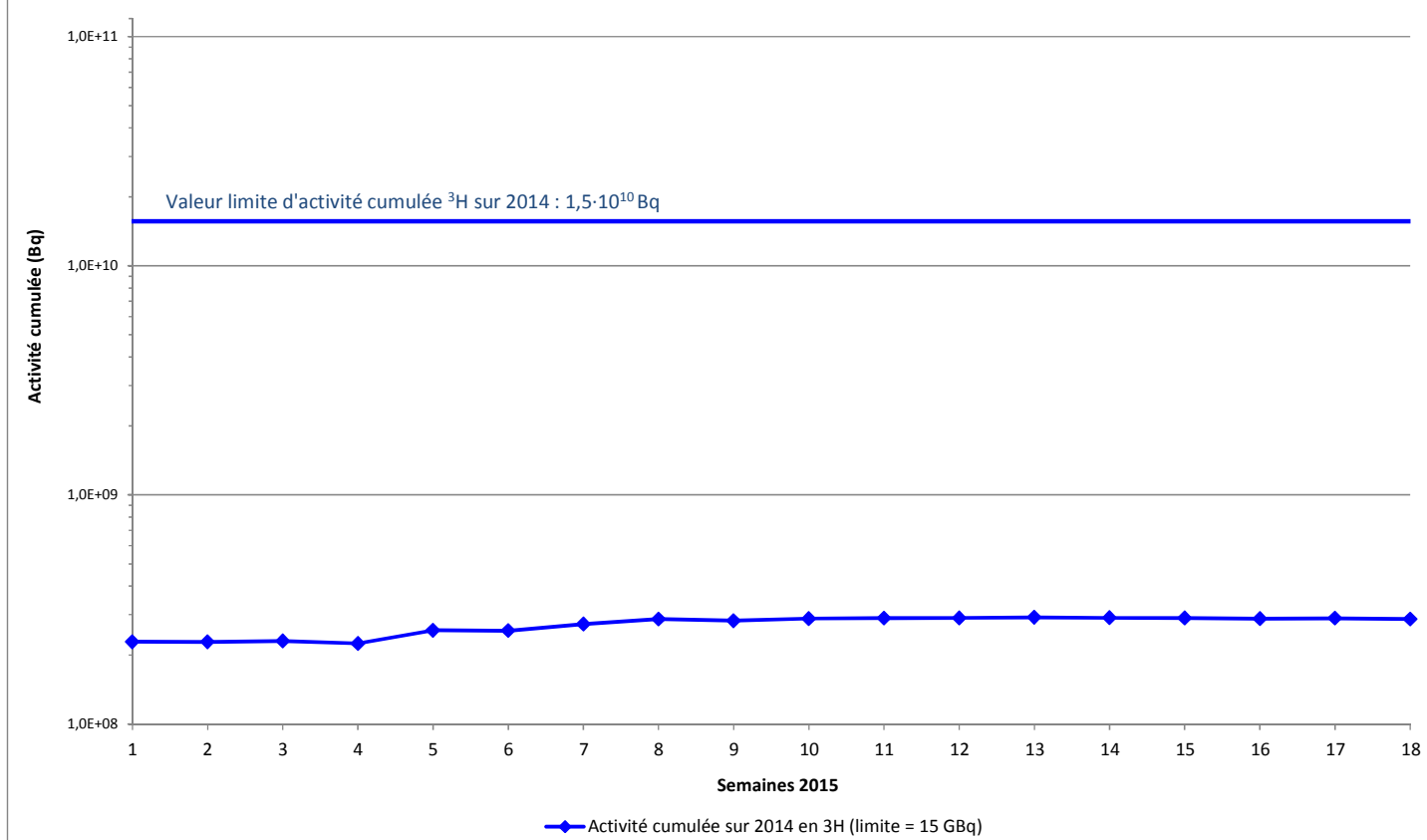
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015



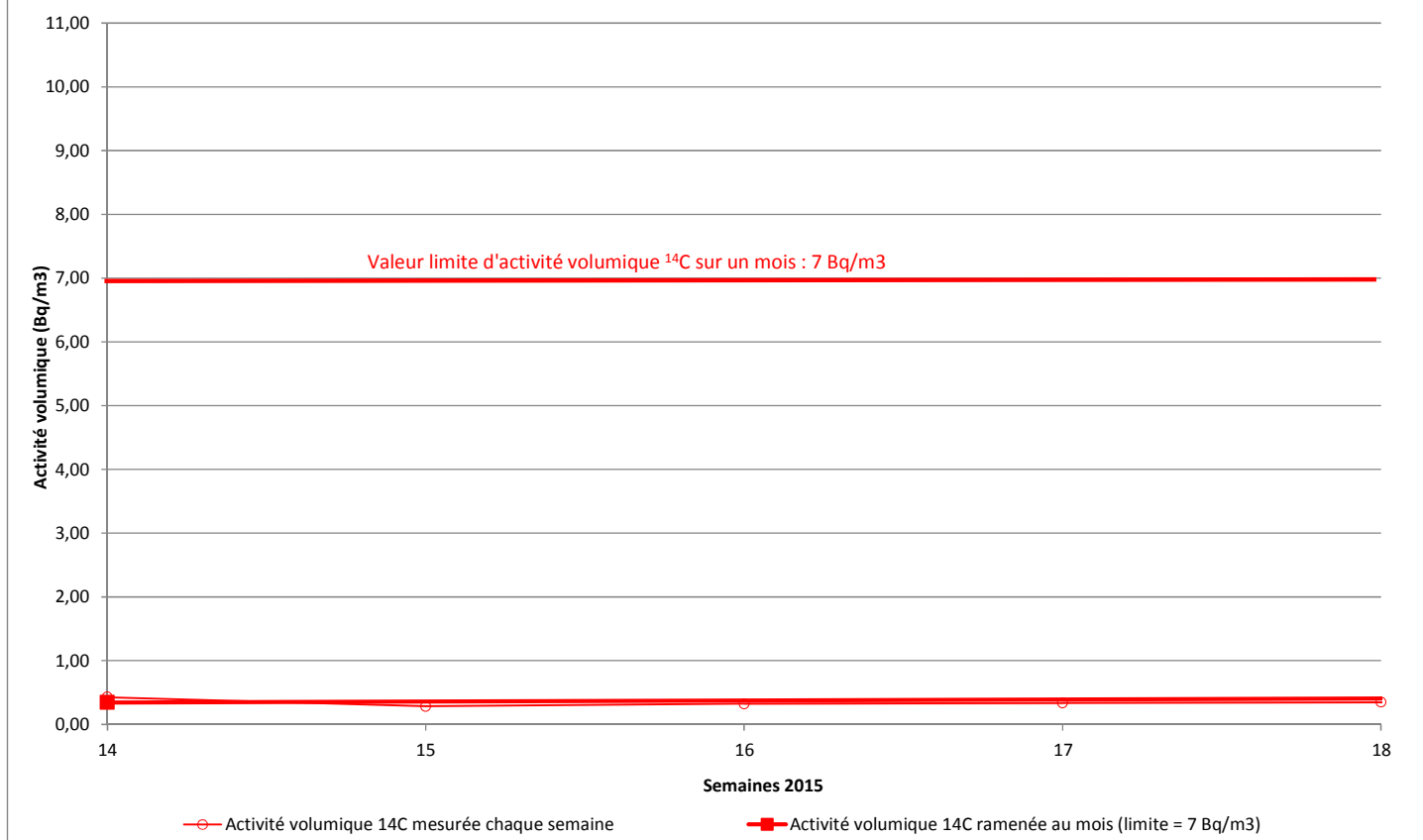
Activité ³H rejet cheminée 2015



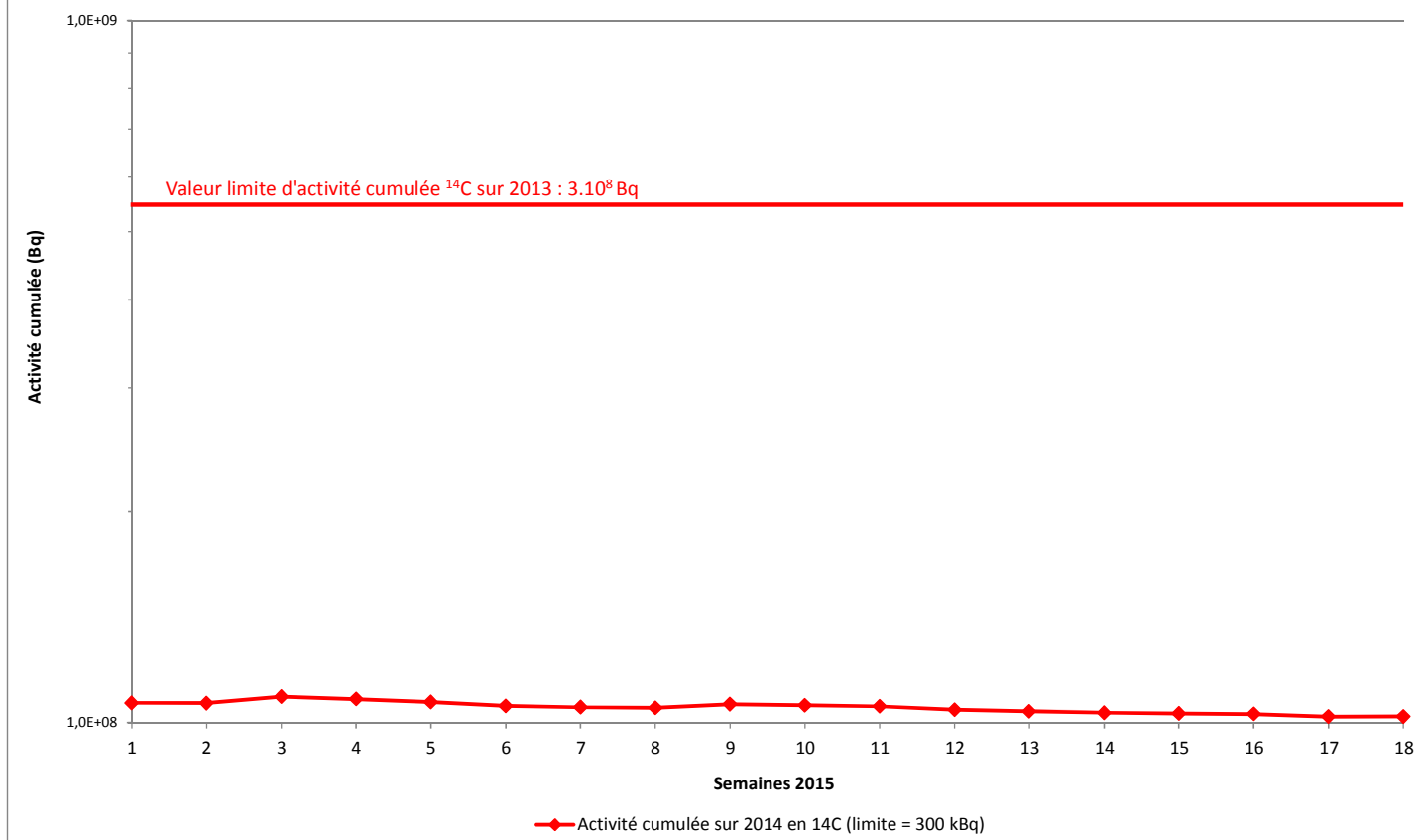
Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015



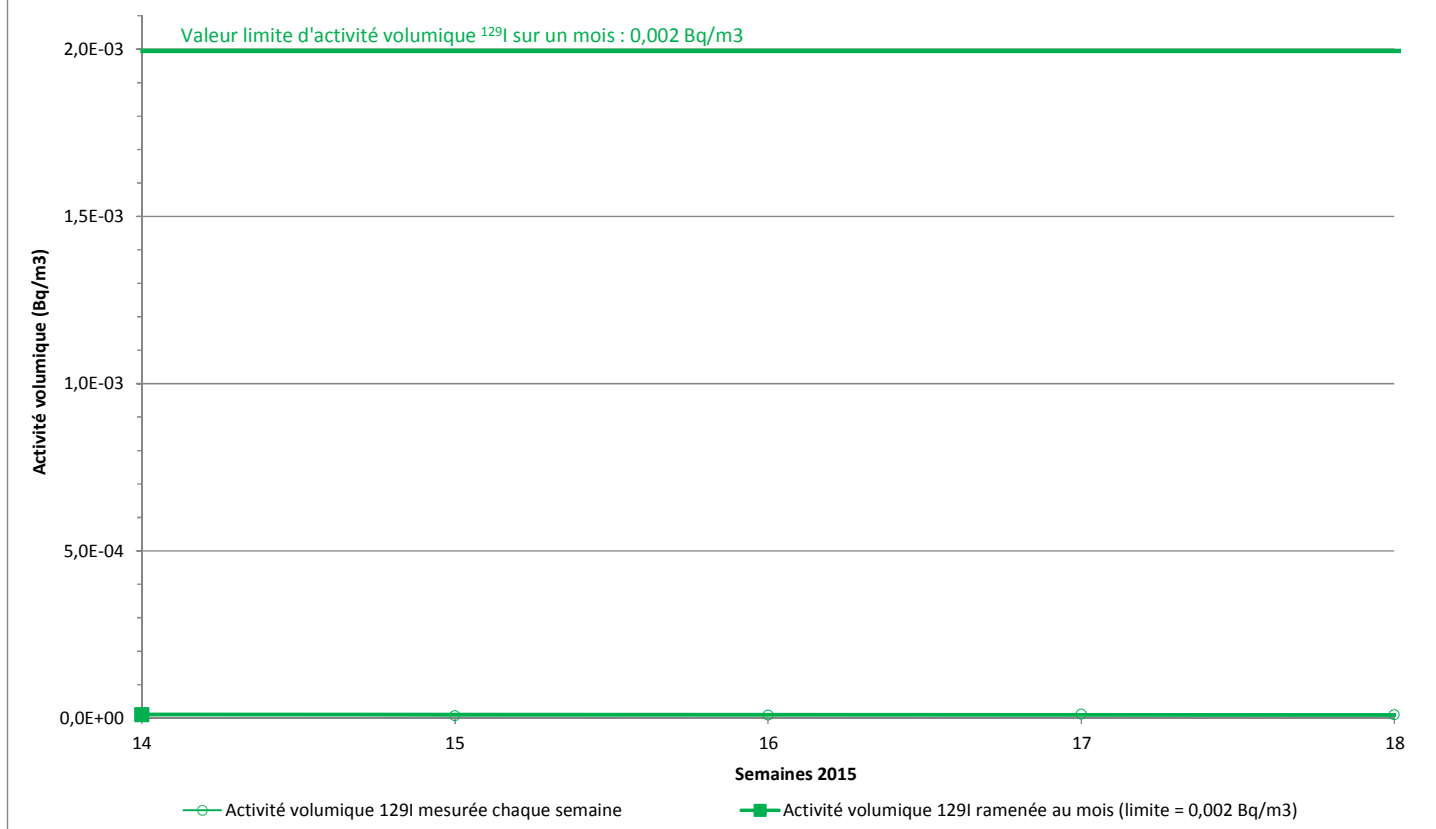
Activité ¹⁴C rejet cheminée 2015



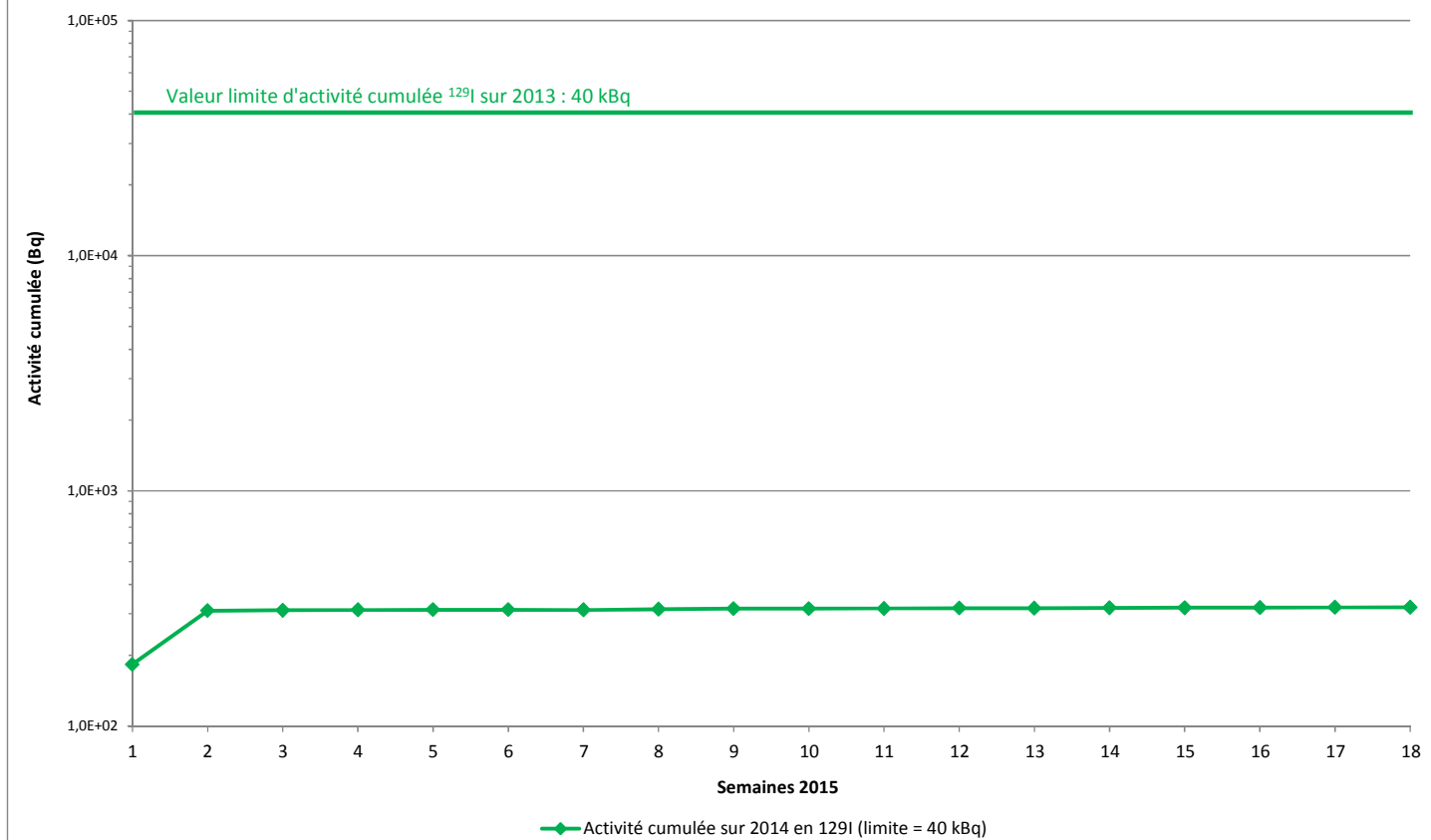
Activité cumulée ¹⁴C, rejet cheminée 2015



Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)					Total mensuel
	S14	S15	S16	S17	S18	
Alpha total	$\leq 1,9.10^{-4}$	$\leq 1,1.10^{-4}$	$\leq 1,4.10^{-4}$	$\leq 2,5.10^{-4}$	$\leq 1,9.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 3,9.10^{-4}$	$\leq 8,4.10^{-4}$	$1,1.10^{-3}$	$\leq 3,6.10^{-4}$	$8,2.10^{-4}$	
Activité H3	$\leq 0,65$	$\leq 0,38$	$\leq 0,32$	0,81	$\leq 0,47$	
Activité C14	$\leq 0,40$	$\leq 0,28$	$\leq 0,32$	$\leq 0,30$	$\leq 0,34$	$\leq 0,33$
Activité I129	$\leq 1,9.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,2.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,5.10^{-4}$	$\leq 1,5.10^{-4}$

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

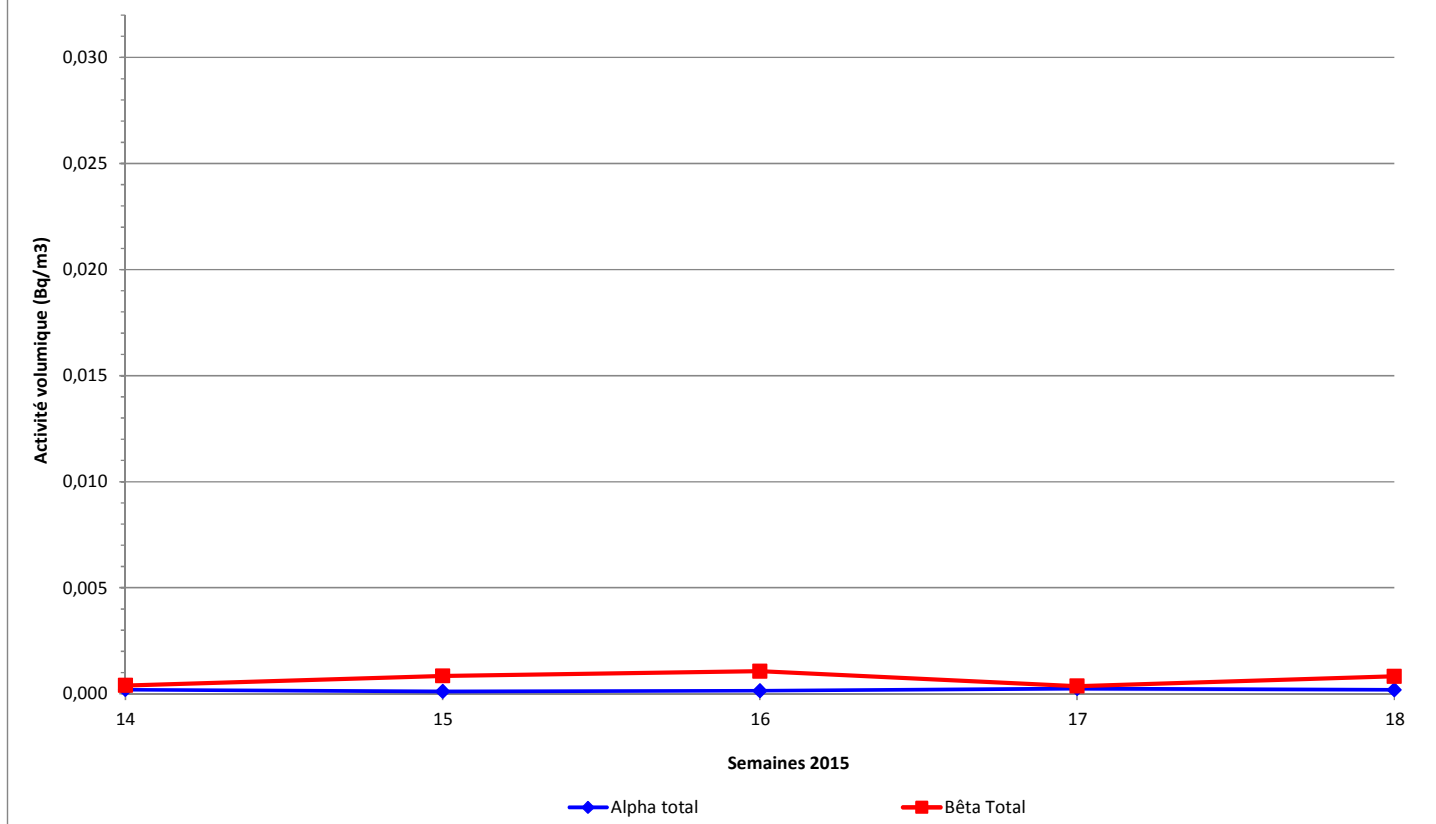
Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

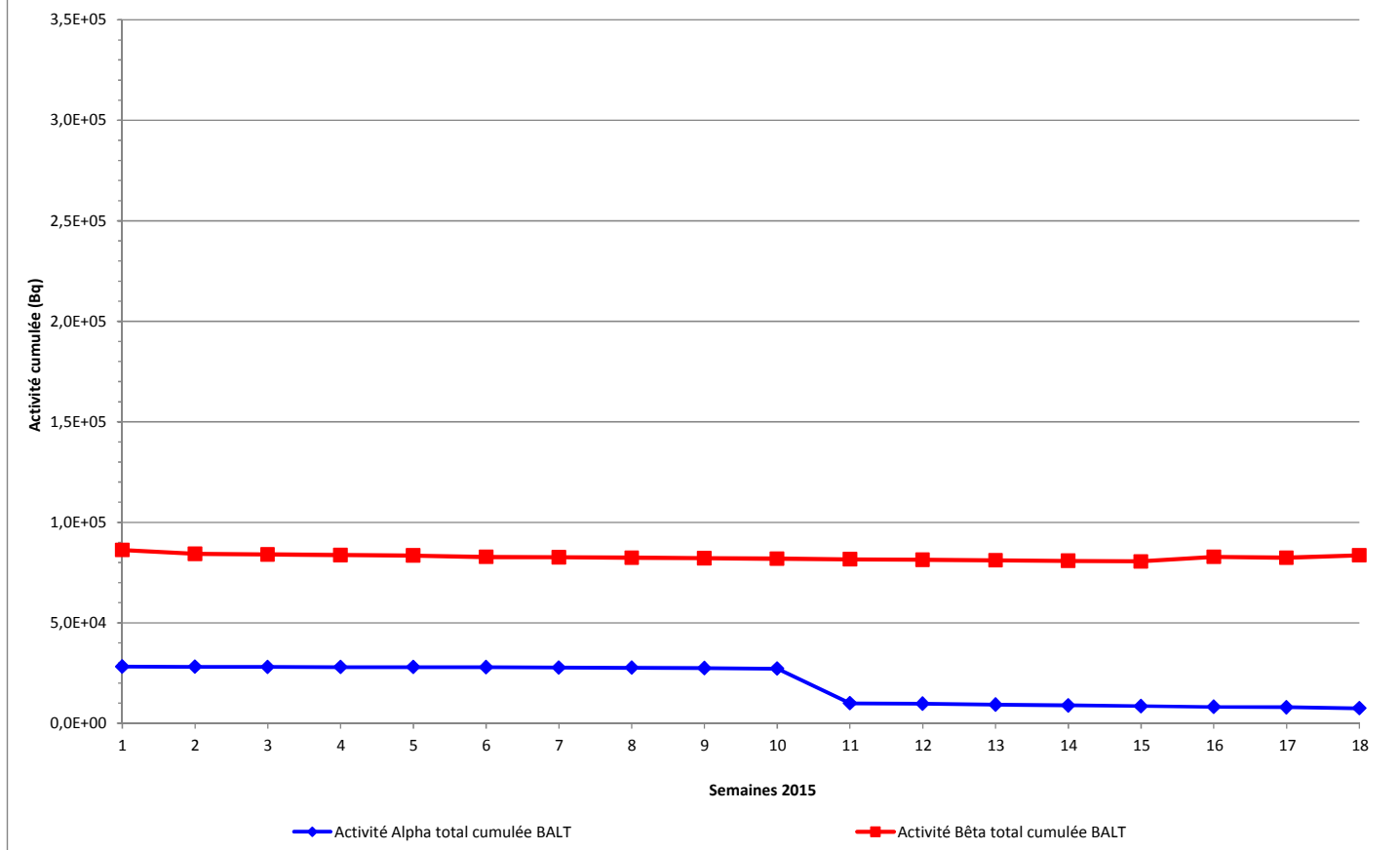
Commentaires :

Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

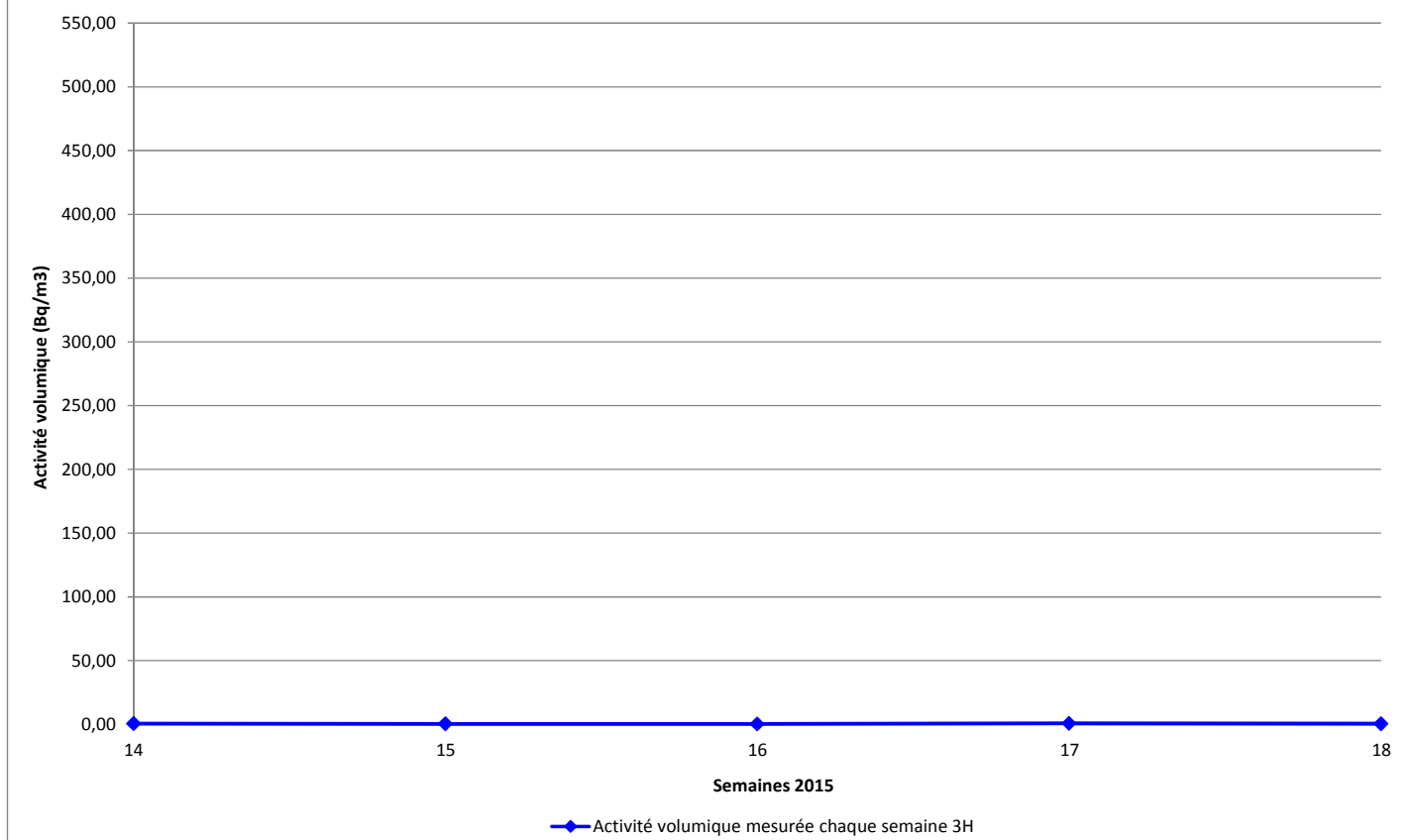
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



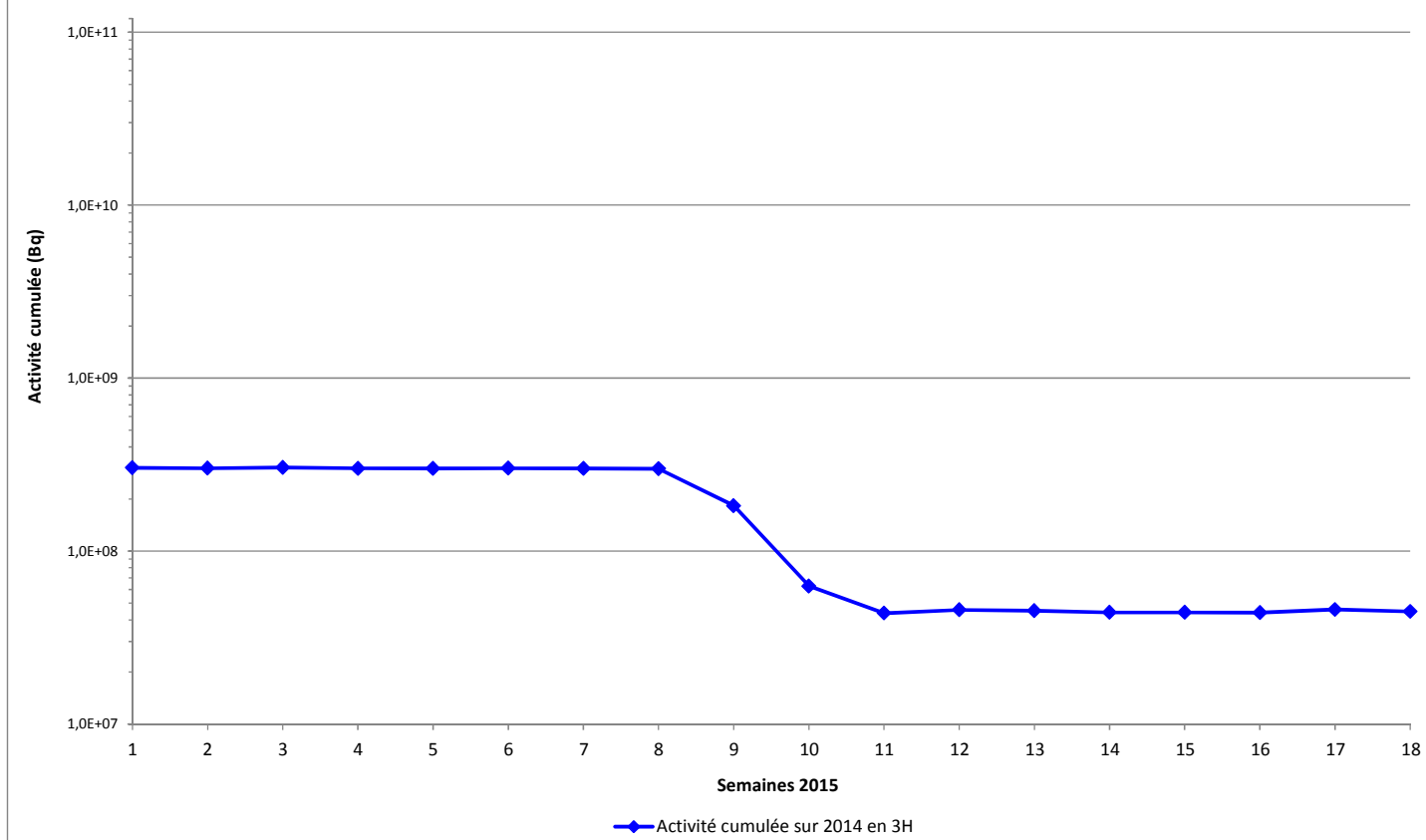
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



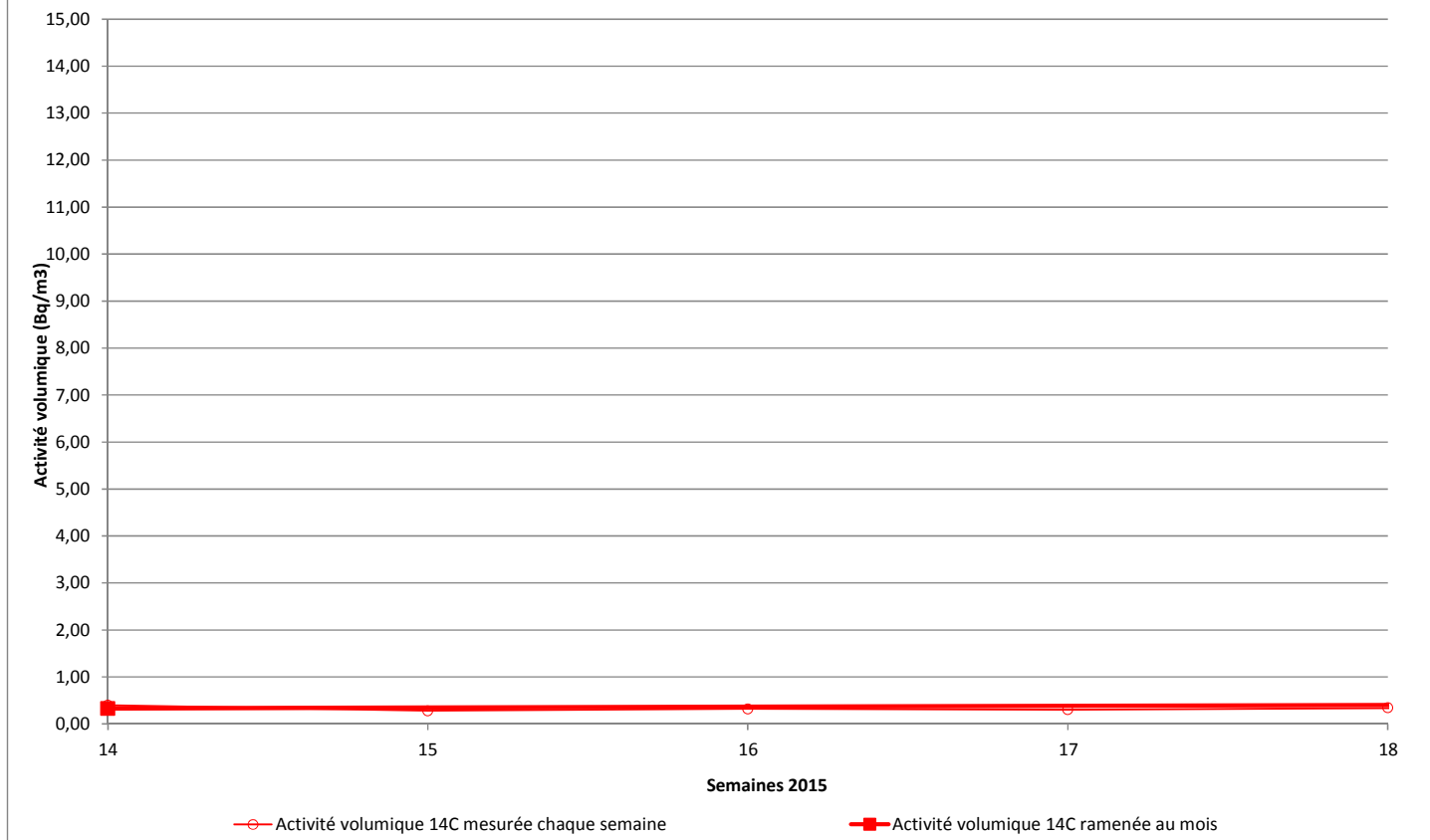
Activité ³H témoin 2015



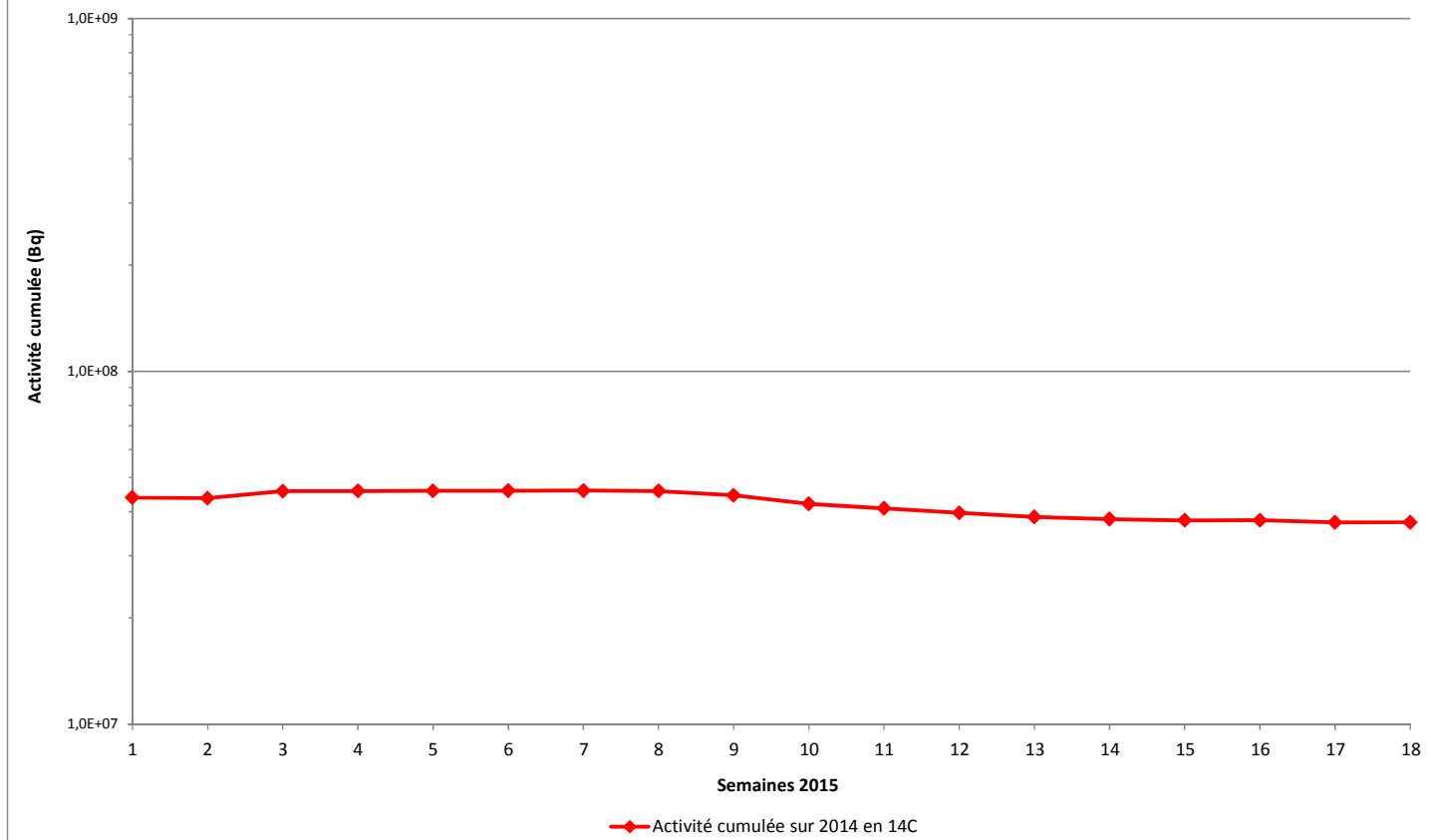
Activité cumulée ³H, témoin 2015

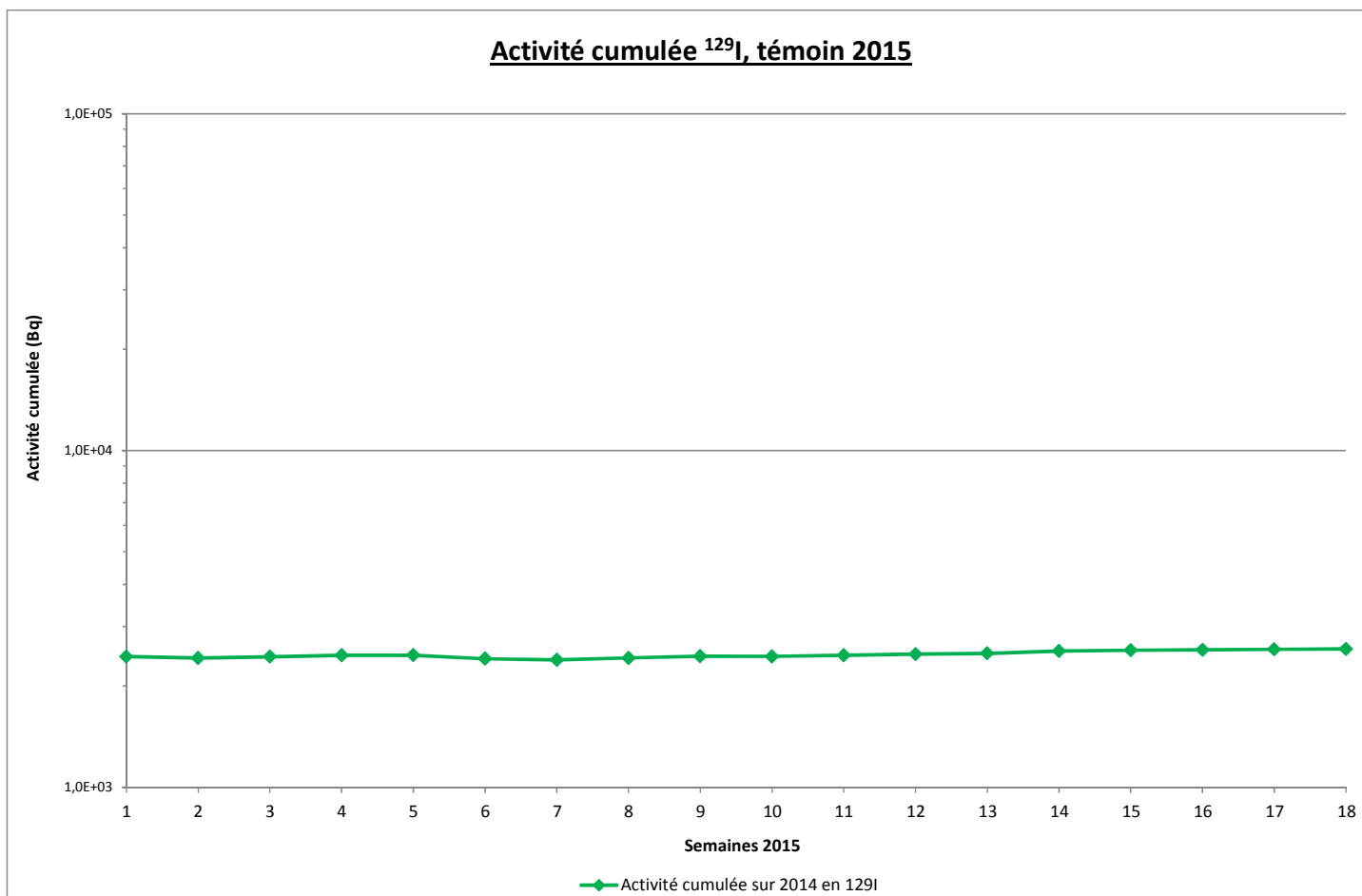
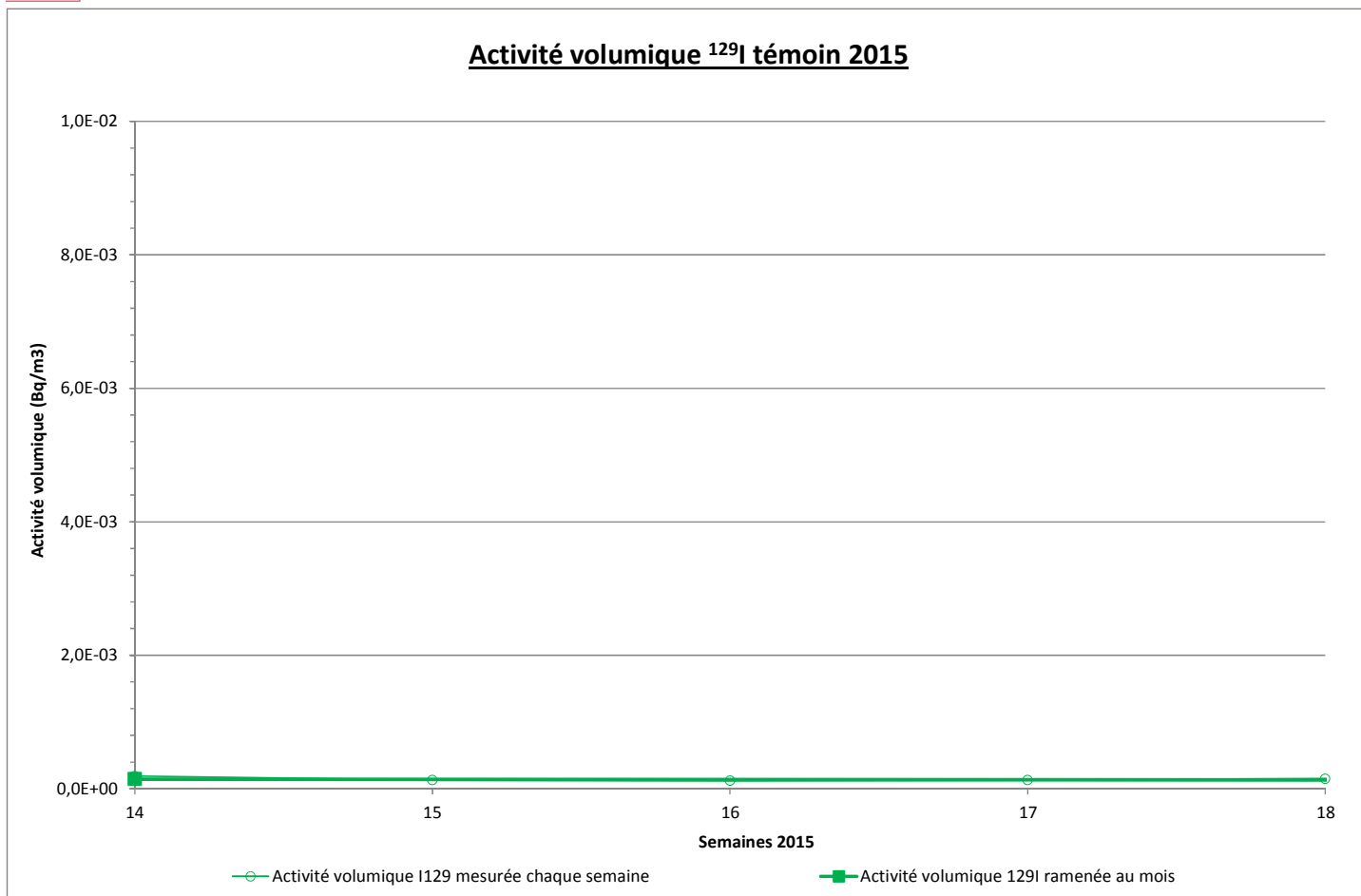


Activité ¹⁴C témoin 2015



Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015

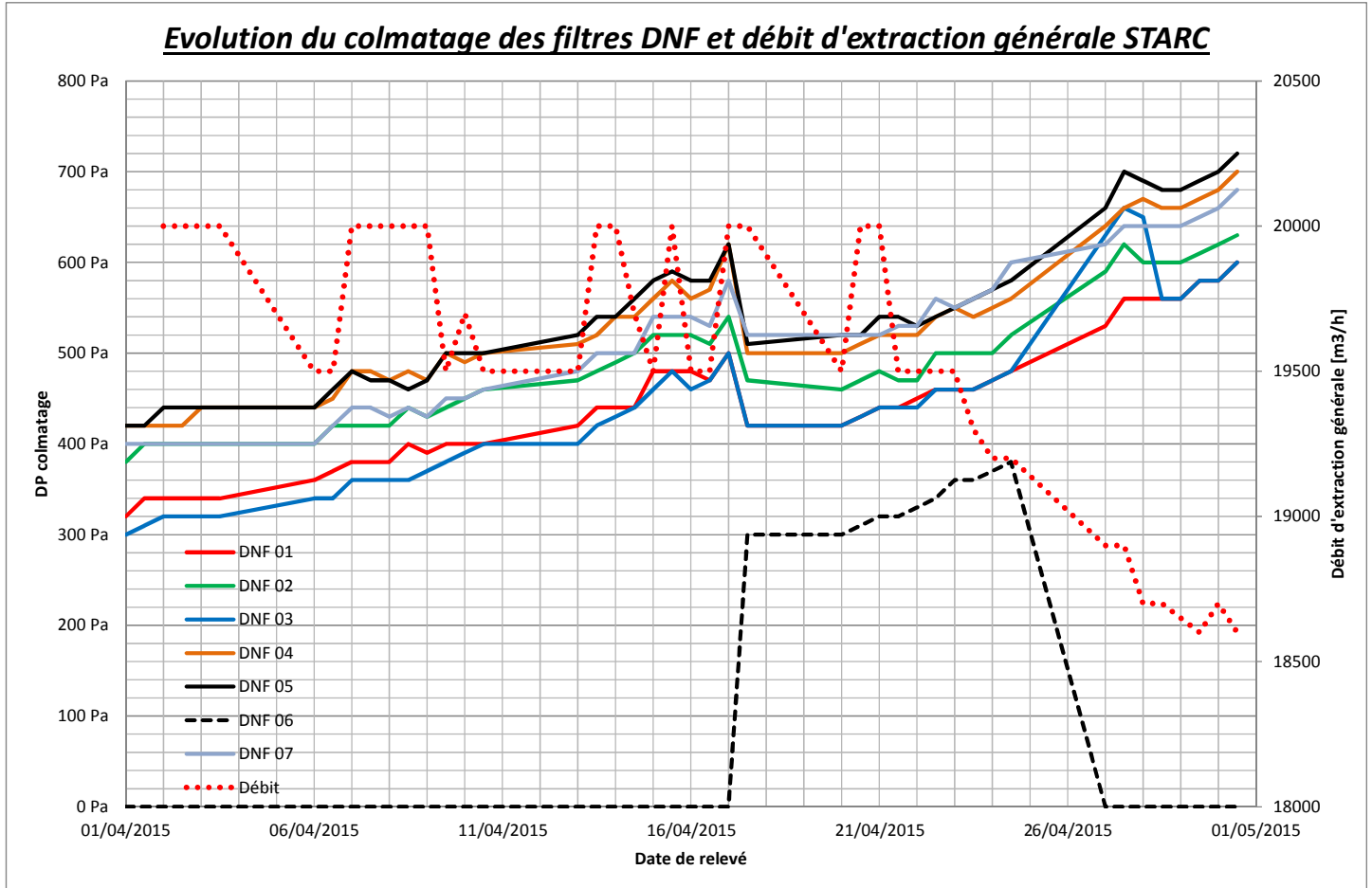




2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées le 30/04/2015 allaient de 540 à 660 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 29 janvier 2015. L'étage de filtres DNF 06 a été ouvert le 17 fermé le 27 avril et reste isolé (en réserve). Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres de chaque ligne (2 filtres THE par ligne).

2.4- DIVERS

Le site sera fermé les : Vendredi 15 mai, Lundi 13 juillet, Jeudi 24 décembre & Jeudi 31 décembre 2015.

Envoi des filtres de prélèvement des aérosols en cheminée et dans l'environnement chaque semaine, après comptage α & β en interne. Permet de réduire le délai d'émission du CR mensuel DREAL.

Réception arrêté complémentaire n° 2015 064-0012 le 19 mars, modification de la rubrique pour laquelle l'ICPE est soumise à autorisation.

Renouvellement du contrat de gardiennage du site, le 1^{er} avril 2015, changement de prestataire : SECURITAS.

Réception de sources non scellées pour le laboratoire le 6 avril 2015.

Mesures de bruit sur l'ICPE, par APAVE les 20 & 21 avril 2015.

Planification d'un exercice de sécurité avec le SDIS, pour novembre 2015.

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P1
2- SURVEILLANCE DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES	P2
2.1 - REJETS CHEMINÉE	P2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P12
2.4 – DIVERS	P12



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	$3,0 \cdot 10^{-2}$	$2,2 \cdot 10^4$
Bêta total (hors K40)			$1,8 \cdot 10^{-2}$	$2,0 \cdot 10^5$
Activité H3			500	$1,5 \cdot 10^{10}$
Activité C14			7 *	$3,0 \cdot 10^8$
Activité I129			$2,0 \cdot 10^{-3} *$	$4,0 \cdot 10^4$

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S19	S20	S21	S22	
Alpha total	$\leq 1,20 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,35 \cdot 10^{-5}$	$\leq 4,4 \cdot 10^{-6}$	$\leq 5,6 \cdot 10^{-6}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 5,5 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,8 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,0 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,2 \cdot 10^{-5}$	
Activité H3	$\leq 0,38$	0,86	0,33	$\leq 0,36$	
Activité C14	$\leq 0,38$	$\leq 0,47$	$\leq 0,28$	$\leq 0,35$	$\leq 0,37$
Activité I129	$\leq 9 \cdot 10^{-6}$	$\leq 1,3 \cdot 10^{-5}$	$\leq 8 \cdot 10^{-6}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

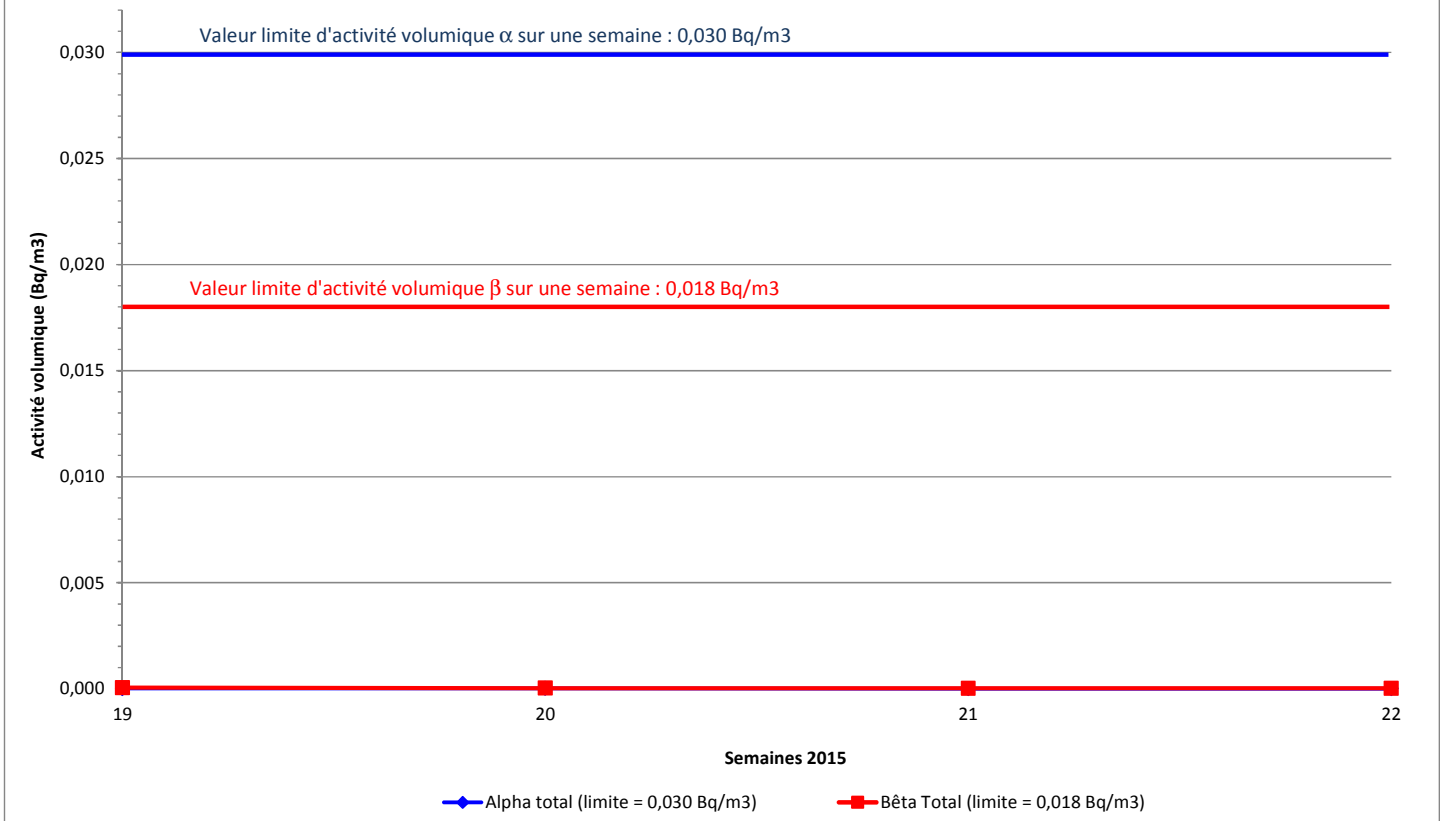
Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

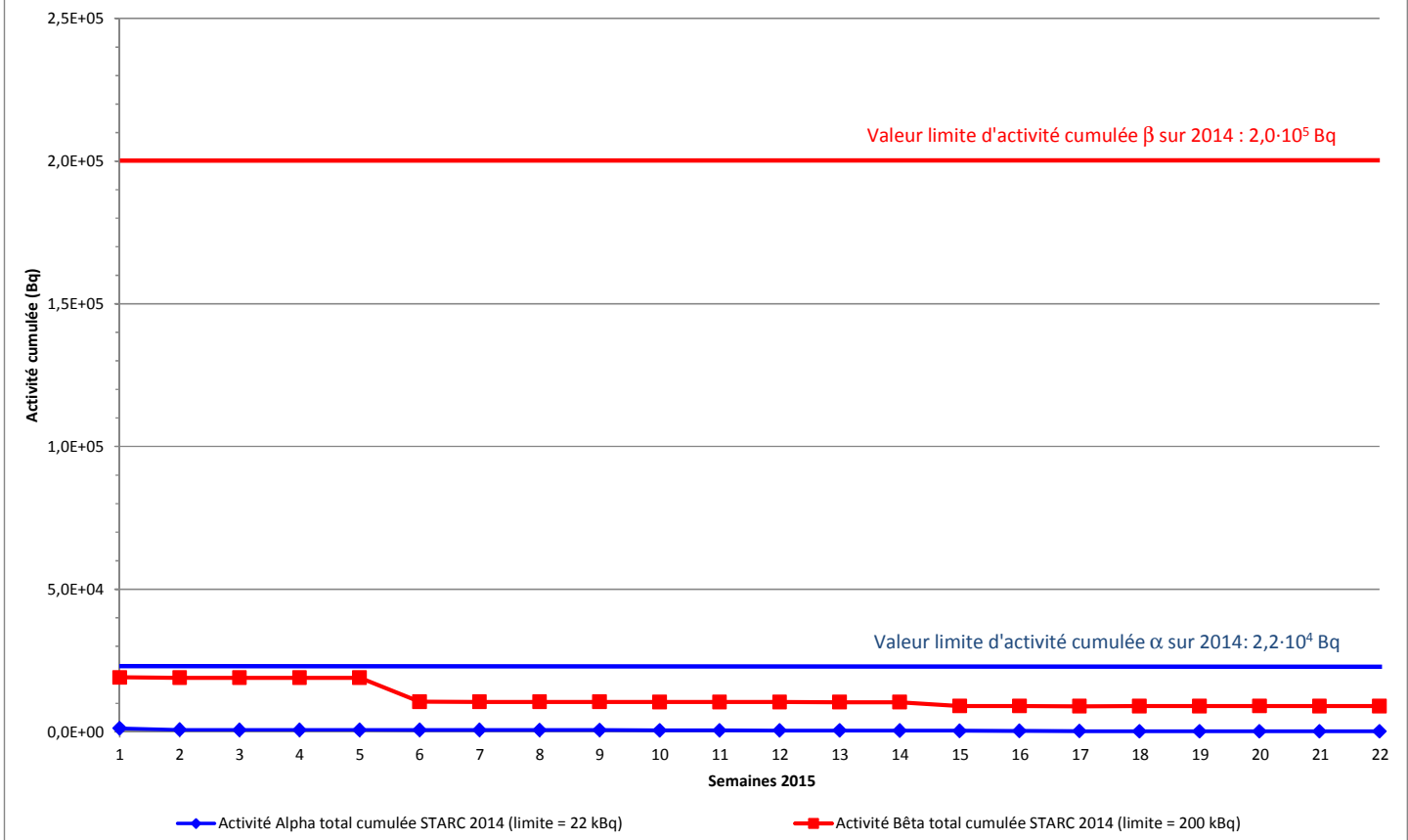
L'analyse de l'¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral.

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

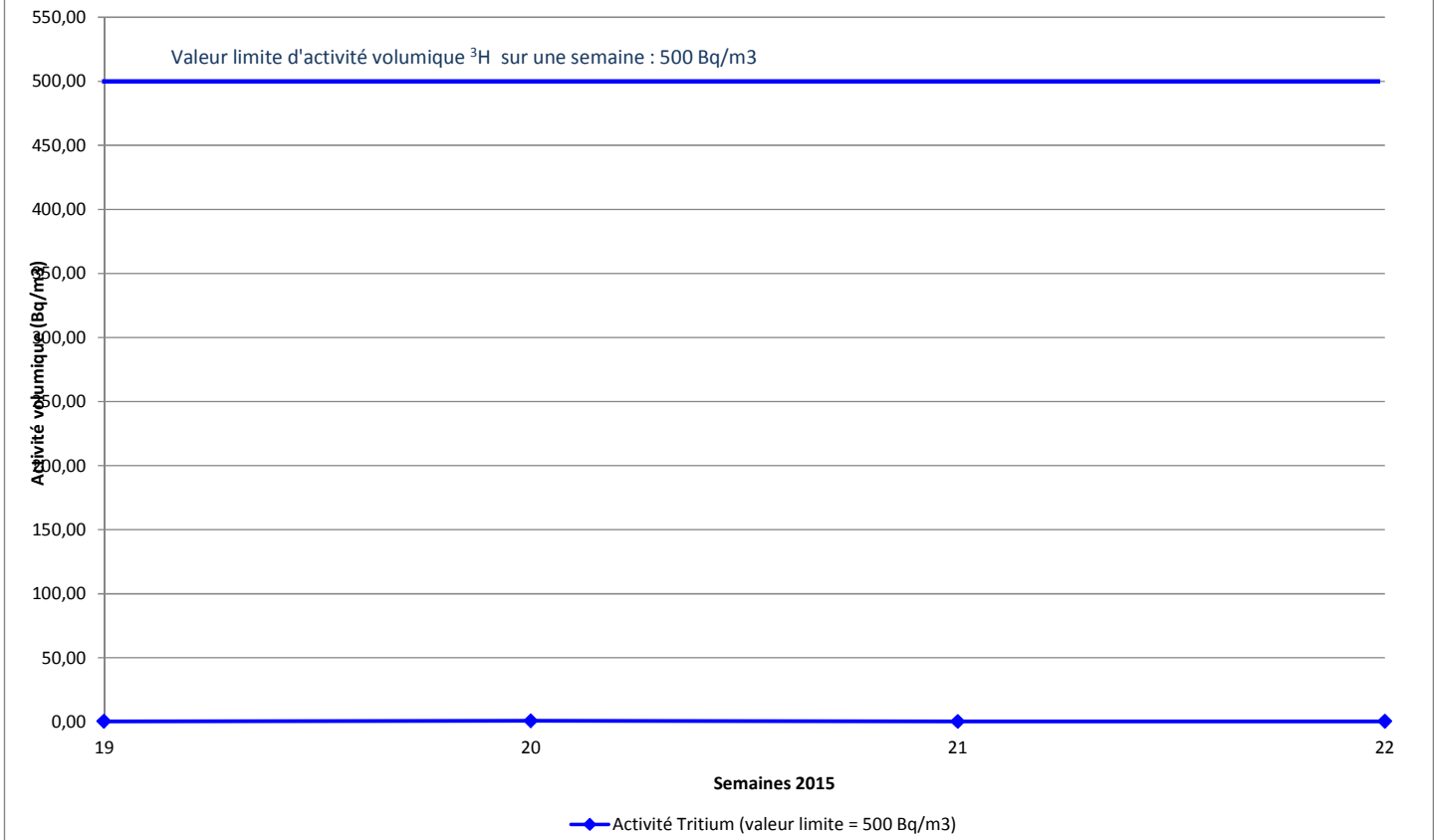
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



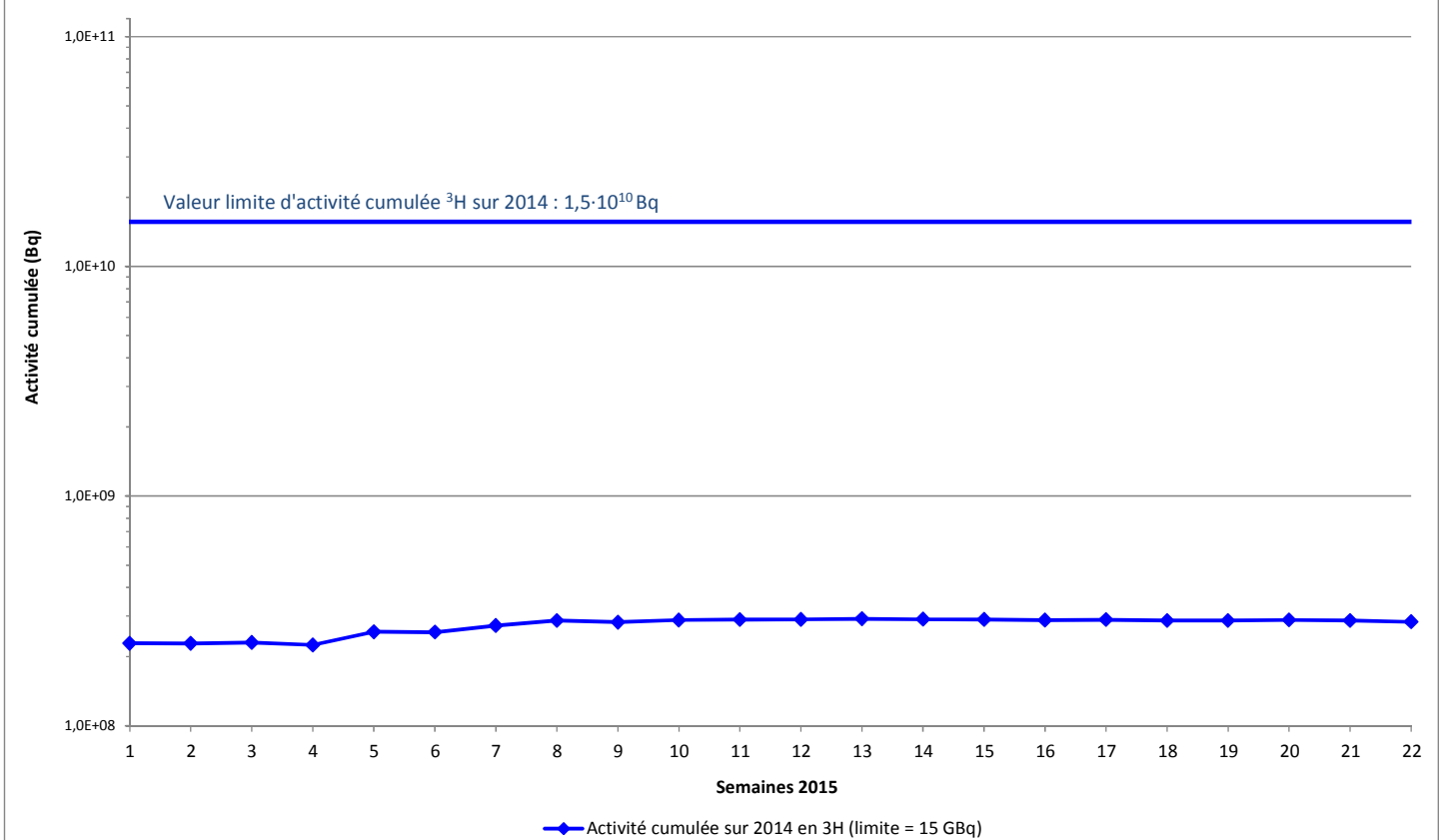
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015

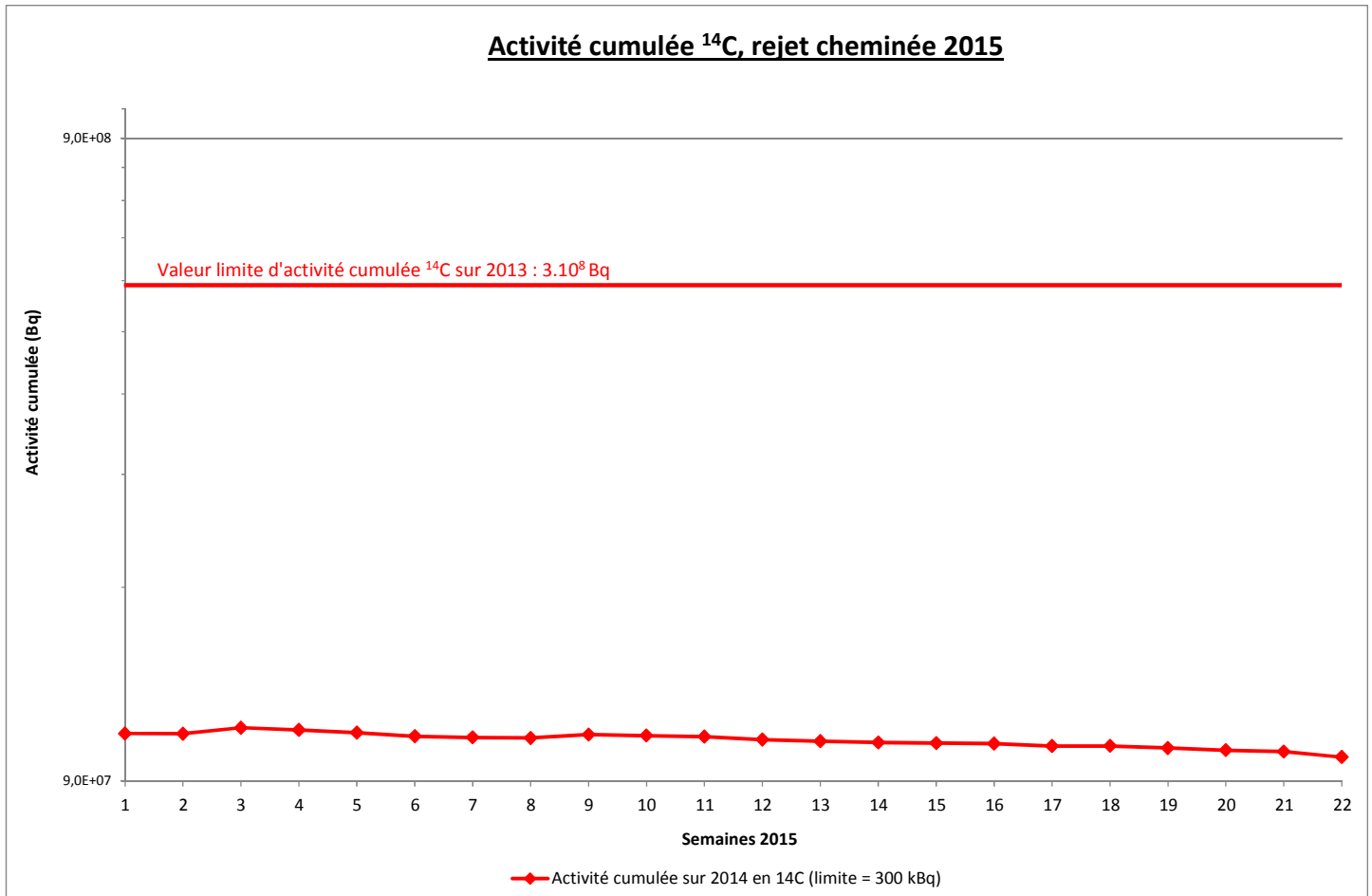
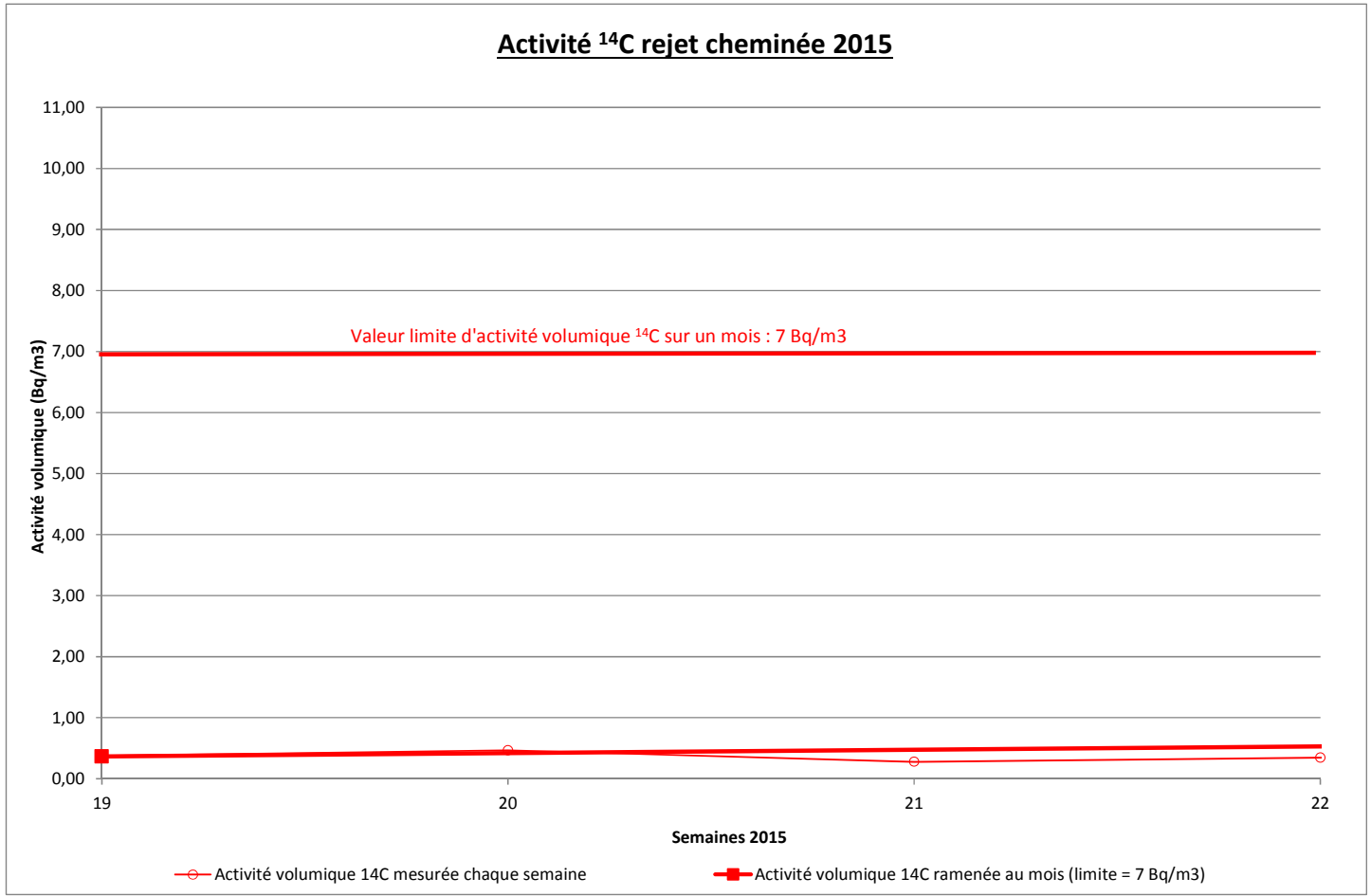


Activité ³H rejet cheminée 2015

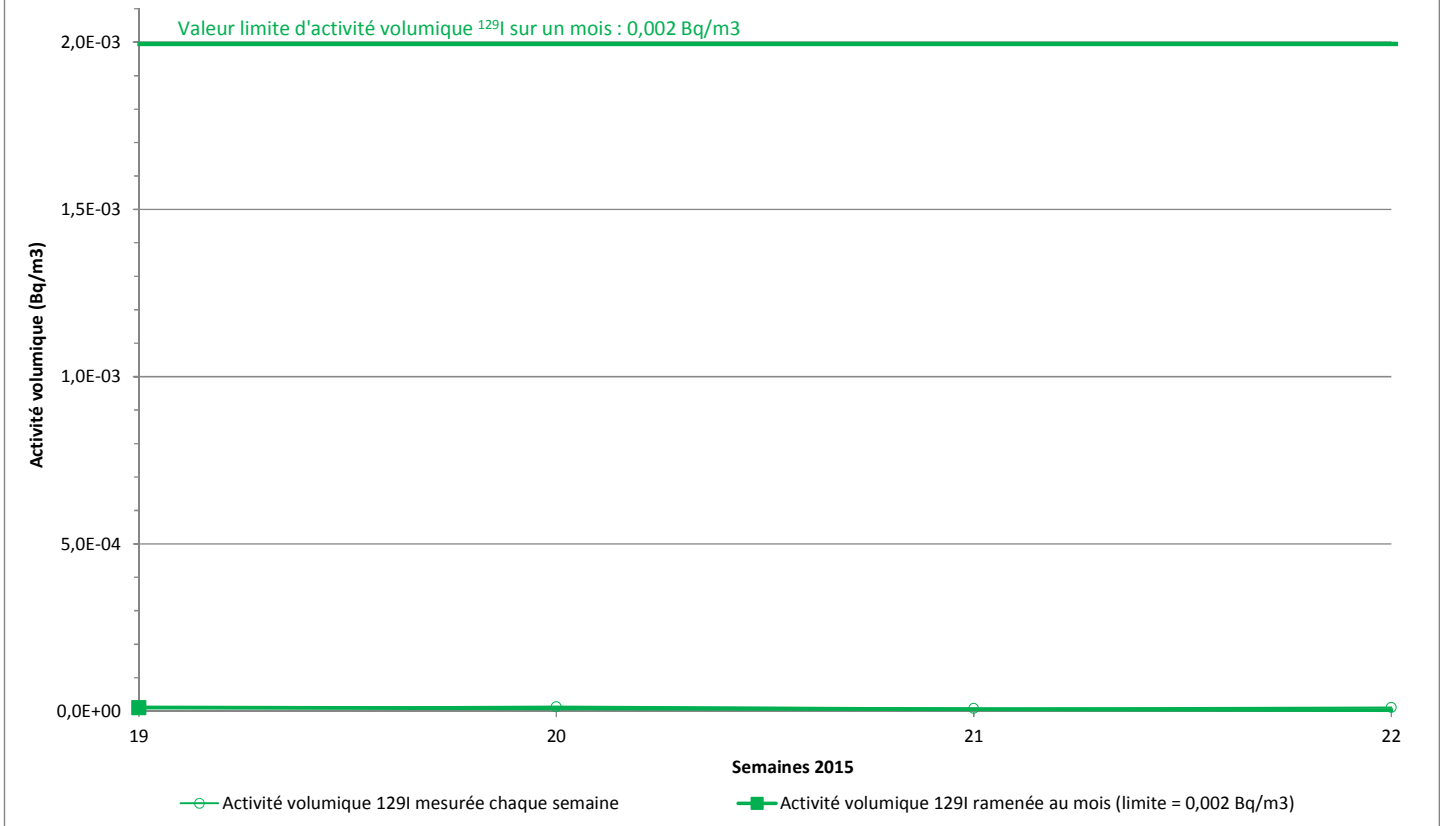


Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015

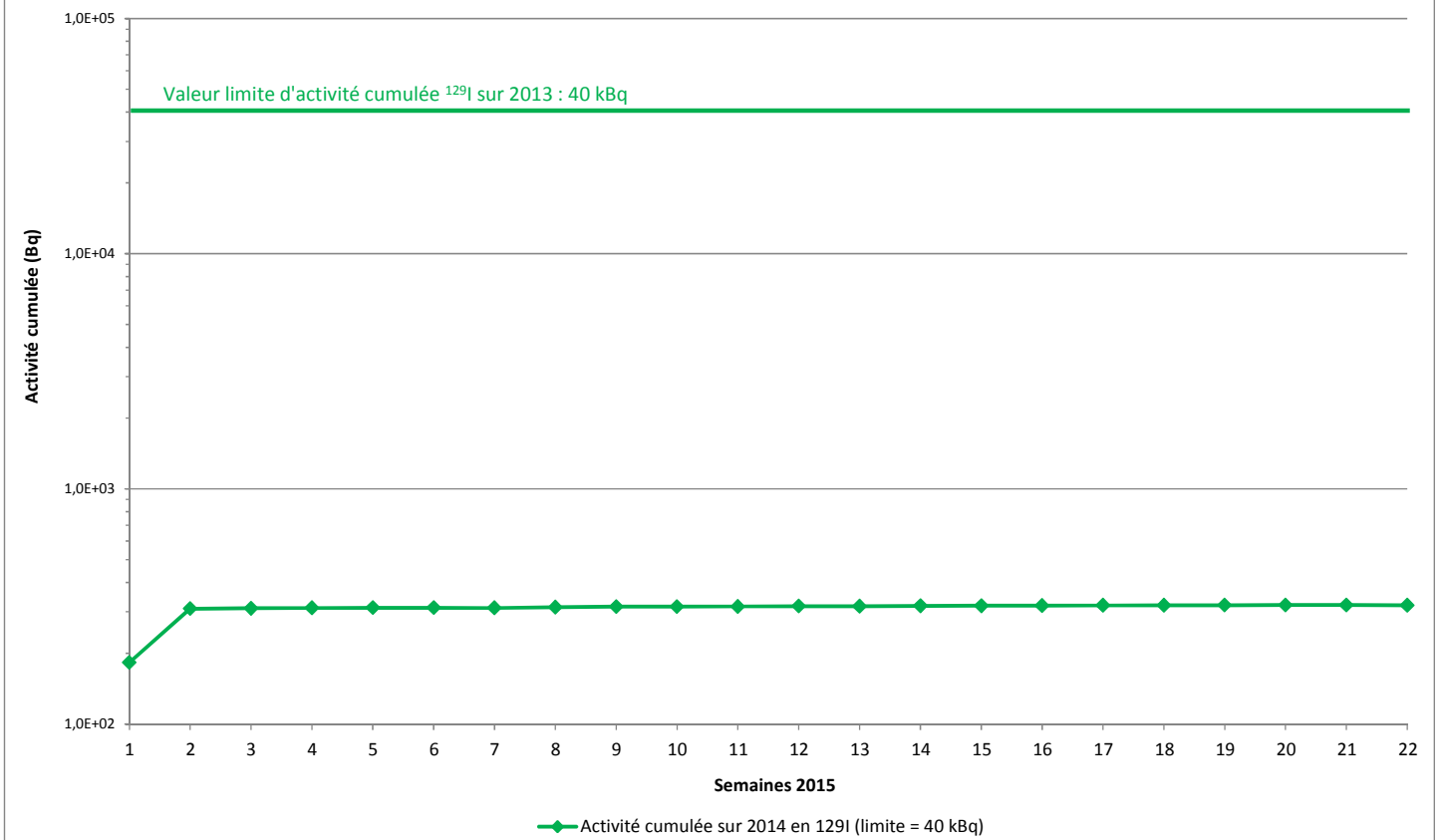




Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S19	S20	S21	S22	
Alpha total	$\leq 1,4 \cdot 10^{-4}$	$\leq 9,7 \cdot 10^{-5}$	$\leq 4,2 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 3,5 \cdot 10^{-4}$	$\leq 5,3 \cdot 10^{-4}$	$1,1 \cdot 10^{-3}$	$\leq 9,2 \cdot 10^{-4}$	
Activité H3	$\leq 0,39$	$\leq 0,41$	$\leq 0,30$	$\leq 0,32$	
Activité C14	$\leq 0,36$	$\leq 0,48$	$\leq 0,24$	$\leq 0,33$	$\leq 0,35$
Activité I129	$\leq 1,3 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,8 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,5 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,5 \cdot 10^{-4}$

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

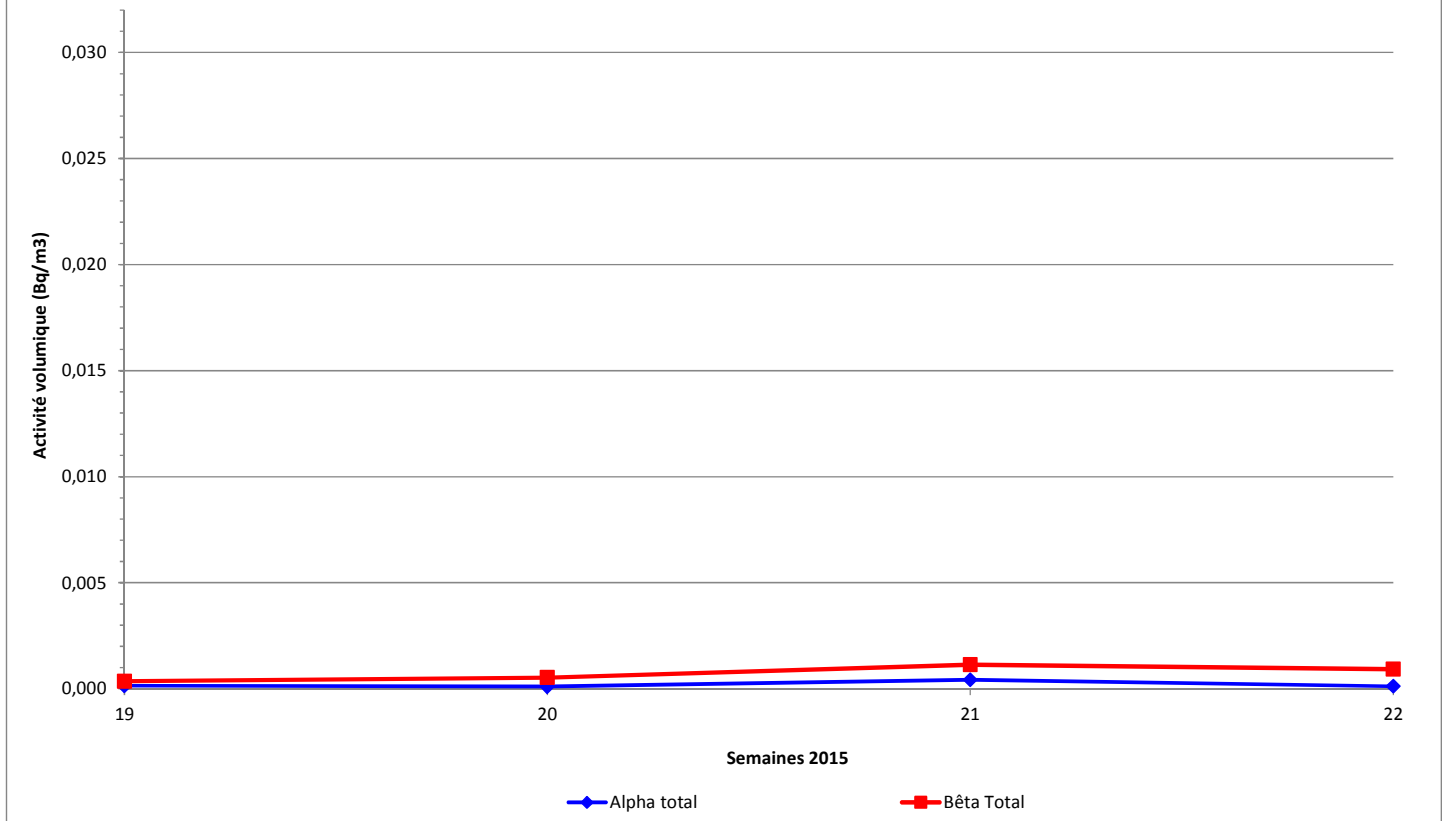
Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

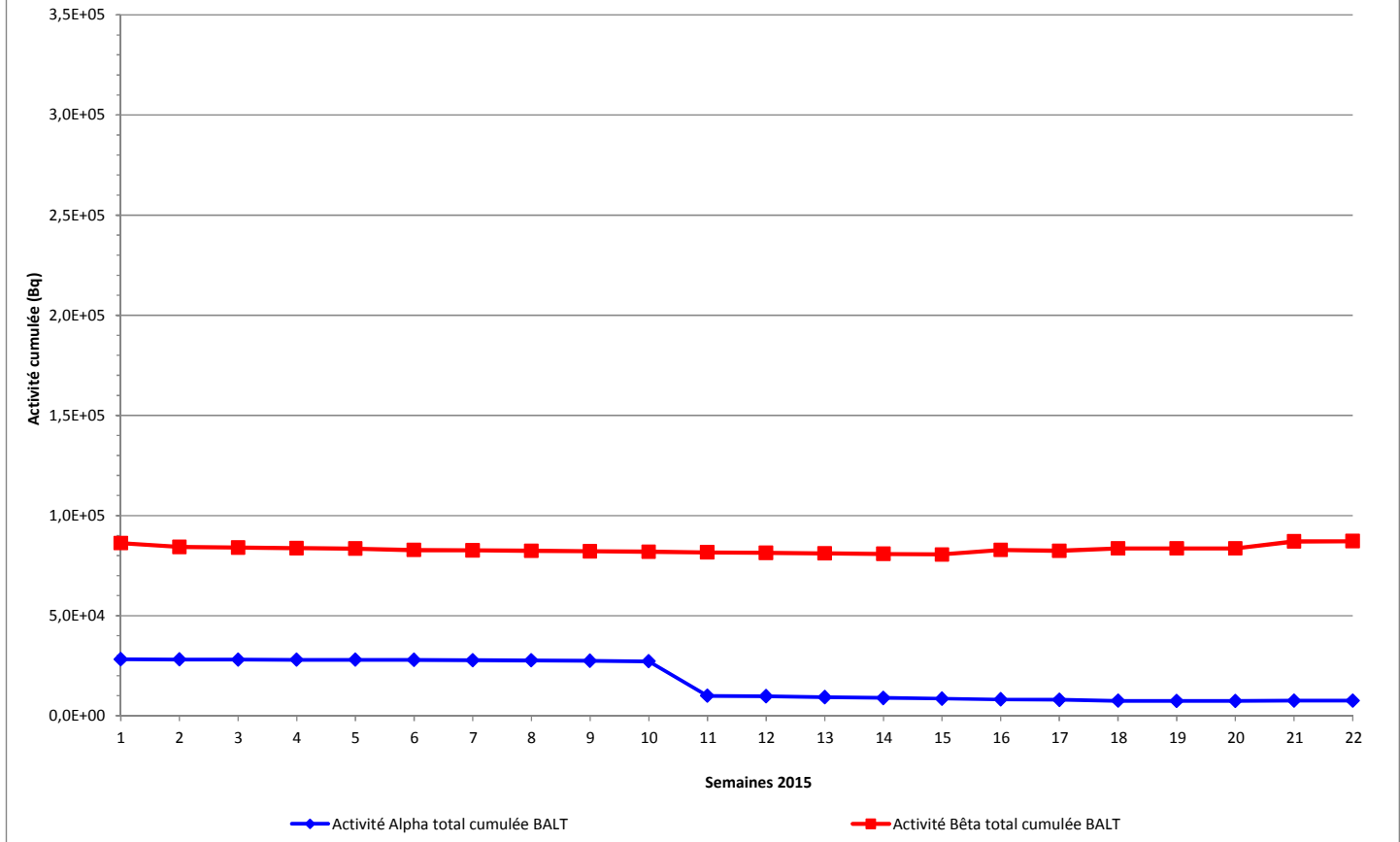
Commentaires :

Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

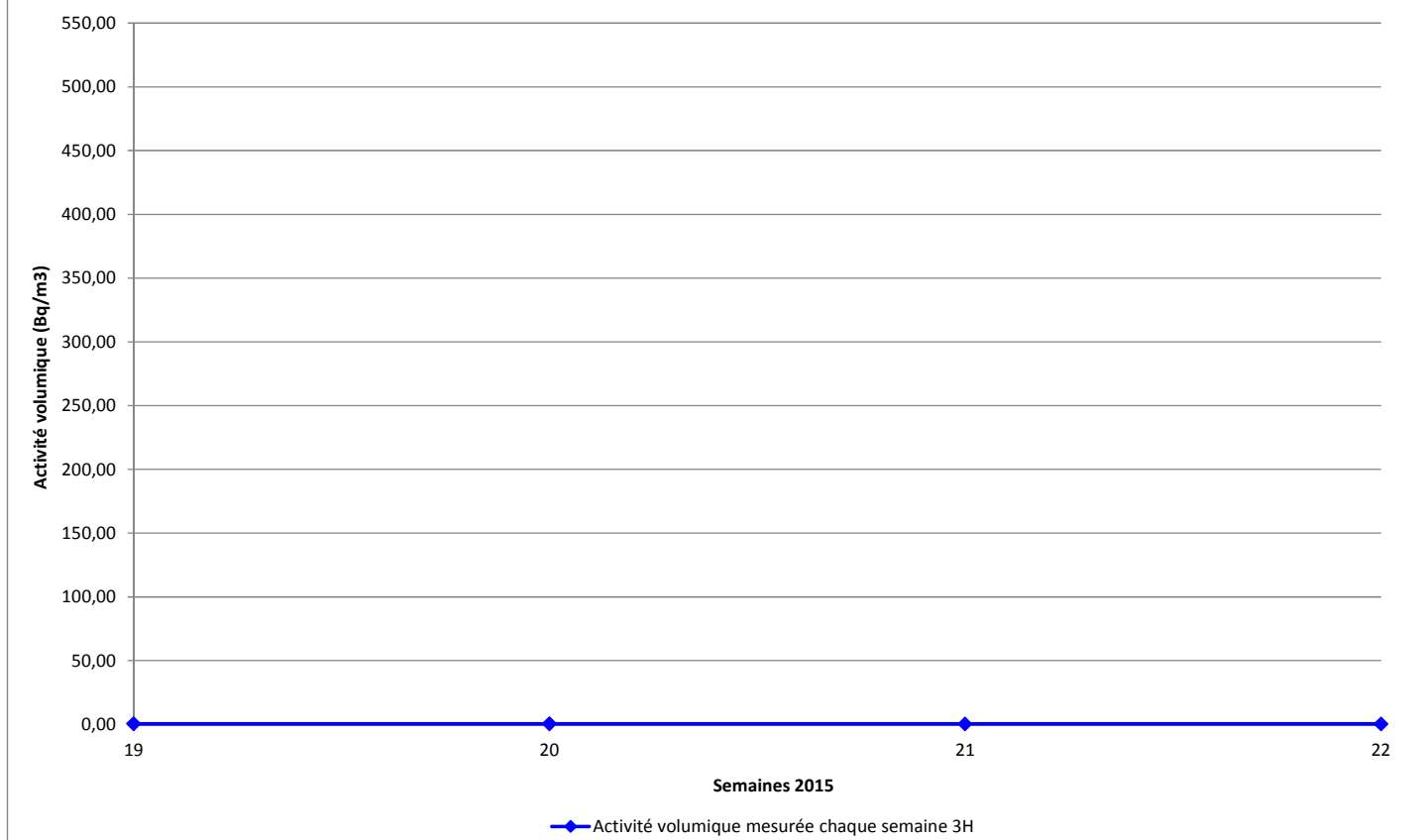
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



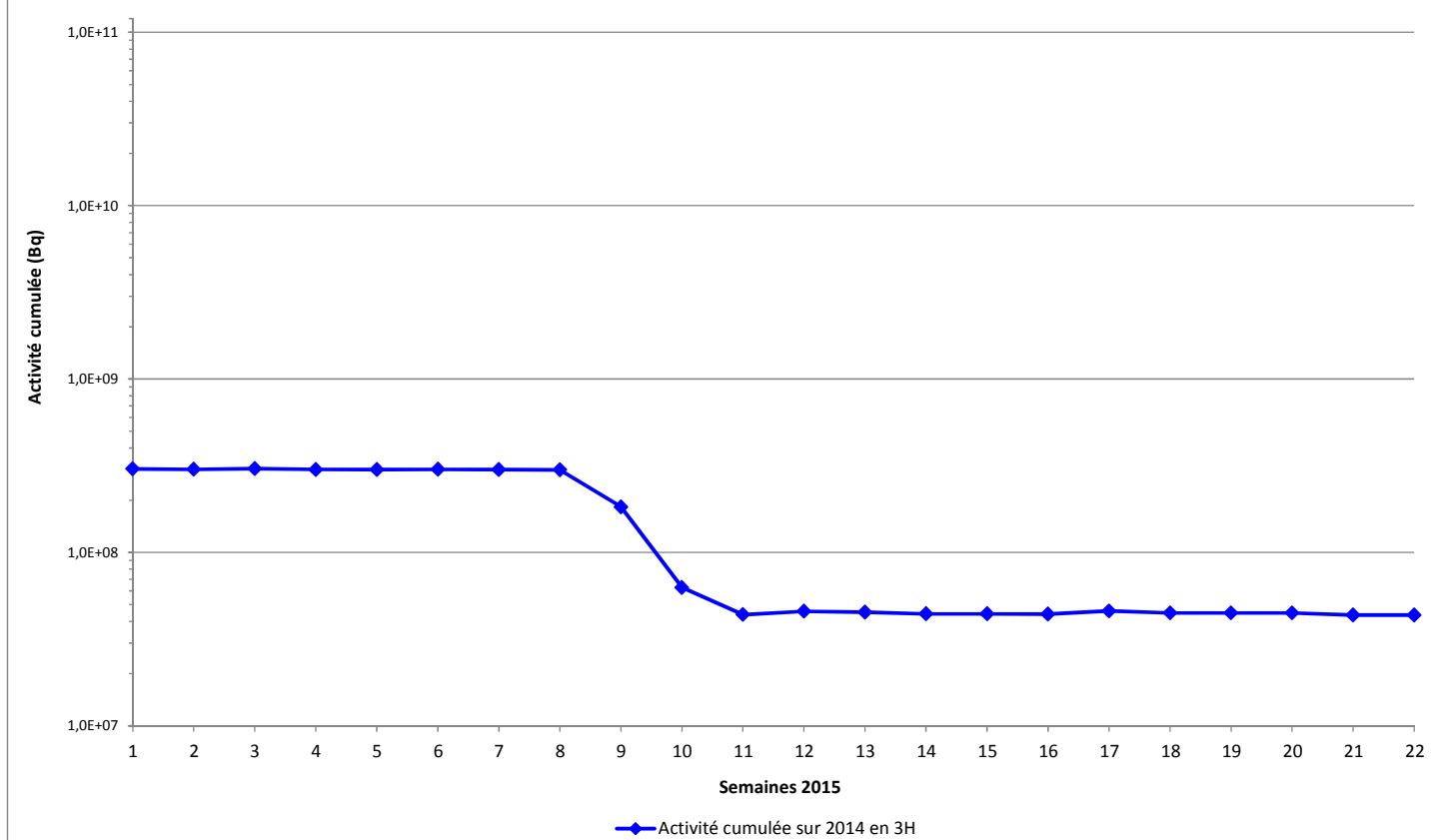
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



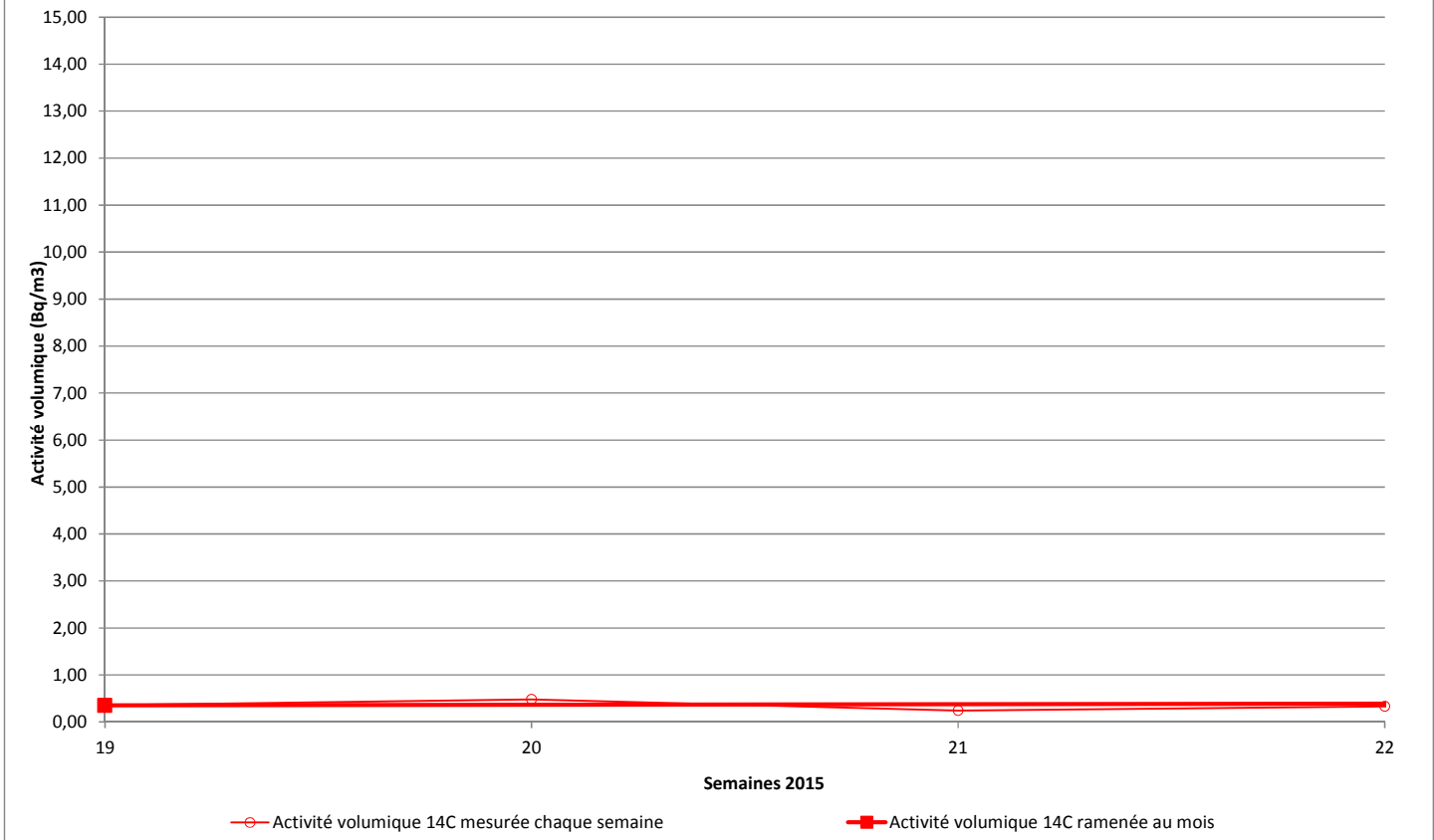
Activité ³H témoin 2015



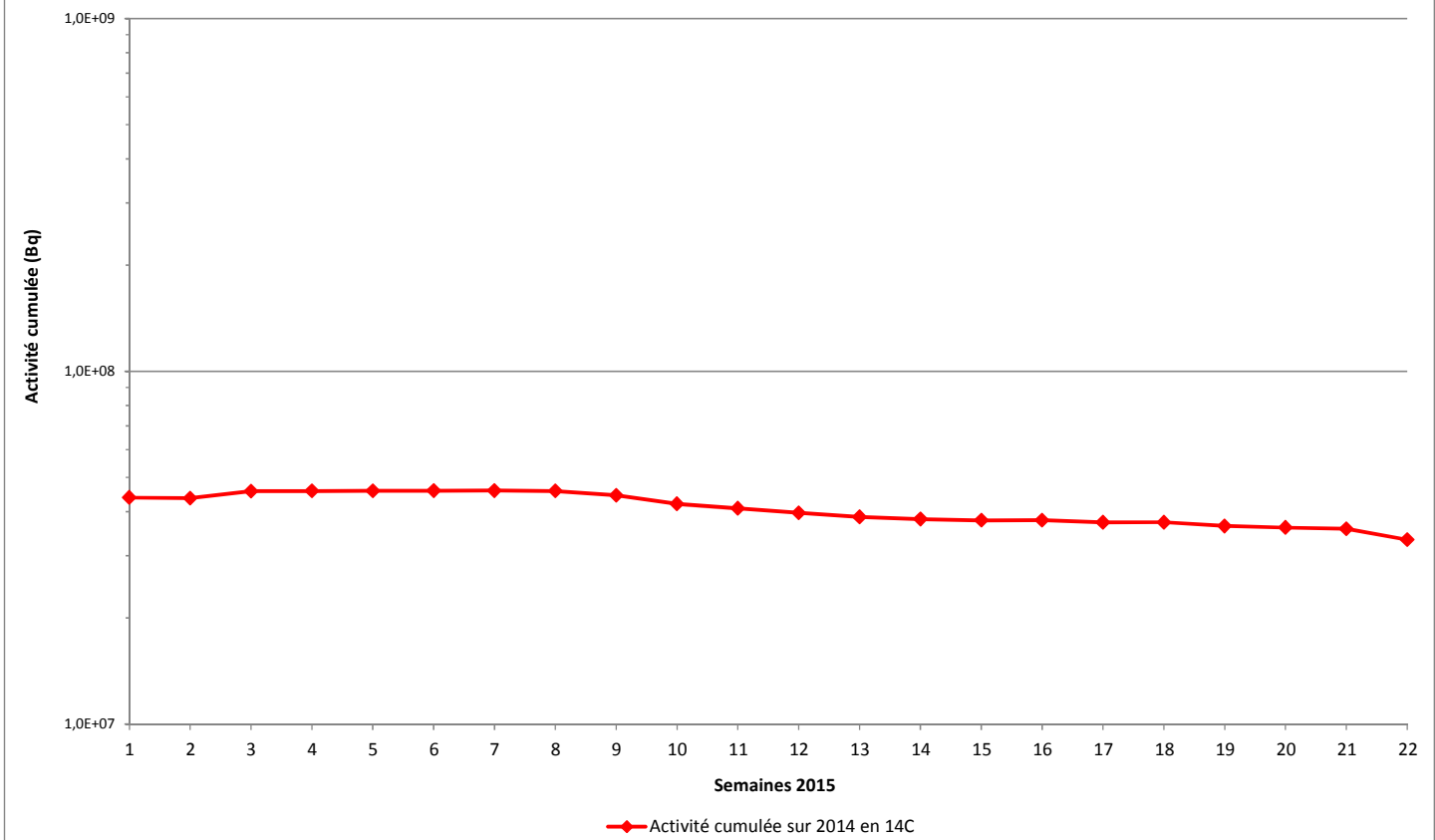
Activité cumulée ³H, témoin 2015

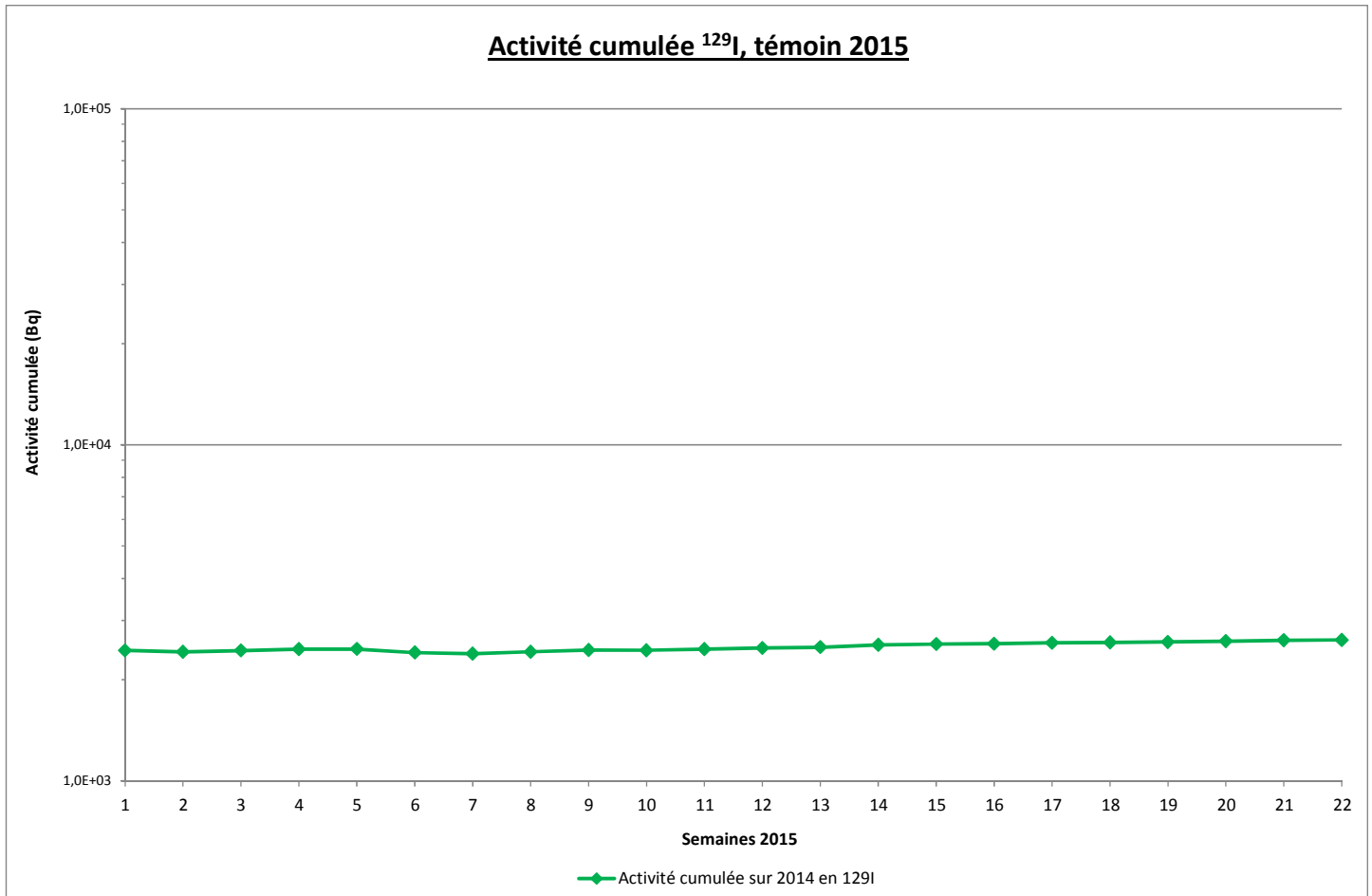
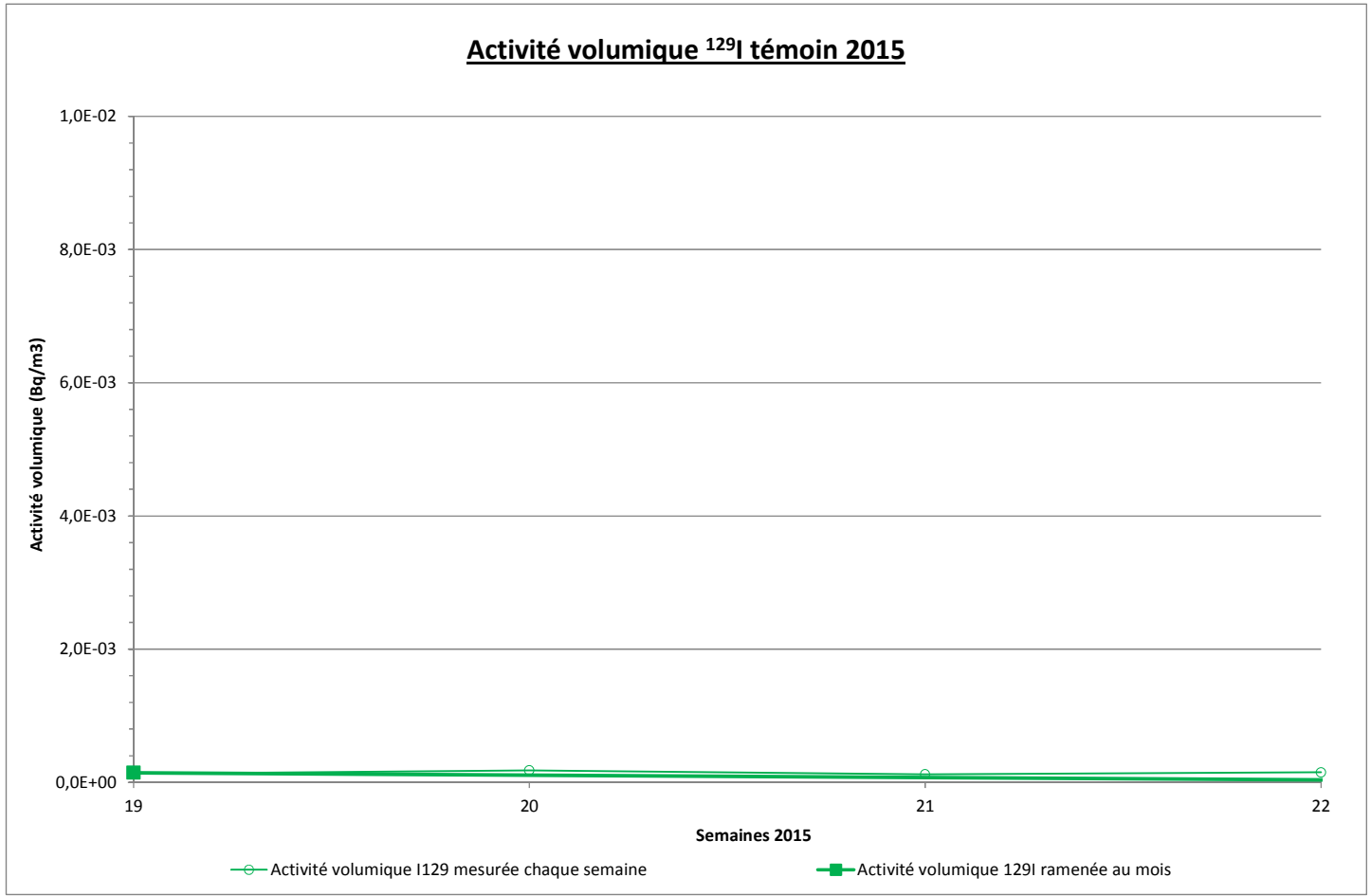


Activité ¹⁴C témoin 2015



Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015

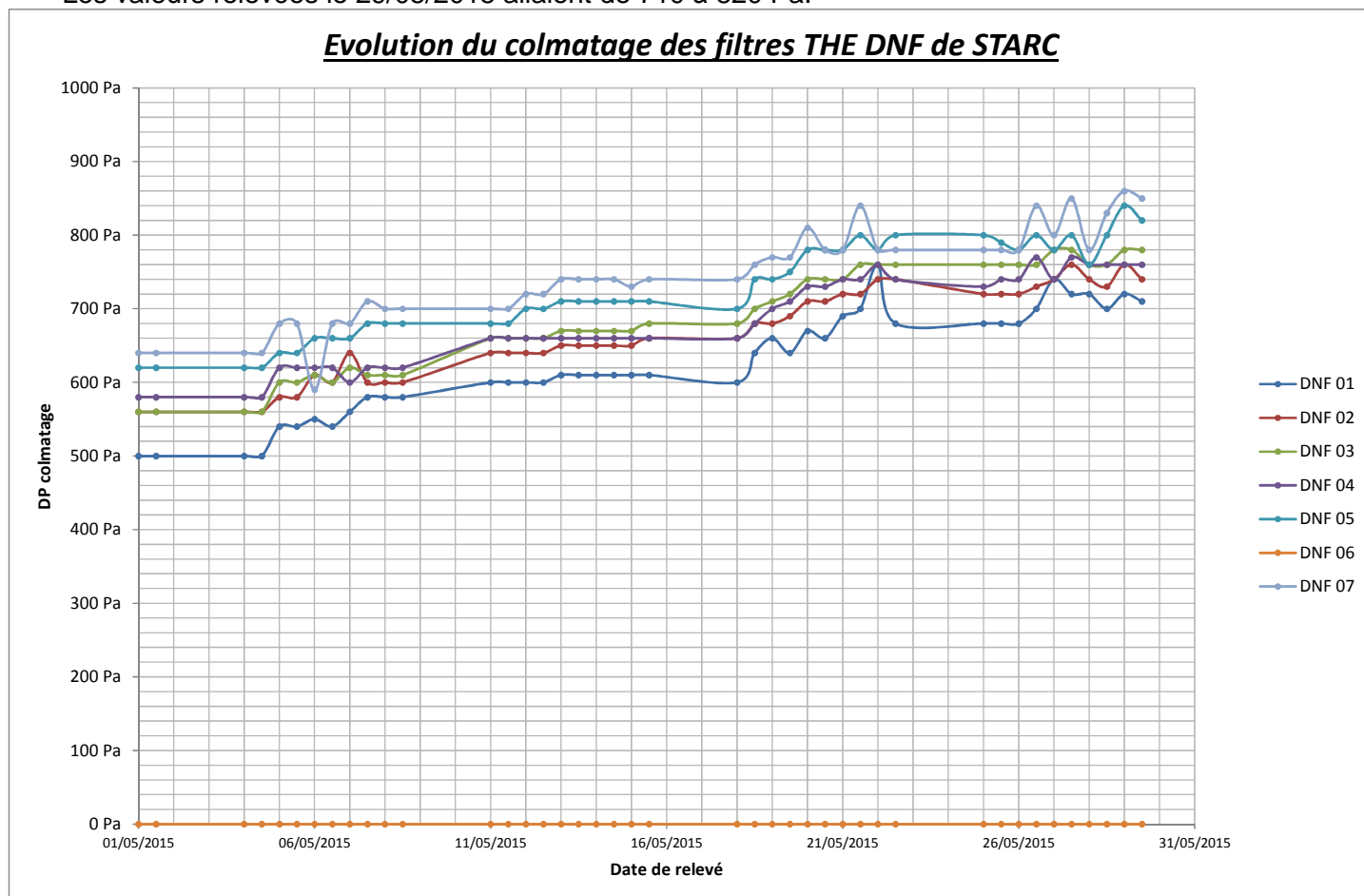




2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées le 29/05/2015 allaient de 710 à 820 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 20 avril 2015. Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres de chaque ligne (2 filtres THE par ligne).

2.4- DIVERS

Le site sera fermé les : Jeudi 24 décembre & Jeudi 31 décembre 2015 (la fermeture du site le 13 juillet est annulée).

Envoi des filtres de prélèvement des aérosols en cheminée et dans l'environnement chaque semaine, après comptage α & β en interne. Permet de réduire le délai d'émission du CR mensuel DREAL.

Etude pour modifier le type de prélèvement des aérosols dans l'environnement (BALT) pour être en conformité normative et réduire les seuils de décision des analyses associées (auto-surveillance).

Contrôles annuels des sources scellées.

Planification d'un exercice de sécurité avec le SDIS, pour novembre 2015.

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P1
2- SURVEILLANCE DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES	P2
2.1 - REJETS CHEMINÉE	P2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P12
2.4 – DIVERS	P12
3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC	P13



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation, ainsi que les résultats du dernier trimestre 2014, de l'exposition du public autour du périmètre de l'ICPE.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	$3,0 \cdot 10^{-2}$	$2,2 \cdot 10^4$
Bêta total (hors K40)			$1,8 \cdot 10^{-2}$	$2,0 \cdot 10^5$
Activité H3			500	$1,5 \cdot 10^{10}$
Activité C14			7 *	$3,0 \cdot 10^8$
Activité I129			$2,0 \cdot 10^{-3} *$	$4,0 \cdot 10^4$

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S23	S24	S25	S26	
Alpha total	$\leq 7,97 \cdot 10^{-6}$	$\leq 1,83 \cdot 10^{-6}$	$\leq 3,19 \cdot 10^{-5}$	$\leq 3,01 \cdot 10^{-5}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 3,0 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,6 \cdot 10^{-5}$	$\leq 3,0 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,8 \cdot 10^{-5}$	
Activité H3	$\leq 0,36$	0,82	0,64	$\leq 0,43$	
Activité C14	$\leq 0,41$	0,76	0,57	0,72	0,61
Activité I129	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,3 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

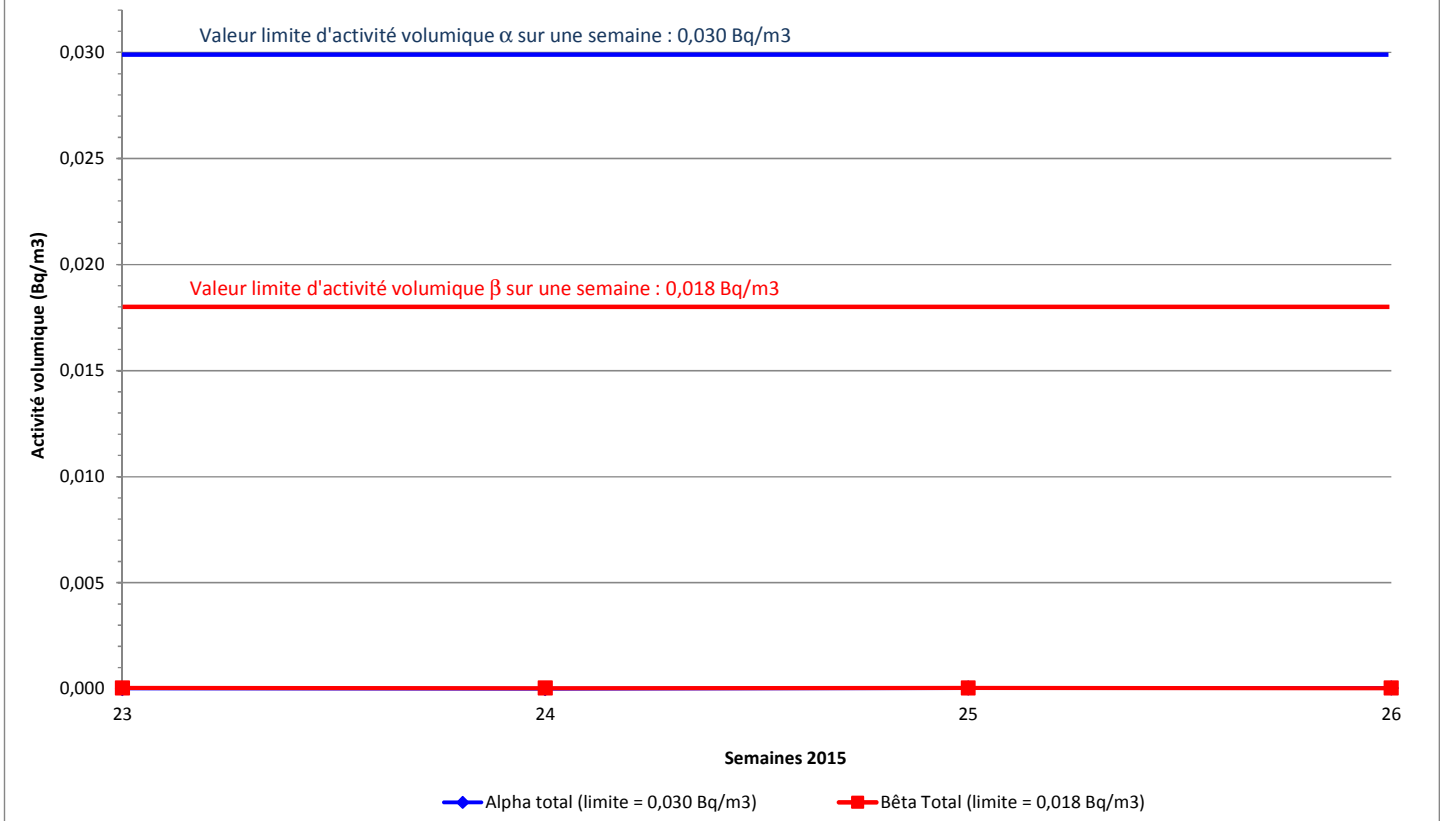
Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

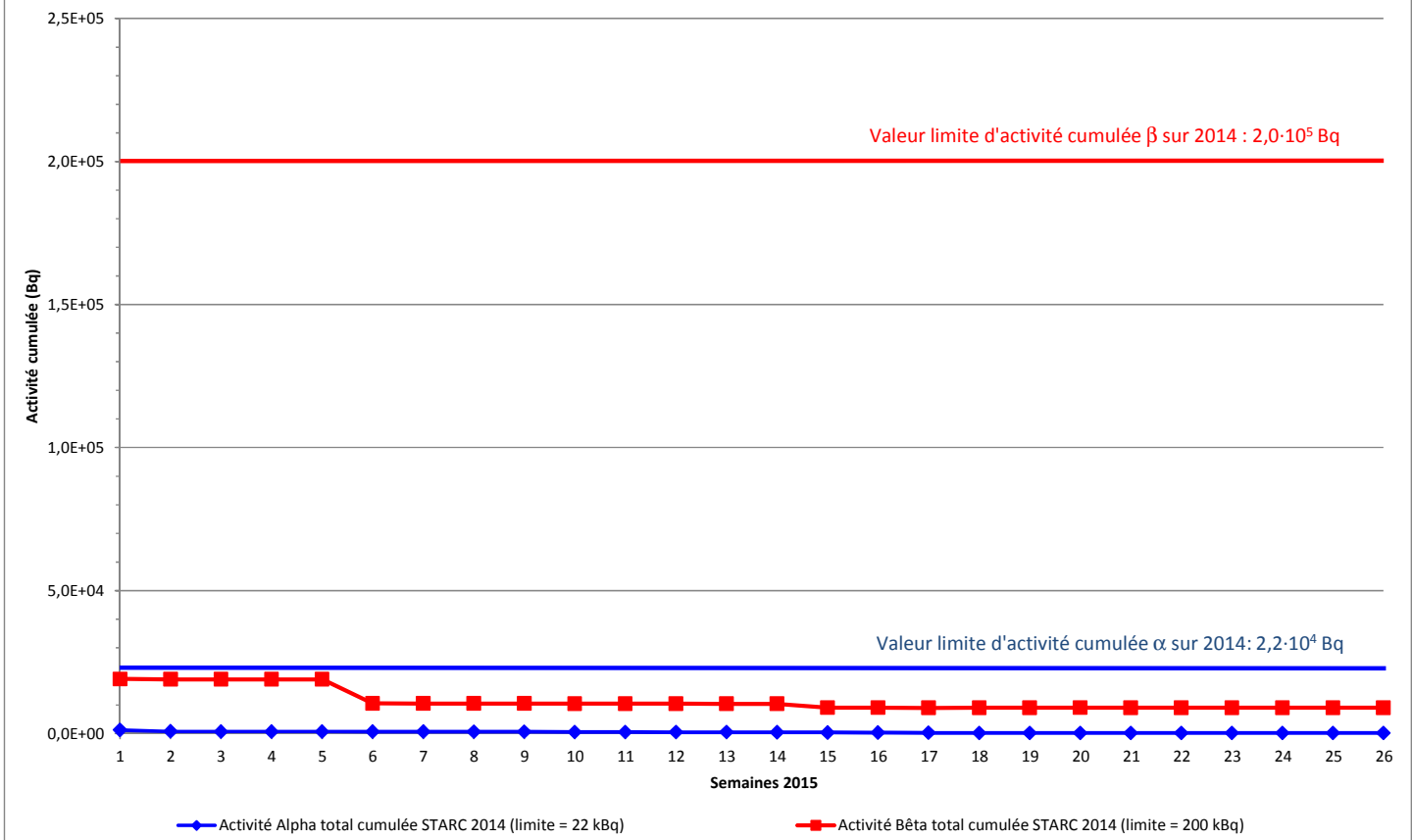
L'analyse de l'¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral.

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

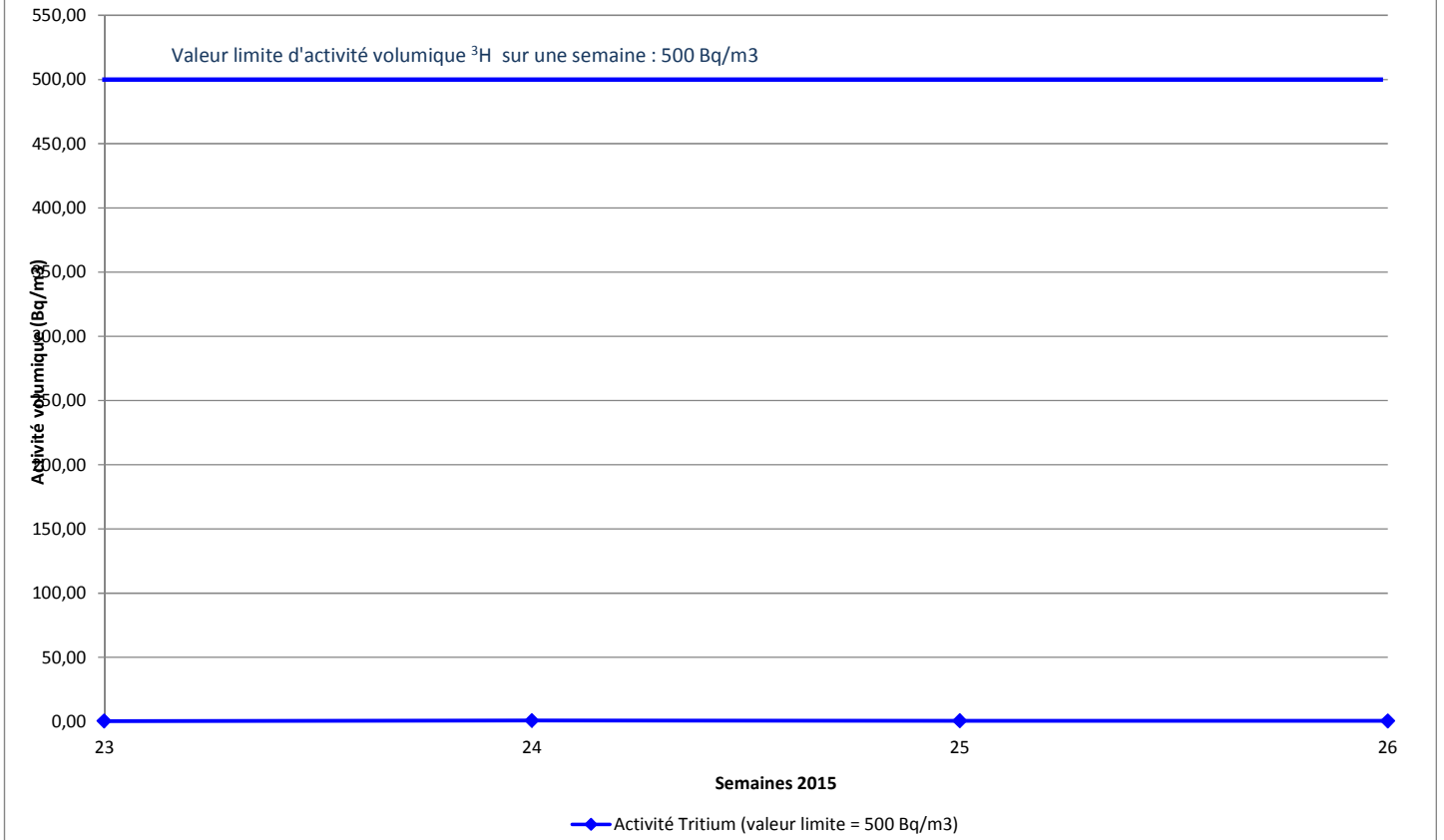
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



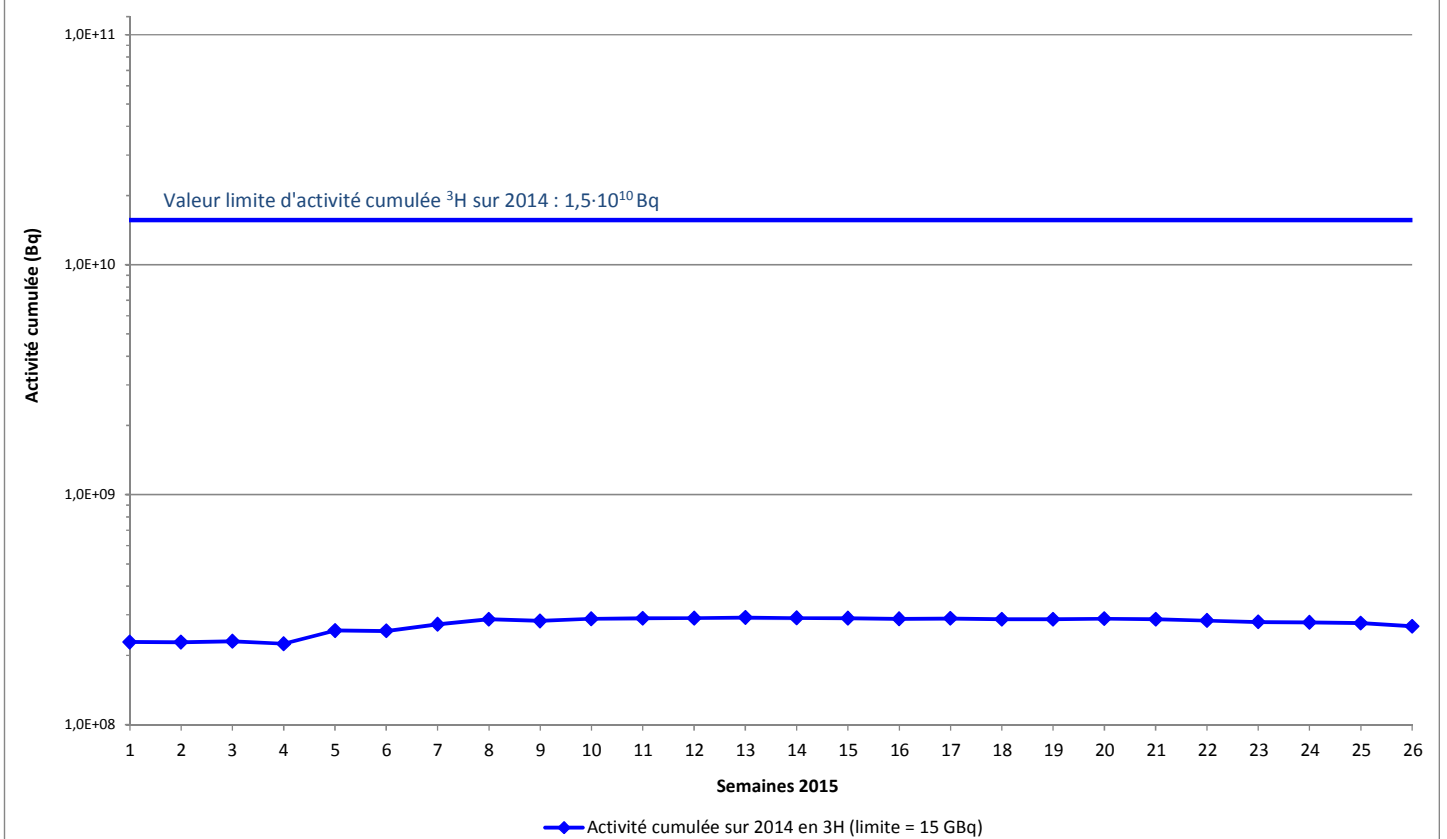
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015

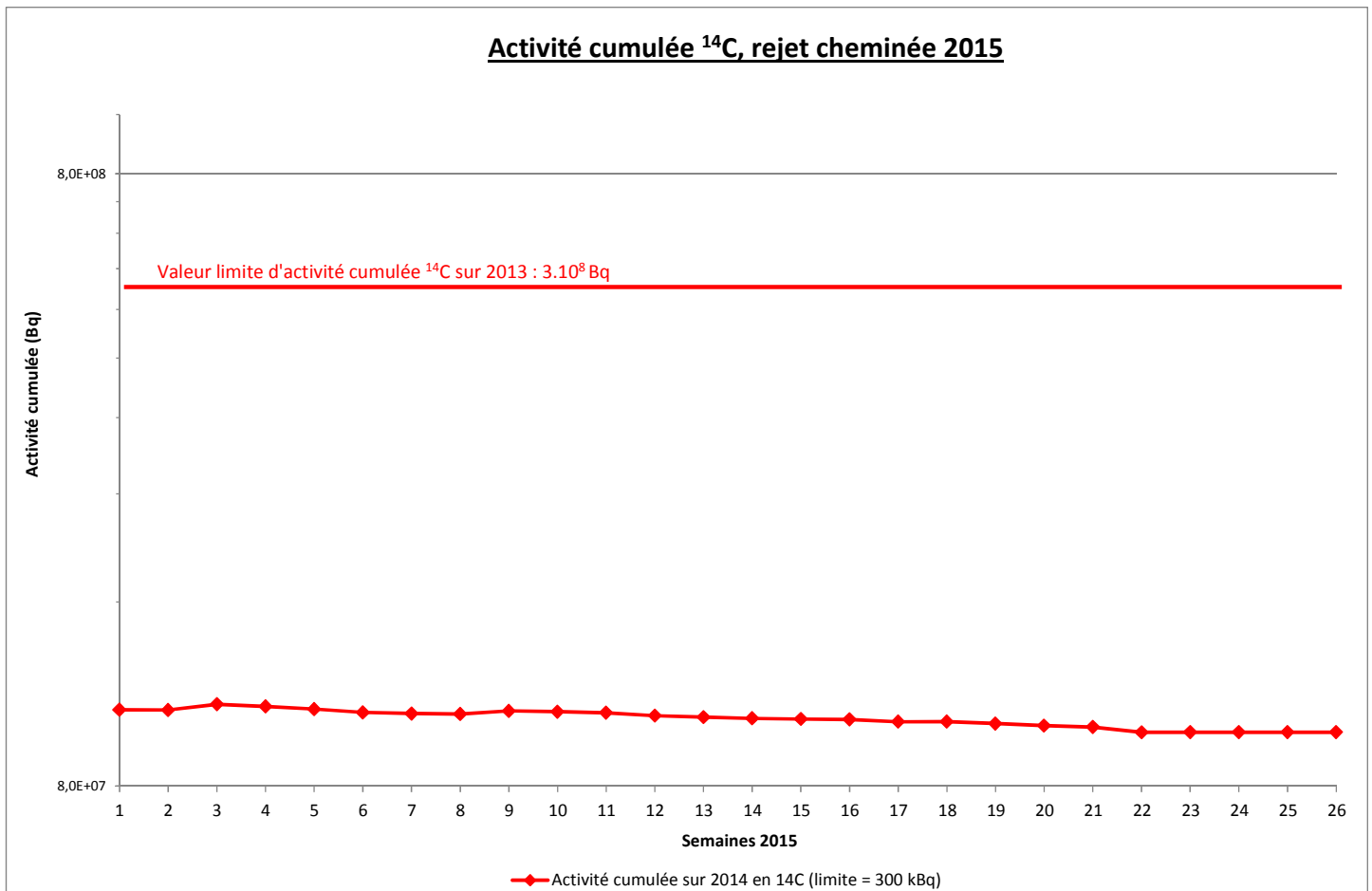
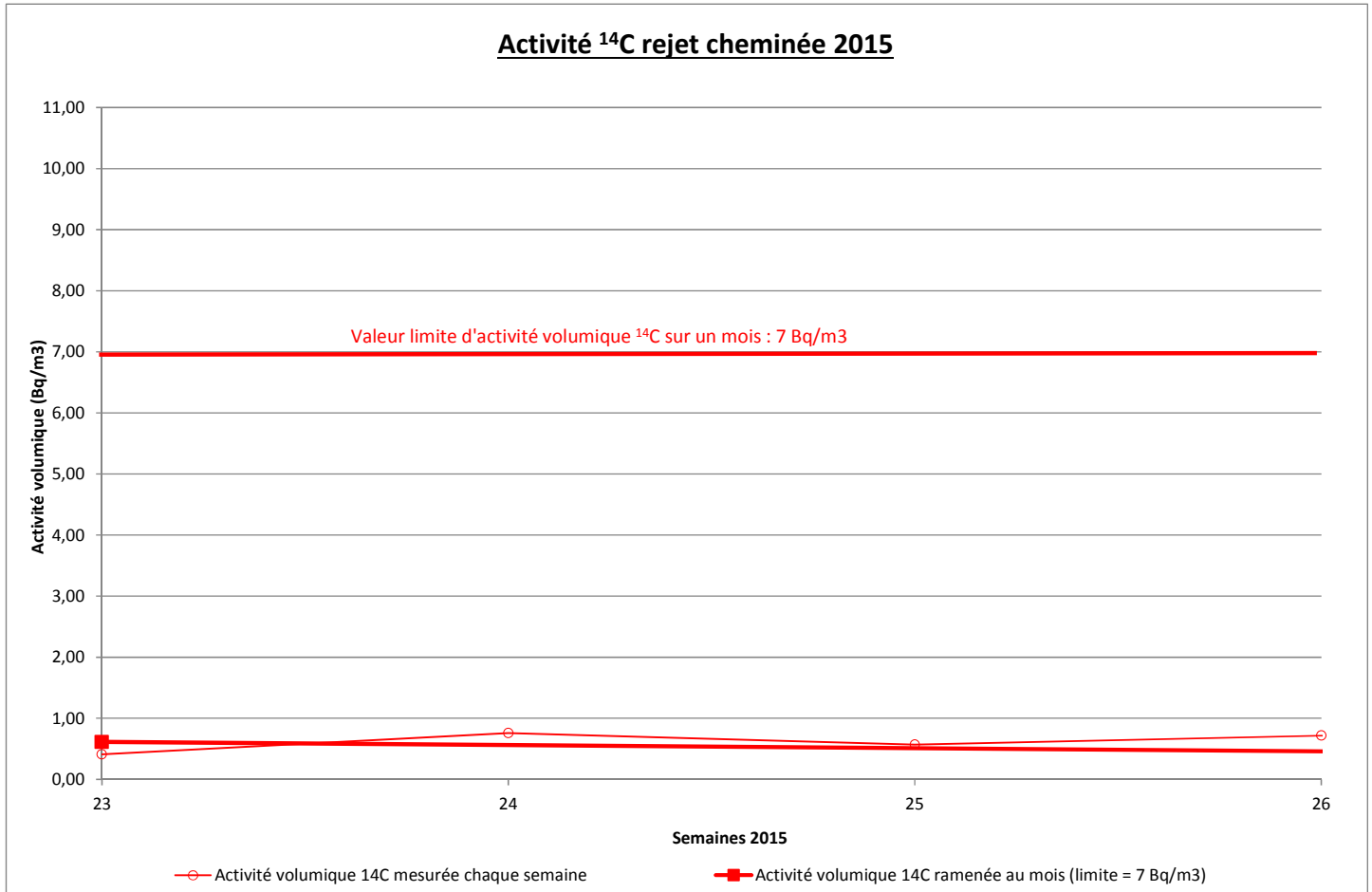


Activité ³H rejet cheminée 2015

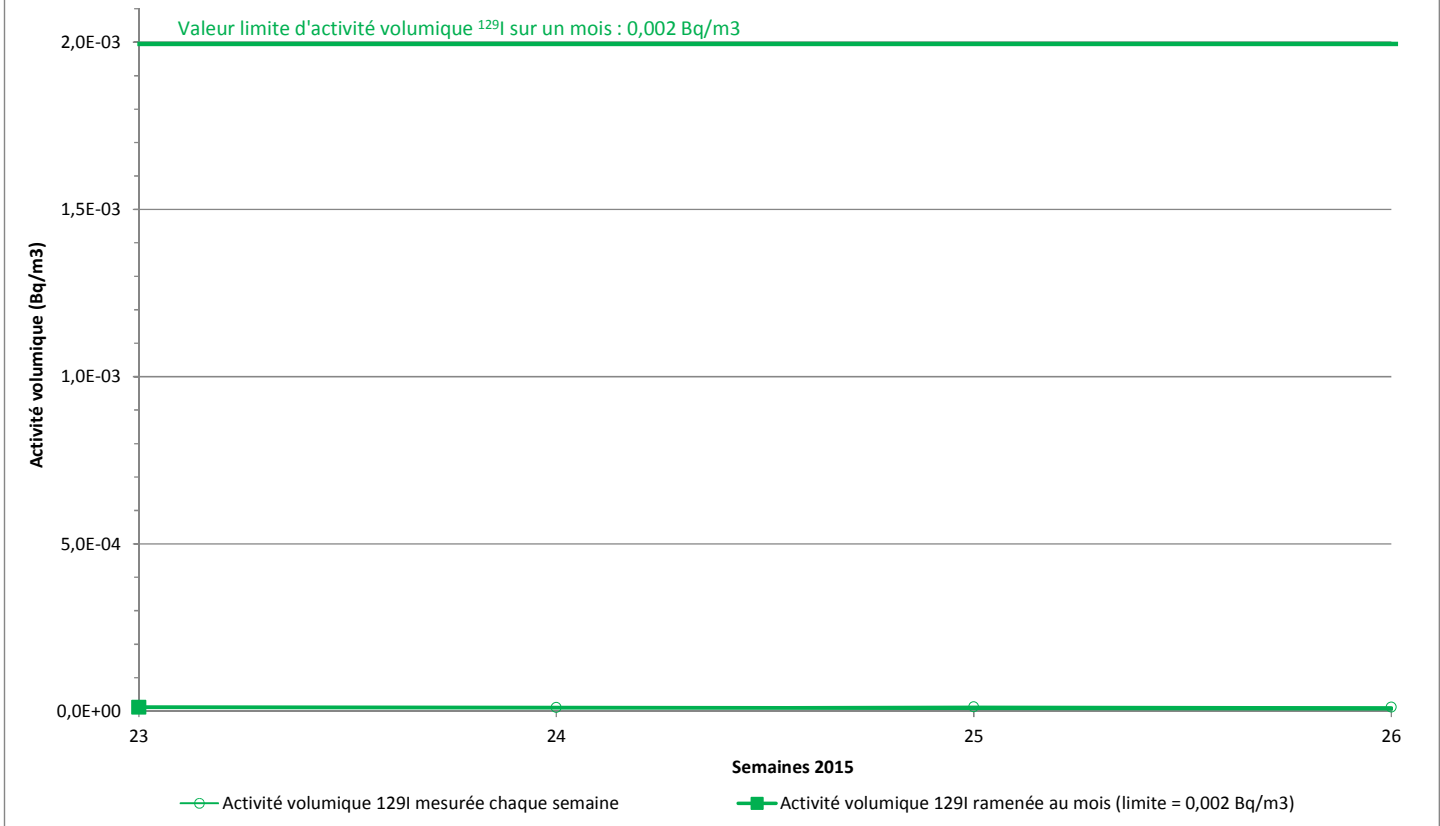


Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015

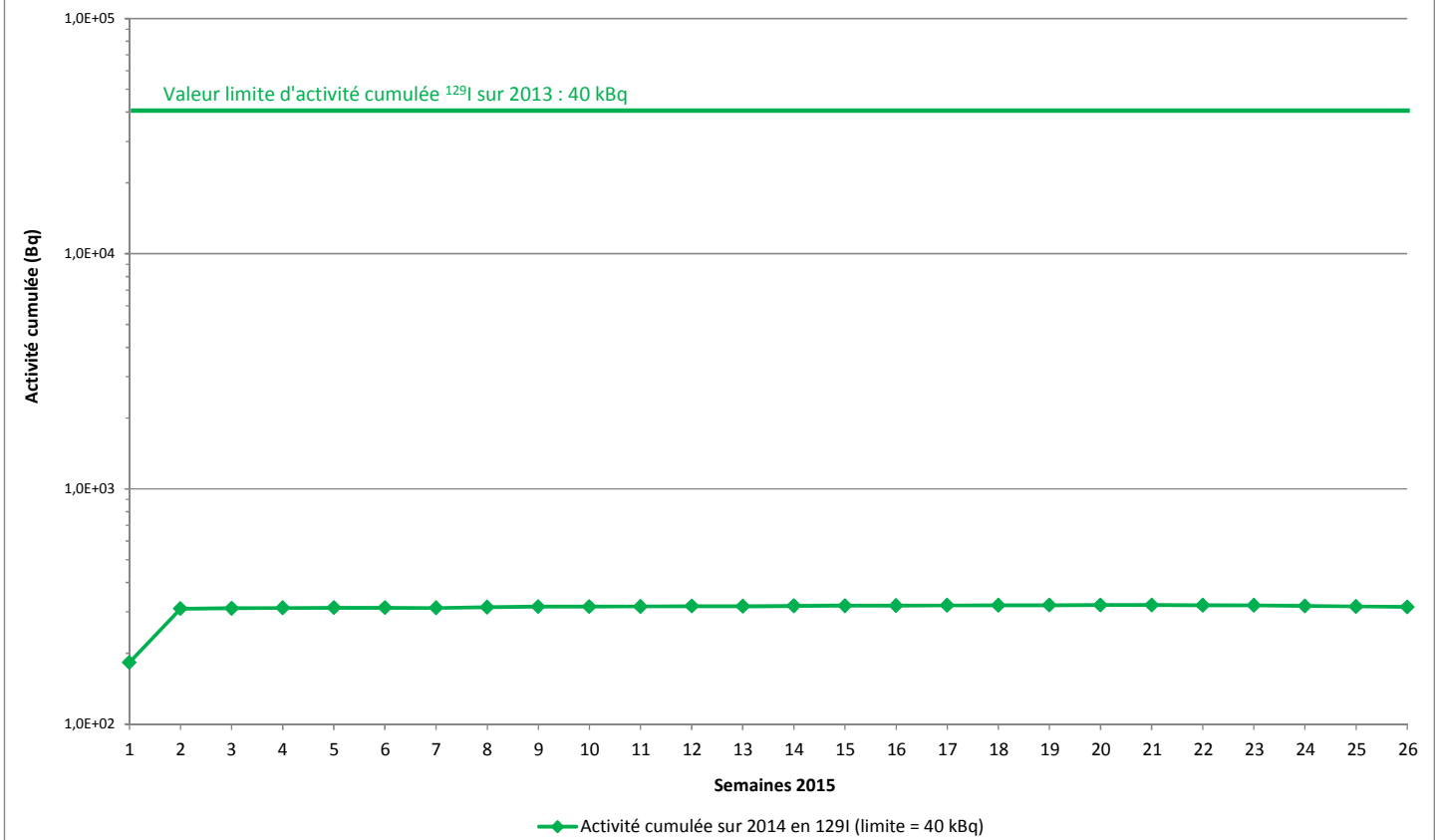




Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S23	S24	S25	S26	
Alpha total	$\leq 1,4 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,8 \cdot 10^{-4}$	$\leq 8,3 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,4 \cdot 10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 3,9 \cdot 10^{-4}$	$1,0 \cdot 10^{-3}$	$1,1 \cdot 10^{-3}$	$\leq 1,7 \cdot 10^{-4}$	
Activité H3	$\leq 0,37$	$\leq 0,81$	$\leq 0,61$	$\leq 0,38$	
Activité C14	$\leq 0,36$	$\leq 0,44$	0,53	$\leq 0,42$	$\leq 0,44$
Activité I129	$\leq 1,6 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,5 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,3 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,7 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,5 \cdot 10^{-4}$

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

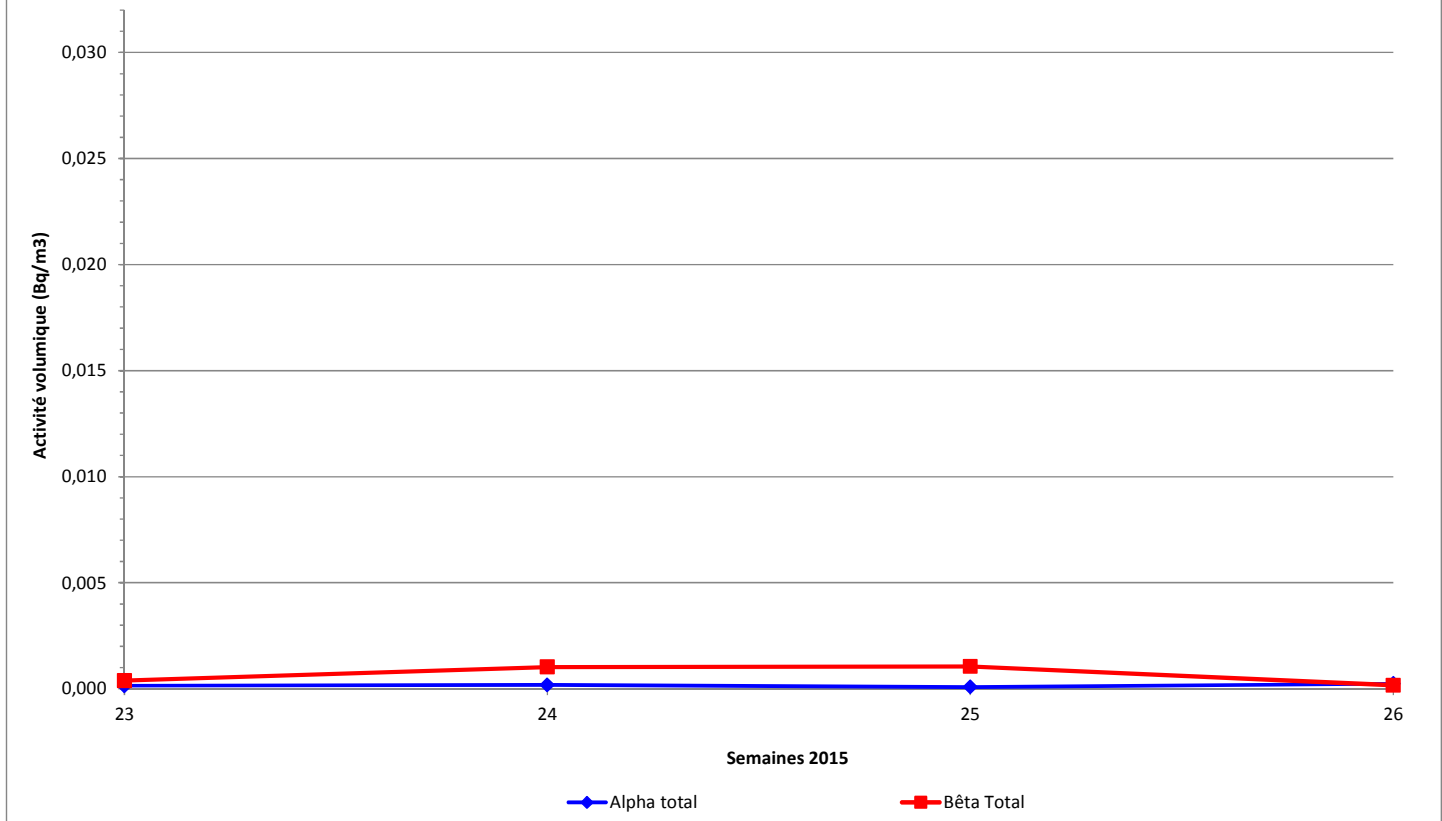
Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

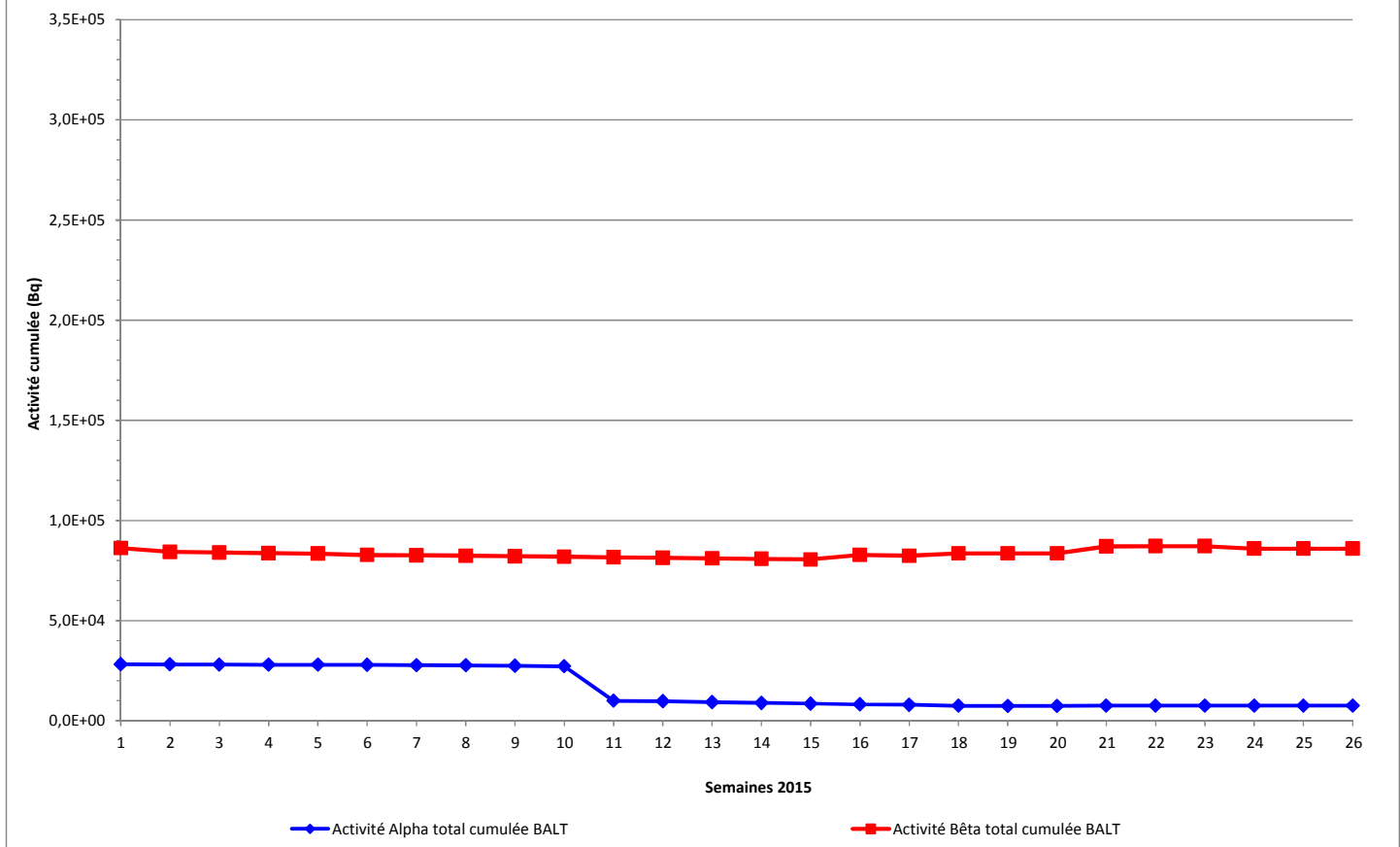
Commentaires :

Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

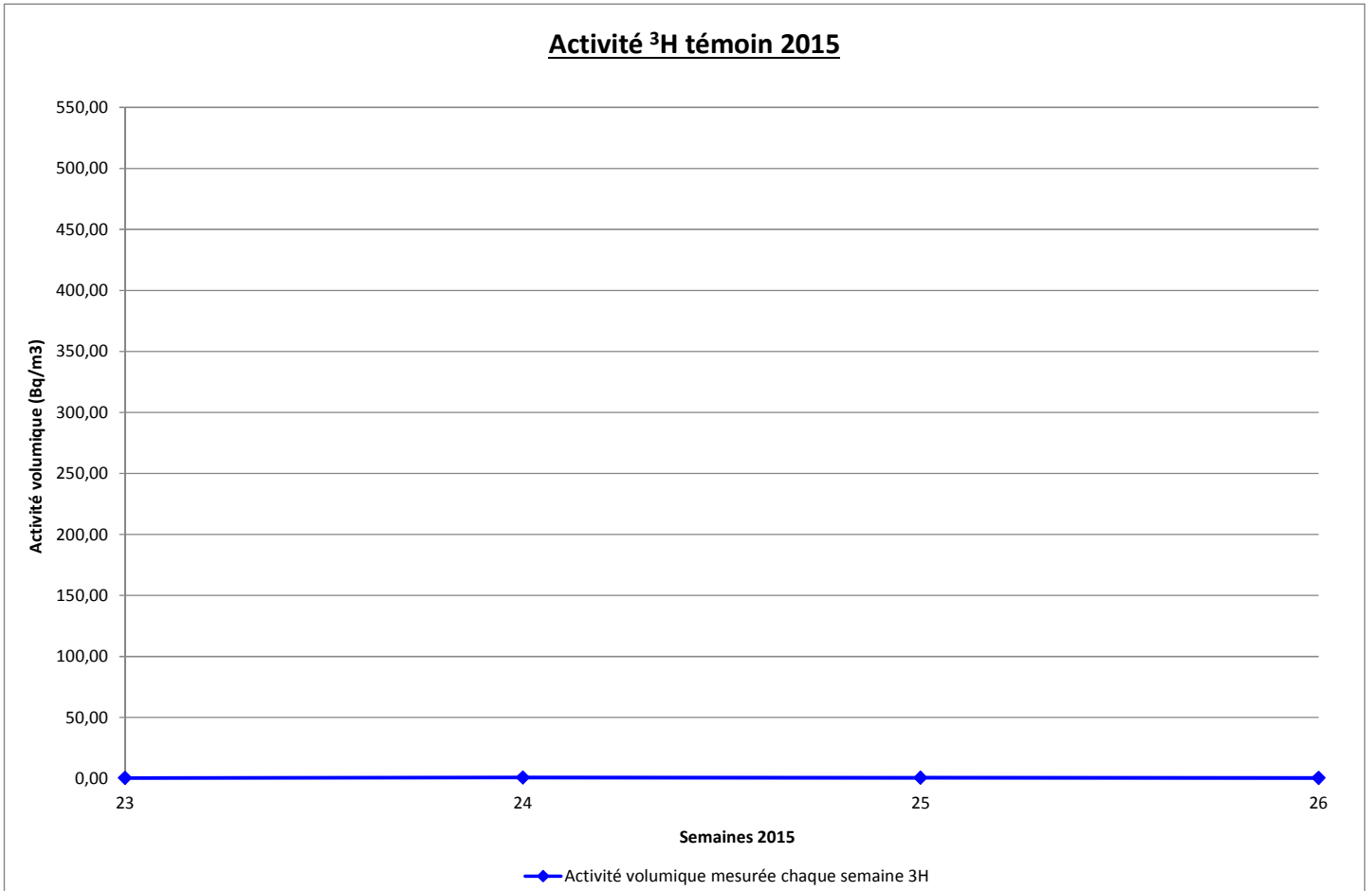
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



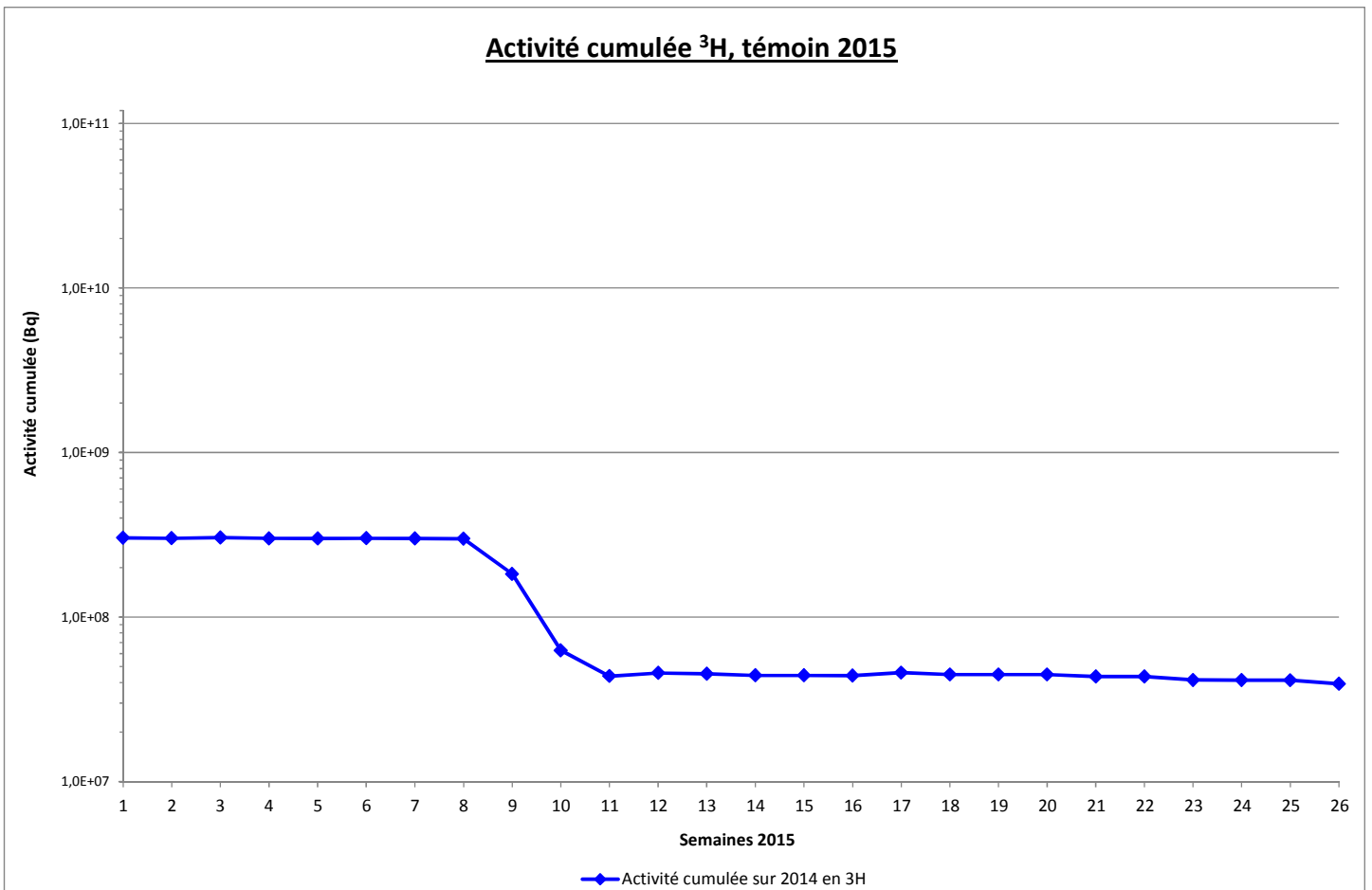
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



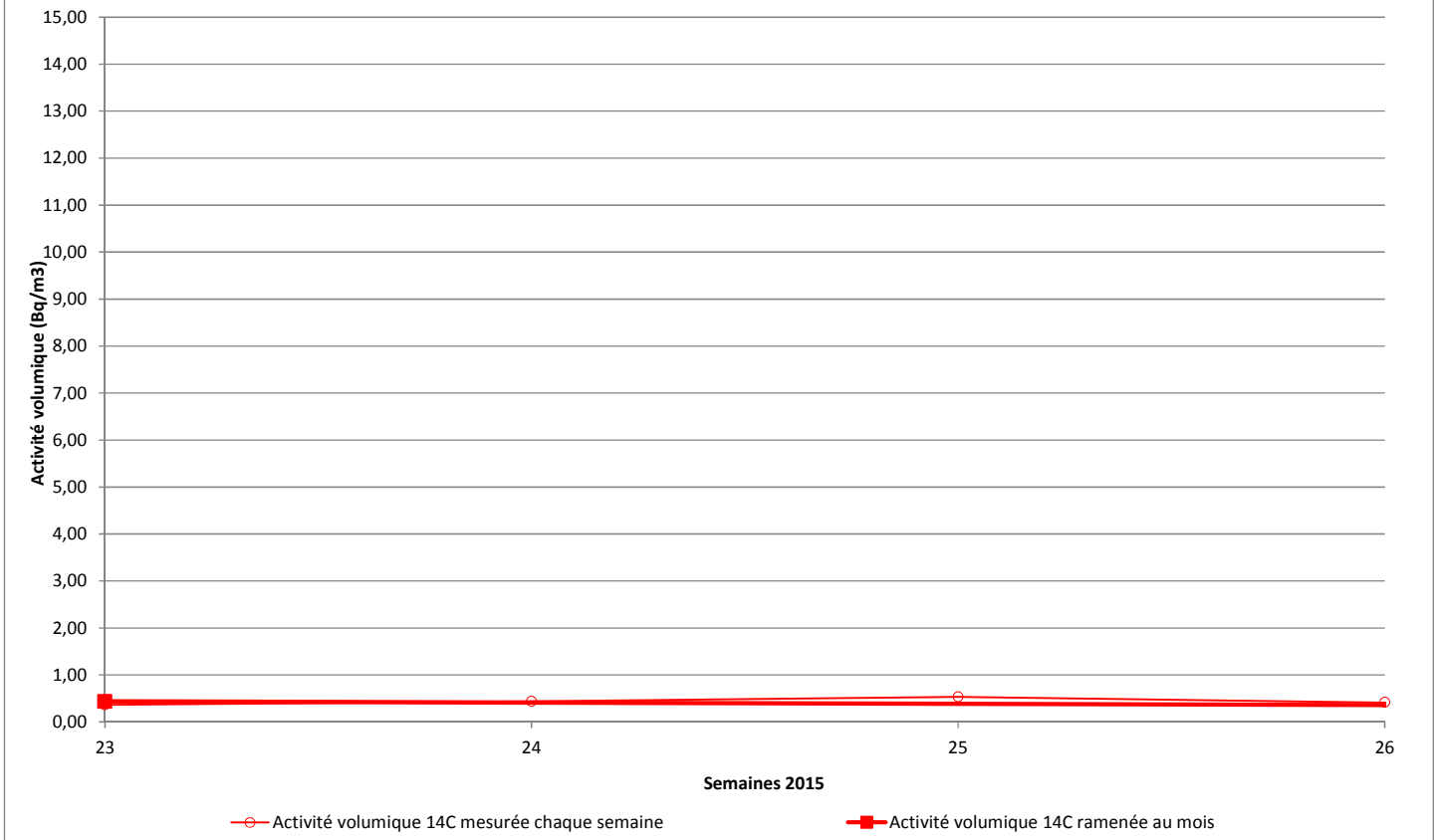
Activité ³H témoin 2015



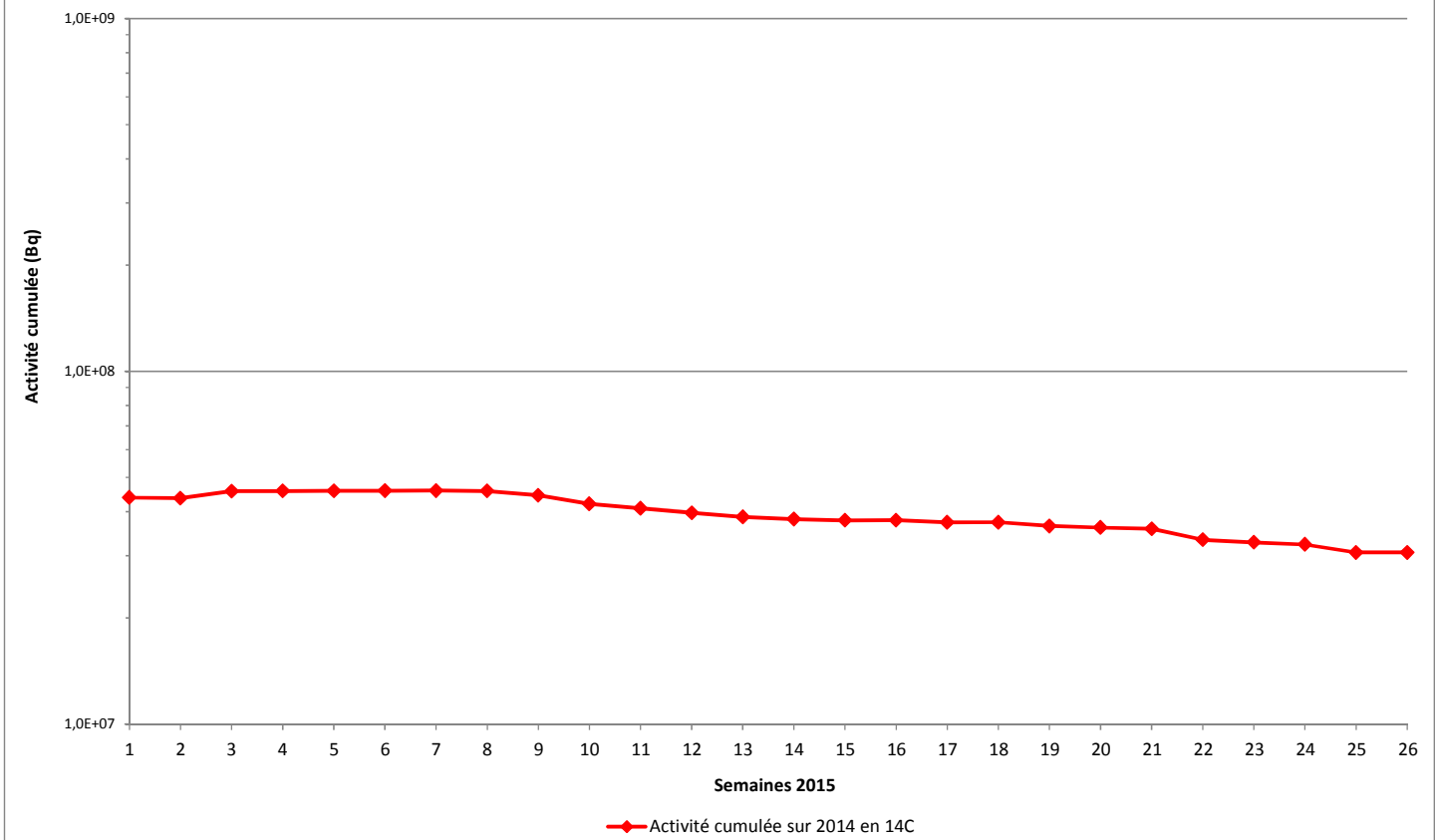
Activité cumulée ³H, témoin 2015

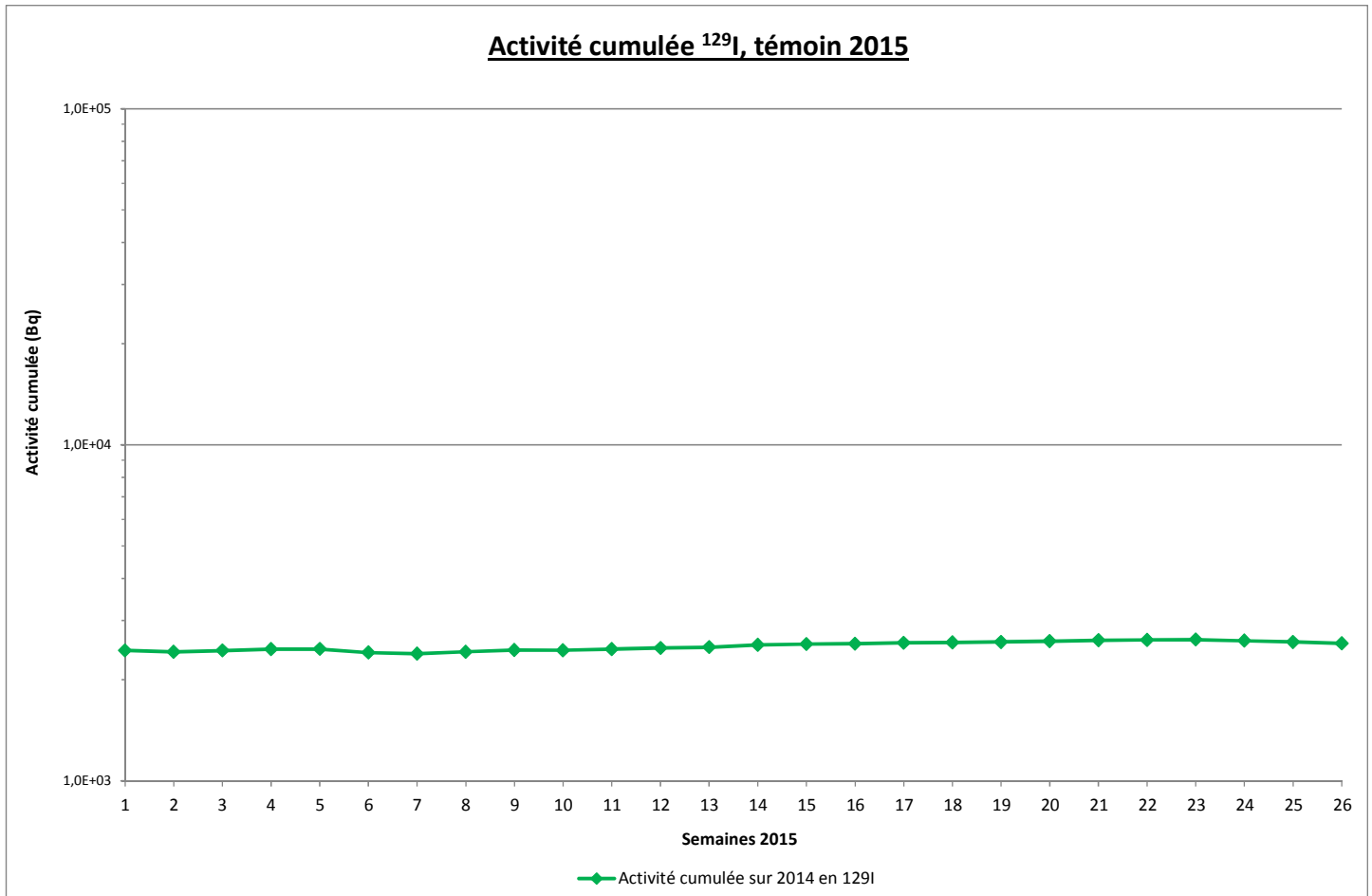
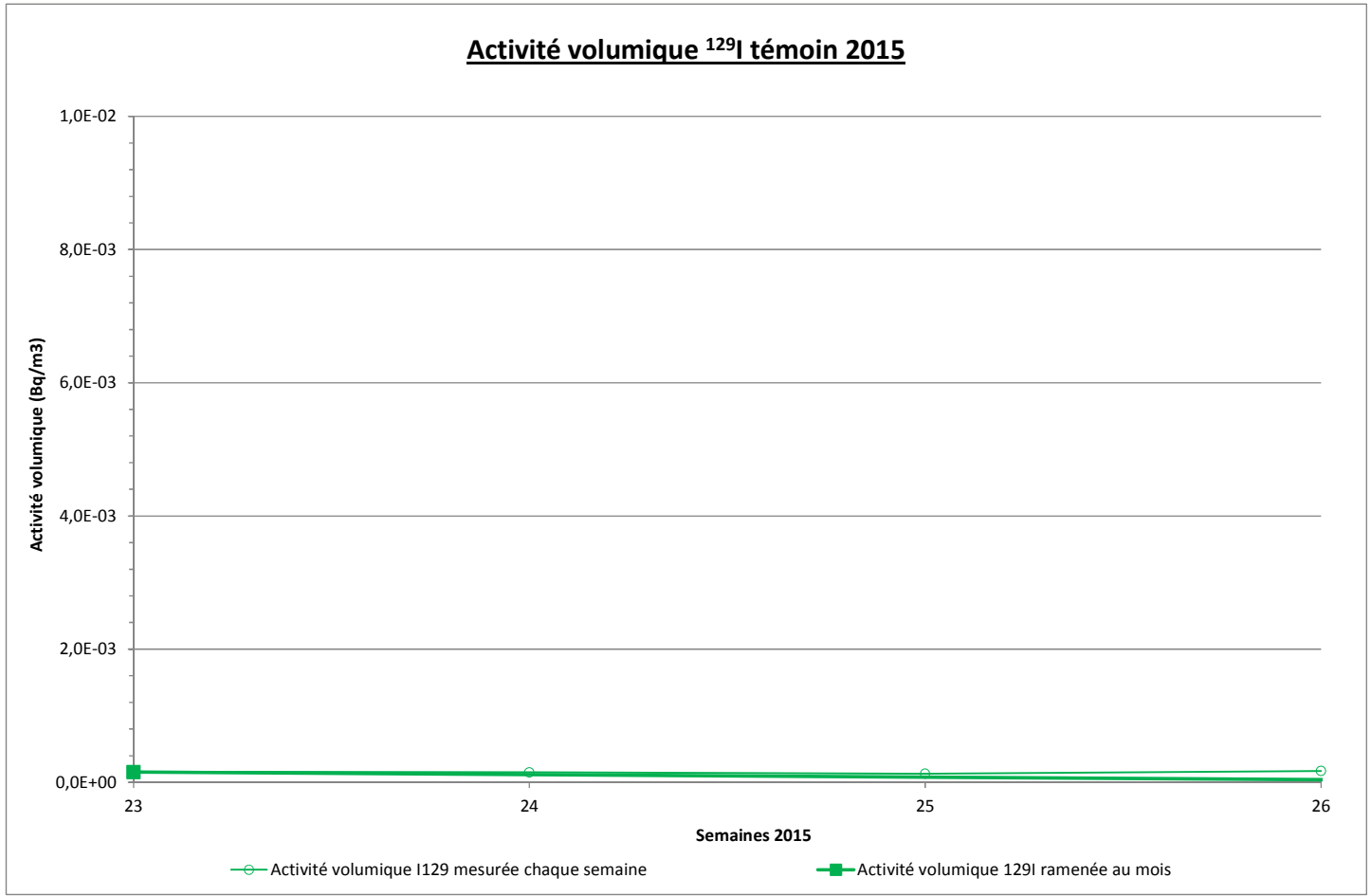


Activité ¹⁴C témoin 2015



Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015

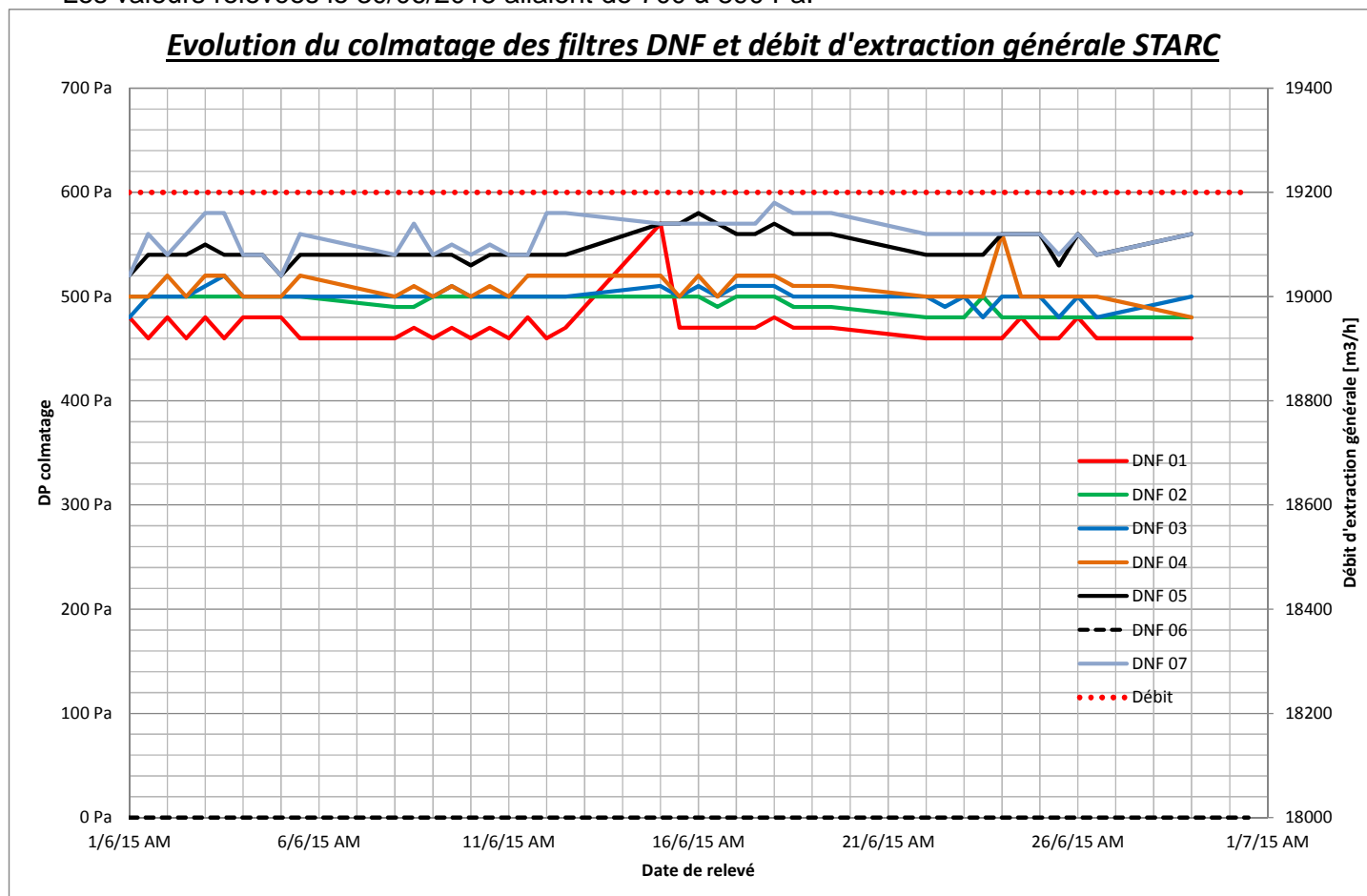




2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées le 30/06/2015 allaient de 700 à 890 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 20 avril 2015. Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres de chaque ligne (2 filtres THE par ligne).

2.4- DIVERS

Le site sera fermé les : Lundi 13 juillet, Jeudi 24 décembre & Jeudi 31 décembre 2015.

Envoi des filtres de prélèvement des aérosols en cheminée et dans l'environnement chaque semaine, après comptage α & β en interne. Permet de réduire le délai d'émission du CR mensuel DREAL.

Etude pour modifier le type de prélèvement des aérosols dans l'environnement (BALT) pour être en conformité normative et réduire les seuils de décision des analyses associées (auto-surveillance).

Transfert du colis de boues d'Uranium de Bayel vers l'ICPE d'Épothémont pour reconditionnement.

Réception du « rapport de vérification des niveaux sonores émis dans l'environnement, en référence à l'arrêté du 23 janvier 1997 », 15 530 RMS 07671 version 00 (en pièce jointe : 20 pages).

3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC

Afin d'assurer la surveillance de l'exposition du public, plusieurs dosimètres passifs ont été placés en limite de propriété sur la base d'Epothémont et en zone conventionnelle :

- 1 dosimètre en limite de site à la jonction avec la société voisine MC Clôture (Portail)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment entreposage (Droit Entreposage)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment de traitement (Droit Traitement)
- 1 dosimètre sur le mur extérieur du bâtiment au niveau de l'entreposage des bennes (Auvent Entreposage)
- 1 dosimètre au niveau du bâtiment administratif (Témoin)

La fréquence de développement de ces dosimètres est trimestrielle, comme pour les dosimètres du personnel de catégorie B, intervenant en zone nucléaire.

L'organisme en charge de leur développement est l'IRSN, laboratoire agréé ASN.

DOSIMÈTRE	Equivalent de dose (mSv)	
	PERIODE DE SUIVI 01/04/2015 – 30/06/2015	CUMUL (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Témoin	< 0,05	< 0,05
Portail	0,21	0,79
Droit Entreposage	0,20	0,91
Droit Traitement	0,20	0,80
Auvent Entreposage	0,14	0,55

(*) Le cumul est la somme des valeurs discrètes d'exposition.

Nota : les valeurs ci-dessus sont des résultats de mesures de la dose brute incluant le bruit de fond naturel. Ces doses sont mesurées avec un seuil à 10 µSv.

Le dosimètre témoin est conservé dans le bâtiment administratif, il permet de déduire éventuellement la dose induite par le transport jusqu'au laboratoire de mesure.

Nous présenterons ces résultats, en déduisant la dose moyenne trimestrielle (même période) des mesures ambiantes les plus proches, à savoir Bar-sur-Aube (nous avons exclus les valeurs des sites de proximité ANDRA, communauté de commune de Soulaines, afin de s'affranchir de l'éventuel impact de ces sites sur la dose ambiante). Ces valeurs sont collectées sur le site :

www.mesure-radioactivite.fr/public/s-carte.html (données publiques des laboratoires RNME).

DOSIMÈTRE	Equivalent de dose (mSv)			
	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/04/2015 – 30/06/2015	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/07/2014 – 30/06/2015	ICPE Epothémont période de suivi (**) 01/04/2015 – 30/06/2015	ICPE Epothémont Cumul (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Portail	0,21	0,83	0	0
Droit Entreposage			0	0,08
Droit Traitement			0	0
Auvent Entreposage			0	0

(**) Le calcul de la dose apportée par l'ICPE d'Epothémont, est la différence entre la dose brute des dosimètres de l'ICPE, mesurée par l'IRSN, et la moyenne des doses ambiantes mesurées à Bar-sur-Aube. Idem pour le calcul de la dose cumulée apportée par l'ICPE d'Epothémont.